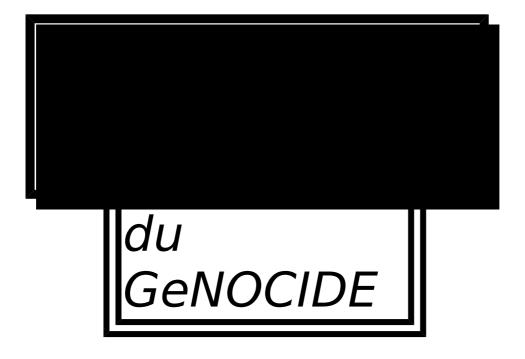
Nouvelle publication d'African Rights

Co-directeurs: Rakiya Omaar and Alex de Waal

 11 Marshalsea Rd
 Tel: 0171 717 1224

 London SE1 1EP
 Fax: 0171 717 1240

Troisième Edition Mai 1996



PRESOMPTION D'INNOCENCE Des preuves contre Innocent Mazimpaka

"Nous n'aurions jamais imaginé qu'un défenseur des droits de l'homme comme Mazimpaka puisse tuer des personnes innocentes qui s'étaient retirées sur les hautes montagnes afin de fuir les tueurs génocidaires."

Nouvelle publication d'African Rights

Co-directeurs: Rakiya Omaar and Alex de Waal

11 Marshalsea Rd Tel: 0171 717 1224 London SE1 1EP Fax: 0171 717 1240

témoin du Génocide - édition 3

En avril 1994, Innocent Mazimpaka était président d'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme, la Ligue pour la promotion et la défense des droits de l'homme au Rwanda (LIPRODHOR). Il était aussi employé de l'Organisation néerlandaise de développement (SNV). Entre avril et juillet 1994, il se fit l'un des plus fervents défenseurs du génocide dans sa commune natale de Gatare, dans la préfecture de Cyangugu. Pendant toute la durée du génocide, Mazimpaka incita les gens à tuer, distribua des armes et coordonna les massacres de Gatare, dont le bourgmestre (le maire) était son frère cadet, Fabien Rugwizangoga. Utilisant le véhicule du SNV pour transporter les tueurs et les grenades, il orchestra du massacre du 11 avril 1994 à la paroisse d'Hanika qui fit plusieurs milliers de victimes.

Suite page 3.

Témoin du Génocide

Troisième Edition

La publication de ce rapport est motivée par une raison bien précise. Malgré la gravité des faits qui pèsent contre Innocent Mazimpaka depuis 1994, le SNV et toute une série d'organisations de droits de l'homme nationales et étrangères—à savoir la LIPRODHOR, le Collectif des ligues et associations de droits de l'homme et Agir Ensemble pour les droits de l'homme—ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour qu'Innocent Mazimpaka n'ait pas à rendre compte des actes qu'il a commis durant le génocide. Ces organisations ont par là-même porté préjudice à la légitimité, et donc à la crédibilité et l'efficacité des organisations des droits de l'homme nationales internationales.

Le cas d'Innocent Mazimpaka soulève un point essentiel : des liens amicaux et professionnels une organisation avec développement, internationale de l'appartenance à un groupe de défense des droits de l'homme et des liens personnels avec d'autres membres ne peuvent, en aucune constituer circonstance, une garantie tels d'impunité. liens Au contraire. de

L'ORIGINE DE LA CONTROVERSE......4

supposent l'acceptation de responsabilités supplémentaires. Si les hommes et les femmes qui jouissaient d'une situation aussi privilégiée que Mazimpaka—en termes d'éducation, d'expérience politique, d'aisance financière et de liens avec l'étranger—n'avaient pas embrassé ce programme de génocide avec une telle hâte et un tel enthousiasme, aujourd'hui des milliers de citoyens rwandais seraient encore en vie et le Rwanda ne serait pas plongé dans le deuil.

En réclamant l'impunité pour Innocent Mazimpaka, ses défenseurs ont porté cette affaire à la connaissance du public. Compte tenu des principes qui sont ici en jeu, nous espérons que le cas d'Innocent Mazimpaka deviendra une priorité pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda mis en place par les Nations Unies.

Rakiya Omaar Londres, mai 1996.

ContenU

INTRODUCTION5
LE PRÉLUDE AU MASSACRE DE MASSE : INCITER LES HUTU À TUER LES TUTSI5
FRÈRES D'ARMES : MAZIMPAKA ET LE BOURGMESTRE S'UNISSENT POUR DIRIGER LA MILICE DE GATARE11
LES FAIRE TOUS MOURIR D'UN COUP: MAZIMPAKA TRANSPORTE LES RÉFUGIÉS TUTSI À LA PAROISSE D'HANIKA11
PRÉPARER L'ASSAUT : ÉVALUER LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS ET LEUR CAPACITÉ À SE DÉFENDRE13
DÉCOURAGER TOUTE RÉSISTANCE AUX MASSACRES : TROMPER POUR MIEUX DÉSARMER14
11 AVRIL 1994 : LE PREMIER GRAND MASSACRE À LA PAROISSE D'HANIKA16
LA PAROISSE D'HANIKA17
APRÈS LE 11 AVRIL : LES MASSACRES ET LA DISSIMULATION SE POURSUIVENT25
L'OPÉRATION DE FINISSAGE : LE MASSACRE FINAL DU 21 AVRIL28
MASSACRES TRANSFRONTALIERS : MAZIMPAKA PRÊTE MAIN FORTE AUX TUEURS DE RWAMATAMU, KIBUYE31
LES ACCUSATIONS DE VIOL35
LES RÉCOMPENSES DU GÉNOCIDE : MAZIMPAKA ET LES BIENS DE SES VICTIMES37
AUCUNE LOYAUTÉ DANS LA DÉFAITE : MAZIMPAKA TENTE DE S'ENFUIR AVANT LA FIN 39

LA CONDAMNATION NE SE FIT PAS ATTENDRE : EN SEPTEMBRE 1994, LES SURVIVANTS DE GATARE DONNENT LEURS IMPRESSIONS41
LE PRÉSIDENT DU MDR À GATARE FOURNIT DES INFORMATIONS SUR LE RÔLE DE MAZIMPAKA DANS LE GÉNOCIDE41
LA COALITION DE DÉFENSE DE MAZIMPAKA : SNV, LIPRODHOR, CLADHO, AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LE PRÉFET DE CYANGUGU43
Une défense aveugle, celle du Préfet de Cyangugu
CONCLUSION52

Suite de page 1.

Sous les ordres de Mazimpaka se poursuivirent ensuite l'enlèvement et l'exécution de réfugiés. Selon des survivants, avant le génocide, Gatare comptait 12 263 Tutsi. Aujourd'hui, seuls 21 seraient toujours en vie. Innocent Mazimpaka et son frère sont les deux principaux responsables de leur mort.

En outre, Mazimpaka se rendit à Kibuye où il joua un rôle prédominant dans les massacres de la colline de Kizenga, dans la commune de Rwamatamu. Des milliers de Tutsi furent forcés de s'y rassembler et Mazimpaka procéda lui-même à leur exécution et encouragea les autres à tuer. Innocent Mazimpaka était également un grand pilleur, s'emparant de la propriété de ses victimes, à la fois à Gatare et à Kibuye.

Certains faits suggèrent que Mazimpaka procéda aussi à des viols. Il évacua un groupe de femmes et leur offrit la "protection" au domicile qu'il occupait provisoirement, dans le seul but de leur faire subir des viols permanents avant qu'elles ne soient tuées.

Mazimpaka est actuellement employé du bureau du SNV au Bénin.

Cette édition de Témoin du génocide fournit des informations sur le rôle d'Innocent Mazimpaka dans les massacres de masse de Gatare et de Kizenga. Elle s'appuie sur 28 témoignages détaillés, tous accordés par des témoins oculaires et des survivants. Le cas de Mazimpaka a particulièrement retenu notre attention lorsque le SNV, l'organisation néerlandaise de développement, a contesté la mention de son nom dans notre seconde édition de l'ouvrage Rwanda: Death, Despair and Defiance. Cette dernière clama son innocence et nous demanda de nous rétracter. African Rights promit alors de mener une enquête approfondie et d'en publier les résultats. Nous avions affirmé que nous serions volontiers prêts à reconnaître notre erreur si nous nous étions trompés. Cependant, après enquête, nous pensons que nous n'avons aucune raison de rectifier quoi que ce soit. Cette édition de *Témoin du génocide* présente certains résultats de l'enquête.¹

L'ORIGINE DE LA CONTROVERSE

Le rôle de Mazimpaka dans le génocide en est venu à occuper une place prédominante parce qu'aucun autre individu accusé d'avoir activement participé au génocide n'a bénéficié du soutien de tant d'organisations de défense des droits de l'homme et d'ONG. En novembre 1994, le Collectif des ligues et associations des droits de l'homme (CLADHO), qui regroupe tous les groupes rwandais de défense des droits de l'homme sauf Kanyarwanda, envoya une équipe de deux hommes à Cyangugu et à Kibuye. Ces deux hommes ont passé 36 heures dans les deux préfectures et n'ont interrogé aucun survivant de la paroisse d'Hanika ou de Kizenga. Le rapport qu'ils ont présenté et que nous analysons plus loin dessert la cause des droits de l'homme. Depuis, la LIPRODHOR et certains hauts responsables du CLADHO mènent une campagne de défense Mazimpaka.

Les employés de Mazimpaka au SNV n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir à ce dernier leur soutien et sont même allés jusqu'à tenter d'obtenir de la part du Tribunal pénal international pour le Rwanda, basé à La Haye, un "certificat d'innocence." N'étant pas parvenu à obtenir un tel document, le SNV a déformé les propos du tribunal afin de faire taire African Rights et d'empêcher toute critique concernant Mazimpaka. Dans cette entreprise, elle a bénéficié de l'aide d'un autre partenaire de la LIPRODHOR, une

¹ Texte traduit par Christel Taine. Seule la version anglaise de ce document fait foi.

organisation française du nom d'Agir Ensemble pour les droits de l'homme, basée dans la région lyonnaise.

African Rights fit pour la première fois allusion aux activités de Mazimpaka à Gatare en août 1995, lors de la publication de la seconde édition de son ouvrage Rwanda: Death, Despair and Defiance. En novembre 1995, le SNV contesta, depuis les Pays-Bas, nos affirmations concernant ce dernier. L'organisation se félicita de notre idée de mener avec elle une enquête conjointe. Le SNV informa son bureau de Kigali de ce projet. Cependant, personne ne prit contact avec Rakiya Omaar d'African Rights pendant sa visite au Rwanda à l'époque. Le directeur adjoint du bureau de La Have, Monsieur Hans van de Rotte, nous fit savoir : "Notre bureau au Rwanda nous a dissuadés de mener une enquête indépendante, le gouvernement pouvant penser que nous nous ingérons dans ses affaires. Toutefois, je laisse le soin à notre bureau de nous faire une nouvelle proposition, après discussion avec Madame Omaar."2 Toutefois, aucun effort ne fut fait pour rencontrer Rakiya Omaar qui demeura au Rwanda jusque début décembre. Dans une lettre datée du 24 janvier, M. van de Rotte réaffirma sa confiance en l'innocence de Mazimpaka. Il déclara posséder des informations confortant son opinion, v compris des renseignements du Tribunal pénal international, et demanda à African Rights de revenir publiquement sur ses affirmations concernant Mazimpaka et le SNV. Nous avions alors répondu en affirmant que notre enquête se poursuivait et que nous en publierions les conclusions, laissant ensuite le soin au SNV de tirer ses propres conclusions. Le présent rapport est le fruit de notre enquête.

INTRODUCTION

Innocent Mazimpaka est originaire de la commune de Gatare, dans le secteur de Kanuga. On se souvient généralement de cet homme robuste pour sa participation et ses excellents résultats aux compétitions de levage de poids. Cette activité lui valut l'un de ses surnoms, "Ruteruzi," ce qui signifie "celui qui soulève" en Kinyarwanda. Un autre de ses surnoms est "Neti" ou "Netiphère." Tout porte à croire que ce surnom vient de l'histoire selon laquelle il aurait soulevé d'un coup un certain nombre de kilos Net. D'autres résidents de Gatare attribuent l'origine de ce surnom à l'adjectif français "net" et au fait que

Mazimpaka proclamait être le seul homme de Gatare dont on pouvait "nettement" apprécier la force. Partant de Kigali, il se rendit à Cyangugu pour son travail quelques jours avant l'assassinat le 6 avril du président Juvénal Habyarimana. Il arriva à Kamembe le 3 avril. Il quitta peu après Cyangugu pour se rendre à Kigali et arriva le samedi 9 avril dans sa commune de Gatare. Il y resta quelque temps après la chute de Kigali puis quitta le Rwanda entre le 4 et le 19 juillet.

Comme de très nombreuses personnes instruites qui se sont distinguées dans les massacres, Mazimpaka n'était pas considéré, avant le génocide, comme un partisan de l'idéologie politique qui aboutit au génocide. transparaît Comme cela dans témoignages, de nombreux résidents de Gatare considéraient Mazimpaka comme un homme préjugé politique basé considérations ethniques. Ce dernier affirmait en effet haut et fort qu'il était fier d'appartenir à une organisation des droits de l'homme avec tout ce que cela implique. Mais comme beaucoup de ses frères instruits, en avril 1994, Mazimpaka choisit tout à fait sciemment, et sans agir sous l'emprise d'aucune menace, d'abandonner les principes et le comportement qu'on pouvait attendre de lui de par sa fonction et son passé. Les efforts déployés par ses partisans pour souligner son comportement positif avant avril 1994 ne sont pas notre propos. D'ailleurs, les survivants et témoins oculaires qui l'accusent ne contestent pas ses actions précédant le génocide. Ce qu'ils remettent en cause est la supposition que ce comportement positif n'a pu être suivi des actes dont Mazimpaka est aujourd'hui accusé.

LE PRÉLUDE AU MASSACRE DE MASSE : INCITER LES HUTU À TUER LES TUTSI

Innocent Mazimpaka était un homme important à Gatare. Il était considéré comme un homme riche et son statut était rehaussé par ses prouesses physiques, les nombreux concours de poids qu'il avait gagnés, son poste de représentant d'une ONG étrangère et son image de "défenseur des droits de l'homme." Mazimpaka était fier de son poste de président de la LIPRODHOR et distribuait sa carte de visite lorsqu'il se rendait à Gatare. Le fait qu'il soit le frère aîné du bourgmestre, lui-même le plus haut responsable de l'administration locale, renforçait son pouvoir et sa position.

Ces atouts, Mazimpaka aurait pu les utiliser dans un but constructif—pour appeler la

² Extrait de la télécopie envoyée à Alex de Waal le 3 novembre 1995.

population au calme, rassurer les personnes en danger, renforcer le nouveau système de patrouille et signifier aux tueurs dans l'attente que leurs agissements ne seraient pas tolérés.

Mazimpaka partit de Kigali pour arriver à Gatare au matin du samedi 9 avril. Il découvrit que la population Tutsi de Gatare, et les personnes ayant fui les communes voisines de Cyangugu et de Kibuye, étaient terrorisées mais toujours en vie. Pour la plupart, les sentiments qui prévalaient au sein de la population Hutu étaient soit la confusion, soit l'appréhension ou la détermination à empêcher le bain de sang, ou encore un mélange des trois. Le bourgmestre avait demandé à la population de créer des comités de patrouille conjointe. Pour prévenir tout autre acte de violence, il ordonna à un policier communal de tuer un homme particulièrement violent qui avait attaqué le domicile d'une famille Tutsi.

Cette situation ne fut toutefois pas du goût de Mazimpaka. Selon des témoins, il parut déçu de voir que son frère cadet "n'avait pas réussi" à faire "travailler" la population. Des témoins affirment qu'il adressa une semonce publique à l'attention de son frère et se mit immédiatement en tête de faire changer le point de vue du bourgmestre et de tous les Hutu de Gatare. Ce fut le premier signe de la métamorphose d'Innocent Mazimpaka, "homme des droits de l'homme," en participant au génocide.

Rose Mugiraneza, âgée de 21 ans, est originaire de la cellule de Rwamiko, secteur de Birembo dans la commune de Gatare. Mère d'un enfant, Rose perdit son époux au cours du génocide. Elle vit actuellement à Kamembe. Elle fut l'une des nombreuses personnes à avoir été témoin des agissements de Mazimpaka lorsqu'il décida de provoquer des troubles à Gatare.

"Ailleurs dans le pays, les Tutsi sont morts et vous voulez faire l'exception à Gatare!"

Après la mort d'Habyarimana, Mazimpaka est venu à Cyangugu pour une mission de travail. Le samedi 9 avril 1994, il est arrivé à Gatare et a commencé à sensibiliser les gens, à leur échauffer la tête et à attiser leur colère et leur haine en les incitant à tuer. Il faisait cela à travers des petits groupes de miliciens. Nous l'avons vu partir avec eux.

Au cours de ses premiers jours à Gatare, il avait une phrase à laquelle il revenait souvent :

'Ailleurs dans le pays, les Tutsi sont morts et vous voulez faire l'exception à Gatare!' Dans cette optique, voyant son frère le bourgmestre avec le cadavre de Joseph Karekezi dans la nuit du 9 avril, Innocent lui dit : "Jette-le à terre, les autres ont fini, et toi tu transportes encore leurs cadavres." Il voulait dire ainsi que les cadavres des Tutsi ne devraient pas être emmenés dans des endroits préparés mais qu'il fallait les jeter n'importe où.

Pour endoctriner la population, il commença par définir tous les Tutsi comme des "ennemis," comme une cinquième colonne pour le Front patriotique rwandais (FPR). Selon lui, tuer tous les Tutsi était une question d'autodéfense. Il affirma que les Tutsi avaient déjà mis au point des plans pour éliminer les Hutu qui ne devaient donc pas rester passifs. Il fit appel à leur fierté : les Hutu ailleurs au Rwanda avaient déjà terminé leur "travail," alors qu'attendaient-ils donc à Gatare ? Le message de Mazimpaka à la population était clair. Il n'était pas question de demi-mesures, de concessions ni d'abandon de la politique d'extermination des Tutsi. La Radio Télévision des Mille Collines (RTLM) aurait été fière d'Innocent Mazimpaka.

Mazimpaka ne laissait rien au hasard lorsqu'il s'agissait de s'adresser à son audience et de lui donner une envie frénétique de tuer. Il s'avançait sur un terrain déjà bien préparé par des publications comme Kangura, La Médaille Nyiramacibiri, l'Interahamwe et plus particulièrement par la RTLM et, surtout après le 6 avril, par Radio Rwanda.

Emmanuel Karemera, âgé de 28 ans, survécut aux massacres de la paroisse d'Hanika. Emmanuel vivait dans la cellule de Rwamiko, secteur de Birembo à Gatare. Il accusa un groupe de personnes instruites d'avoir attisé la méfiance entre communes et décrivit la manière dont leurs projets purent acquérir de la substance et prendre forme après la mort d'Habyarimana, grâce à une visite d'Innocent Mazimpaka.

Avant la mort d'Habyarimana, la majorité de la population de Gatare vivait dans un climat d'entente mutuelle, car rassemblée dans les partis politiques d'opposition sans aucun signe de divergence ethnique. Malgré cela, il y avait un groupe composé de l'élite intellectuelle, en majorité des enseignants,⁴ et quelques commerçants qui ne cessaient de tout faire pour

³ Le mot "travail" était utilisé pendant le génocide et constitue un euphémisme pour désigner l'exécution des Tutsi.

⁴ Plus que tout autre profession, les enseignants, à tous les niveaux du système éducatif, jouèrent un rôle dominant dans le génocide auquel ils appelèrent la population et qu'ils mirent en oeuvre.

créer des tensions parmi la population. Ceci était fomenté lors des réunions clandestines et nocturnes effectuées dans leurs cabarets. Cela faisait longtemps que ceci avait lieu.

Tout ce que ce groupe désirait fut mis en pratique le lendemain de la mort d'Habyarimana, le 7 avril. Ce jour là, un certain Laurent Munyampundu du secteur Birembo fut assassiné et la maison d'Alfred Kagame, enseignant et président du Parti Libéral fut incendiée. Il était du même secteur et de la même cellule que [Munyampundu]. Tout cela a été organisé par le même groupe qui incitait les jeunes délinquants.

Emmanuel souligna le rôle d'agitateur de Mazimpaka qui montait les voisins les uns contre les autres.

Dès lors, les Tutsi décidèrent de passer la nuit dehors, loin de leur maisons, afin de ne pas être surpris. La situation a empiré à partir du samedi [9 avril], surtout à cause de la présence d'Innocent Mazimpaka alias 'Nethiphere.' Ce représentant du Service volontaire néerlandais, SNV, a encouragé les gens à se confronter. Ceci a provoqué un exode massif vers la paroisse d'Hanika où les gens sont restés jusqu'au lundi.⁵

African Rights a interrogé plusieurs des hommes auxquels Mazimpaka s'est adressé lors de sa campagne destinée à mettre Gatare à feu et à sang. L'un d'entre eux se nomme Hassan Nkusi. Hassan, âgé de 38 ans, connaît Innocent Mazimpaka depuis 1991, date à laquelle il emménagea à Gatare. Il travaillait comme secrétaire pour un projet de développement rural, le PADEC, financé par le SNV. Hassan est originaire de la cellule de Misirimbo, dans le secteur de Karambi à Gatare. Ce maçon de profession vit actuellement à Kicukiro, Kigali. Il est marié et père de trois enfants. Selon Hassan, entre 1991 et 1993, Mazimpaka n'était pas porté à nourrir des préjugés basés sur des considérations ethniques.

J'étais à Gatare au début de la période inoubliable du génocide. C'est surtout samedi que la situation a commencé à s'aggraver. Ce jour là, le 9 avril, j'ai vu une maison qui brûlait à Mwasa et ceux qui revenaient du marché de Kirambo nous disaient que les actes de pillage et de destruction étaient en cours. C'est ce même jour que Mazimpaka est arrivé dans notre région. J'étais avec lui et le bourgmestre lorsqu'il nous disait les noms des autorités déjà tuées à Kigali, tels que Landouald Ndasingwa, [Ministre du Travail et des Affaires Sociales et président d'une branche du Parti Libéral], Nzamurambako, [Ministre Frédéric Agriculture et de l'Elevage et président du Social] Parti Démocrate et d'autres.

Curieusement, il nous parlait d'un autre ministre, dont j'oublie le nom, alors qu'il était encore en vie.

Effectivement, durant toute notre conversation du jour, on pouvait facilement remarquer que son intention était de nous faire comprendre la tâche qui nous attendait et d'attiser la haine en nous. Cette tâche était de tuer les Tutsi.

"Son intention était de nous faire comprendre la tâche qui nous attendait, et d'attiser la haine en nous. Cette tâche était de tuer les Tutsis."

Lundi le 11 avril à 10 heures, j'étais au centre de négoce d'Iperu avec Jean Sentocyi, Joseph Gashayiya et beaucoup d'autres jeunes garçons. Mazimpaka, en Land Cruiser blanche, ⁶ est arrivé accompagné de Jean-Baptiste Siborurema en Suzuki Samurai blanche et Diogène Bashyitsi sur une moto. Mazimpaka a freiné brusquement devant nous et nous a dit : 'Les Tutsi ont exterminés les Hutu et vous vous êtes ici sans armes ? C'est incompréhensible.' Il ajouta : 'Personne n'a de grenade ?' Le policier nommé Hitimana a répondu : 'J'en ai sept. Donne moi un véhicule pour aller les apporter.' Aussitôt, tous les jeunes se sont dispersés pour aller prendre chacun soit une machette, une massue, ou une lance. Je suis resté derrière avec Sentocyi et quelques Adventistes. Aussitôt, Mazimpaka et ses compagnons sont partis en vitesse.

Mazimpaka chercha à rallier à son programme les paysans sans instruction. Pour ce faire, il renforça les craintes de la population. Donatien Ntirusekanwa est directeur du Centre scolaire de Muramba. Agé de 46 ans et père de six enfants, il est originaire de la cellule de Gatyazo dans le secteur de Rukanu. Il connaît Mazimpaka depuis longtemps. Il nous a donné des détails sur les stratégies déployées par Mazimpaka pour alimenter le climat de tension et de panique.

Je connaissais Mazimpaka surtout lorsqu'il était enseignant. Moi j'étais magistrat [à ce moment là]. Il n'était pas connu pour ses idées de ségrégation ethnique.

Je dirai que le génocide a débuté le [samedi] 9 avril à Gatare. Le coup d'envoi a eu lieu à Muraza où les premiers actes d'incendie et de

⁵ Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 17 février 1995.

⁶ Mazimpaka a utilisé plusieurs véhicules pendant son séjour à Gatare, y compris le véhicule de la SNV, une Pajero blanche, une jeep Suzuki Samurai appartenant à Jean-Baptiste Siborurema du PADEC et une Mitsubishi bleue.

pillage ont été enregistrés. Mazimpaka est arrivé ce jour et logeait chez Jean-Baptiste Siborurema, le représentant du PADEC à Gatare. La population, embarrassée par ces actes, se demandait ce qu'il fallait faire. Mazimpaka en a profité pour leur expliquer que c'était une question ethnique, afin d'attiser la haine. Il disait qu'il en avait expérience de Kigali d'où il venait.

Dimanche 10 avril, alors que la majorité de la population Tutsi fuyait vers la paroisse, il est venu au centre d'Hanika et nous a dit : 'Les Tutsi de Muraza ont préparé et taillé des bambous pour tuer les Hutu. Je les ai vu moimême tailler le mien. Et vous même, préparez vous afin que nous luttions contre les Tutsi.'

Donatien s'exprima aussi sur l'influence destructrice que Mazimpaka eut sur son frère. Comme de nombreux témoins, il pense que Mazimpaka est responsable du durcissement de position du bourgmestre qu'il aurait convaincu en lui donnant des informations erronées sur des attaques de Tutsi ailleurs dans le pays et en essayant de le galvaniser, lui donnant le sentiment d'être un lâche manquant de courage s'il ne "suivait" pas le reste du pays. Il affirma que le bourgmestre n'était "pas aussi cruel que Mazimpaka" et qu'il avait demandé à son policier communal, Albert Kamuleti, de tuer un milicien qui avait attaqué le domicile d'une famille Tutsi. Cependant, après l'arrivée de Mazimpaka, le bourgmestre adopta une attitude radicalement différente. Donatien se rappelle les menaces proférées par Mazimpaka pour effraver son frère:

Le matin du 14 avril, en ma présence, Mazimpaka a dit à son frère : 'Tu défends les Tutsi. Sais tu ce qu'ils vont faire de toi ? Laisse la population faire ce qu'elle doit faire.'

François Nsanzumutware, âgé de 30 ans, était tenancier d'un bar au centre de Bitaba dans le secteur de Rukanu. Son bar était un lieu clé de réunion pour Mazimpaka, son frère et leurs acolytes. Ces derniers y parlaient librement de leurs projets et de leurs conquêtes. François est marié et père d'un enfant. Sa famille vit dans la cellule de Bitaba.

Plusieurs personnes sont devenues des assassins à cause d'Innocent Mazimpaka. En effet, il poussait tous les Hutu à tuer les Tutsi, disant que les Tutsi avaient taillé et préparé des bambous bien pointus avec lesquels tuer les Hutu. Les Hutu devaient, selon lui, se préparer à riposter et mieux encore, attaquer les premiers.

Jean Bwanakeye connaît Mazimpaka depuis longtemps. Ils sont allés ensemble à l'école primaire de Rugango. Jean, âgé de 30 ans, vit dans la cellule de Rugango, secteur de Macuba. Il travaille actuellement dans la commune de Gatare. Il affirme qu'avant le génocide il ne connaissait pas Mazimpaka sous l'angle d'un partisan de la ségrégation des communautés. Il ajoute ensuite :

Samedi, le 9 avril 1994, était le jour où le génocide a commencé à Gatare. Et la première région qui a été affectée était Muraza. Mazimpaka est arrivé ce samedi là. Il était venu de Kigali à Cyangugu, pour travailler. Il était très acharné lors du déroulement du génocide à Hanika, qui a été facilité par sa voiture. Toute la population d'Hanika confirme que Mazimpaka a participé aux meurtres qui ont pris place à Kizenga, avec quelques personnes de Gatare et des assassins de Bugarama.

Un certain nombre de femmes Hutu mariées à des Tutsi se rappellent les paroles prononcées par Mazimpaka pour encourager leurs voisins à tuer leurs époux et leurs enfants. Daphrose Mukarwego ne connaissait pas Mazimpaka avant le génocide. Mais lorsque ce dernier se mit à vouloir "purifier" Gatare, son époux fut l'une de ses nombreuses victimes. Daphrose, paysanne de 23 ans, est originaire de la cellule de Bitaba dans le secteur de Rukanu. Elle parle avec tristesse et colère de son incapacité à protéger son époux.

C'est surtout samedi le 9 avril que la tension est montée. J'étais allée au marché de Kirambo avec mon frère Callixte Ruzindana. Nous nous sommes heurtés à une barrière située à un endroit appelé Birembo. Ils ont voulu tuer mon frère, le prenant pour un Tutsi. Mais l'un d'eux a dit : 'Laissez cet imbécile. C'est un Hutu, sauf qu'il a maigri suite à la faim.' Ils l'ont laissé partir après avoir volé tout ce qu'il avait. Parmi ces assassins, j'ai pu identifier Charles, fils de Ndabasanganywe et Nishena, maintenant emprisonné. Nous sommes revenus directement. Les gens de Muramba ont fui massivement vers la paroisse d'où ils ont été repoussés par l'abbé Aimé Mategeko.^{7.}

⁷ L'abbé Aimé Mategeko, le prêtre de la paroisse d'Hanika, allait jouer dans ces événements un rôle équivoque. En effet, il est par la suite revenu dans sa région d'origine, Shangi à Cyangugu, où des dizaines de survivants l'accusent d'avoir encouragé les massacres. Il s'enfuit au Zaïre début 1995.

Le vendredi, le jour précédant l'arrivée de Mazimpaka à Gatare, le bourgmestre tentait encore d'organiser l'autodéfense de la communauté.

Le vendredi soir, le bourgmestre était venu au bar de François Nsanzumutware et avait dit : 'faites des groupes de dix Hutu et dix Tutsi chacun, afin de faire des patrouilles.' De là, j'affirme que la méchanceté du bourgmestre a été renforcée par l'arrivée de son frère Mazimpaka. Le jour de son arrivée, il a dit : 'Je viens de Kigali où les Tutsi n'existent plus maintenant. Ma femme a été tuée par des Inkotanyi.. [La femme de Mazimpaka est vivante]. Et me voici, ayant échappé, sans avoir été capable d'apporter aucun de mes habits.' Son plan n'était autre que d'attiser la haine des Hutu envers tous les Tutsi, notamment [et] surtout le bourgmestre. Je suivais tout cela.

Primitive Mukahigiro, originaire de la cellule de Kijima dans le secteur de Rukanu, a perdu son époux. Heureusement, elle avait pris la précaution d'évacuer ses enfants au domicile de ses parents. Primitive est une paysanne de 45 ans.

Je voyais Mazimpaka depuis longtemps. Il était renommé dans le soulèvement des poids lors des compétitions à Gatare. Quant au génocide, il n'y avait pas de problème du jeudi à vendredi. Samedi, les tueries ont commencé par le secteur Muraza. Le soir, en train de boire de la bière, Mazimpaka dit à son frère, le bourgmestre, et son chauffeur, Simon Hategeka, maintenant en exil : 'Je ne sais pas pourquoi vous traînez. A Kigali, on a terminé d'éliminer l'ennemi.' Le bourgmestre a répondu: 'Patience. Nous devons d'abord les rassembler à la paroisse.' J'étais avec eux.

Béata Mwubahamwana, âgée de 28 ans, travaille à Kigali à la Caisse Hypothécaire du Rwanda. Elle vit dans la commune de Nyarugenge. Elle est mère de deux enfants et son époux, Daniel Hakizimana, fut le premier Tutsi à être exécuté dans cette région, dans la cellule de Mbogo, secteur de Macuba.

Je connais Mazimpaka depuis 1985. Au début du génocide, j'étais dans la cellule Mbogo. Le jeudi 7 avril, date de l'arrivée à Gatare de Mazimpaka, le calme régnait chez nous. Les rumeurs disaient simplement que les Hutu allaient manger les vaches des Tutsi. Le samedi, les assassins commençaient à former des groupes et à tenir des réunions clandestines. Parmi ceux-ci figuraient Gashabizi⁸, réserviste militaire et gardien

⁸ Gashabizi a été arrêté.

forestier de Nyungwe ainsi que quelques autres réservistes militaires.

Dimanche matin 10 avril, de nombreuses personnes arrivèrent à l'église d'Hanika. A 14 heures, le milicien Gashabizi vint chez nous pour nous dire : 'C'est fini pour vous!' Et mon mari, croyant qu'il pouvait accepter de l'argent afin de ne pas tuer les Tutsi, lui demanda : 'Que voulez-vous au fait ?' Gashabizi partit après avoir répondu : 'Je ne sais pas.' Aussitôt, j'ai évacué mes enfants chez mes parents tandis que mon mari est allé participer à une réunion dirigée par le conseiller pendant que d'autres assassins étaient allés encercler les maisons des premiers Tutsi à tuer. Ainsi, à son retour de cette réunion, mon mari fut accueilli chez lui par des assassins. [Ils étaient] Chadrack Kamangu, Kabengera alias 'Busurira,' le fils de Mbunba et quelques militaires dont Ntezamaso et Ntabareshya. Mon mari, Daniel Hakizimana, a été la première victime du génocide dans notre région.

Le rôle d'Innocent Mazimpaka pendant le génocide n'est pas moindre. Il avait l'habitude de dire : 'Bahutu mwitabare, dore epfo iriya abatutsi bamaze abahutu,' voulant ainsi dire que les Hutu de cette région devaient réagir les premiers pour leur légitime défense car, poursuivait-il, les Tutsi de la région du sud avaient exterminé les Hutu. Ceci était un pur mensonge, ayant pour but de mettre dans la tête des Hutu l'idée que tous les Tutsi étaient leurs ennemis et qu'il fallait par conséquent être les premiers à réagir. Les Tutsi dont il parlait, ceux du secteur Muraza, n'avaient pas osé menacer les Hutu. C'était plutôt le contraire.

Lorsque Mazimpaka arriva à Gatare le 9 avril, de nombreux Tutsi n'avaient alors par encore pris la précaution de se barricader dans la paroisse. Bien qu'ils fussent effrayés par la vue d'habitations en feu et par les rumeurs d'attaques imminentes, ils se sentaient encore suffisamment en sécurité pour circuler, se mettre en quête de nourriture et discuter avec leurs voisins.

Oda Mukamukwede est actuellement commerçante au marché de Kicukiro à Kigali. Elle vit à Kicukiro et est originaire de la cellule de Mahembe dans le secteur du même nom, dans la commune de Rwamatamu à Kibuye. Son époux, Aimable Ukwiyegukundwa, était originaire de Gatare et ils s'y installèrent en 1991. Son époux mourut avant le génocide mais Oda se trouvait toujours à Gatare lorsque les massacres ont commencé.

C'est pendant cette période que j'ai fait la connaissance d'Innocent Mazimpaka. C'était un homme très gros et très riche de façon qu'il impressionnait chacun. Du jeudi 7 au dimanche 10 avril, j'avais la liberté de me promener pendant la journée et j'en profitais

pour le voir et l'entendre. C'est de cette façon que j'ai pu connaître ses activités criminelles, à travers certaines de ses paroles et certains de ses actes. Il faisait entendre aux gens de Gatare, qu'ils avaient tardé à entamer les tueries des Tutsi parce que, disait-il : 'Les autorités complices du FPR sont toutes mortes à Kigali et les tueries entre les ethnies sont très graves.' C'était le samedi 9 avril au cabaret de Gatera.

Le dimanche, toujours au centre d'Hanika, je l'ai entendu dire à son frère bourgmestre : 'Veux-tu maintenir ta place administrative ? Tu dois éviter de prêcher la paix.' Voyant en outre les gens fuir nombreux à la paroisse, il [le bourgmestre] a dit qu'il était nécessaire de les laisser d'abord tous s'y entasser.

Anselme Habiyaremye est un chauffeur de 37 ans originaire de la cellule de Gatyazo, secteur de Rukana à Gatare.

Après la mort d'Habyarimana, le climat s'est détérioré petit à petit. Mais jusqu'au vendredi 8 avril, les choses n'étaient pas encore claires, et le bourgmestre, Fabien Rugwizangoga, ne savait pas ce qui pouvait se passer parce que, dans la nuit du 8 avril, un groupe de Hutu avait attaqué la famille de Callixte Kalisa. Le bourgmestre est allé intervenir pour punir les auteurs du crime. Comme parmi ces Hutu il y en avait un qui était très violent envers le bourgmestre, ce dernier a donné l'ordre de tirer sur lui. Il est mort.

Anselme confirme que l'arrivée de Mazimpaka transforma l'attitude du bourgmestre.

Le samedi 9 avril, vers 11 heures, j'étais avec le bourgmestre, Fabien Rugwizangoga, un policier communal, et Gratien Karyabwite, qui enseignait au CERAI. Nous étions [debout] au milieu de la rue en train de parler de la situation qui prévalait à l'époque. Au bout de quelques minutes, j'ai vu un véhicule Pajero blanc arriver où nous étions. Il a stationné et Innocent Mazimpaka, alias 'Ruteruzi Neti', est descendu du véhicule. Sans nous saluer, il a commencé à menacer son frère cadet en lui disant qu'il allait regretter ce qu'il avait fait en donnant l'ordre de tuer le Hutu qui avait attaqué la maison de Callixte Kalisa. Il a continué en disant qu'il disposait de la liste des gens tués à Kigali d'où il venait. [Il a ajouté] qu'il ne comprenait pas ce qu'on attendait à Gatare pour faire comme les autres. Il a pris son frère un peu à l'écart, dans son véhicule, et lui a montré les cartons qu'il avait à l'intérieur. Ils ont échangé des paroles et le policier qui les avait suivis est revenu où nous étions. Il nous a dit que c'était fini pour les Tutsi, qu'il fallait chercher où fuir ailleurs qu'à Gatare. En écoutant les termes que le policier utilisait pour nous dire cela, j'ai réalisé que ce que Mazimpaka transportait dans son véhicule n'était rien d'autre que des munitions. Bien que ce policier était Hutu, il n'a pas caché sa peur en regardant les cartons de munitions que Mazimpaka avait apportés.

Nous sommes immédiatement partis de l'endroit et chacun est retourné chez lui. Arrivé à la maison, j'ai averti les membres de ma famille de la nouvelle. Mais nous ne voyions pas très bien où aller. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes réfugiés à la paroisse d'Hanika.

Le dimanche matin 10 avril, il a réuni les intellectuels Hutu de Gatare en majorité des enseignants, et il commencé à leur donner des directives pour qu'ils nous finissent. [Les gens qu'il avait appelés] comprenaient Elisaphan Rujukundi, Hitiyaremye, Bashyitsi, Lazard Niyitegeka. Ces derniers devaient diriger les paysans dans l'élimination systématique des Tutsi. Dans l'après-midi du dimanche, Mazimpaka a continué à stocker des grenades dans la maison du PADEC. 9

Alphonse Rugasira, l'actuel conseiller du secteur de Rumamfu à Gatare, perdit son épouse et ses cinq enfants à Gatare lors des deux massacres de la paroisse d'Hanika. Alphonse, âgé de 40 ans, vit à Bitega, secteur de Rumamfu.

J'avais envoyé ma femme et mes cinq enfants à cette paroisse. Malheureusement, ils sont tous morts. Je me promenais pour essayer d'entendre [ce qui se disait] afin de savoir s'il me fallait fuir ou non. C'est ainsi qu'à 16 heures, alors que j'étais dans la boutique d'un commerçant nommé Innocent Gatera au centre de négoce d'Hanika, Innocent Mazimpaka est arrivé dans un véhicule Suzuki Samurai. Il a appelé son frère Rugwizangoga qu'il a conduit un peu loin de nous pour pouvoir lui parler discrètement. Après leur entretien, le bourgmestre nous a rejoint tout triste avec un tout autre visage. ¹⁰

Gallican Kayihura se trouvait à Gatare lorsque Mazimpaka arriva de Kigali. Gallican, qui partit se cacher au commencement des massacres, eut la chance d'être dissimulé par un ami Hutu jusqu'à l'arrivée des troupes françaises et se rappelle les paroles prononcées par Mazimpaka pour tenter de rallier les Hutu et de les dresser contre les Tutsi. Gallican, âgé de 37 ans, affirme qu'il connaît Mazimpaka depuis qu'il a terminé ses études au lycée. Il est

⁹ Témoignage recueilli à Kigali, le 31 janvier 1996.

Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 29 janvier 1996.

originaire de la cellule de Bitaba dans le secteur de Rukanu.

A son arrivée, il a dit aux Hutu, notamment à son frère le bourgmestre, que Gatare tardait à se lancer dans le massacre des Tutsi. Il a dit : 'Nous avons fini à Kigali.'¹¹

Dans les minutes qui suivirent son arrivée à Gatare, Innocent Mazimpaka se mit à dresser les voisins les uns contre les autres. La verve incendiaire de ses paroles ne fut pas sans effet sur son audience. Ayant semé les graines de la méfiance, il n'eut pas besoin d'attendre longtemps avant d'en récolter les fruits. Comme cela était aisément prévisible, sa campagne destinée à détruire la cohésion communale se traduisit par l'exécution brutale de milliers de personnes.

Frères d'armes : Mazimpaka et le bourgmestre s'unissent pour diriger la milice de Gatare

frère Avant rallié son à sa immédiatement après son arrivée à Gatare, Innocent Mazimpaka ne perdit pas un instant et recruta de l'infanterie parmi des professionnels, des paysans et la milice. Lui et le bourgmestre se chargèrent de les diriger, de leur fournir des armes et de les encourager, à la fois par leurs paroles et par leurs actes. Uwera Kasita est une des personnes à avoir vu Mazimpaka à de nombreuses reprises en compagnie des principaux tueurs de Gatare. Uwera et son époux, Innocent Gatera, étaient propriétaires d'un bar à Gatare et vivaient dans le secteur de Macuba.

Maintes fois, j'ai vu Mazimpaka collaborer avec l'équipe des tueurs, notamment Félicien Rwamasasu qui a enterré beaucoup de Tutsi dans son champ et qui vit aujourd'hui au Zaïre ; Diogène Bashyitsi, ancien inspecteur [des écoles]de Gatare ; Fabien Rugwizangoga, ancien bourgmestre de Gatare et frère cadet de 'Ruteruzi' arrêté à Cyangugu ; Ntabareshya, ancien FAR, vivant actuellement au Zaïre ; Jean Marie, arrêté à Kigali, et Alphonse, fils de Ngoboka, un pasteur méthodiste. Mazimpaka donnait des grenades et de la bière à cette équipe. 12

Drocelle Mukakarangwa, âgée de 20 ans et originaire de la cellule de Bunyamanza à

¹¹ Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 30 janvier 1996.

Rukanu dans la commune de Gatare, fut préoccupée par la présence de Mazimpaka parmi les hommes connus pour être les chefs de la milice. Drocelle vit aujourd'hui dans la commune de Nyarugenge à Kigali où elle est lycéenne.

Pendant les premiers jours de son arrivé à Gatare, Mazimpaka et son frère cadet rendaient souvent visite aux autres grands miliciens [tels que] les enseignants Jean Marie Vianney, Hitiyaremye et Diogène Bashyitsi.

Jean Bosco Muhire, âgé de 22 ans, est lycéen en quatrième année au lycée de Rwamagana à Kibungo. Pendant la période des vacances scolaires, il vit à Nyarugenge, Kigali. Mais pendant le génocide, il se trouvait à Gatare, dans la cellule de Bunyamanza, secteur de Rukanu, d'où sa famille est originaire. Il a fréquemment vu Mazimpaka en compagnie des hommes qui furent à la tête des escadrons de la mort à Gatare.

C'est pendant le génocide que j'ai connu Innocent Mazimpaka, alias 'Ruteruzi'. J'étais chez moi au début du génocide et j'ai vu Mazimpaka dans le véhicule de SNV, une Suzuki jeep, transportant des gendarmes. Il était souvent suivi du véhicule de son frère cadet, le bourgmestre Rugwizangoga, dans un voyage dit de sécurité. Mazimpaka ne collaborait qu'avec des grands miliciens qui se sont distingués dans le génocide, notamment son frère, le bourgmestre, et Jean-Baptiste Siborurema.

LES FAIRE TOUS MOURIR D'UN COUP: MAZIMPAKA TRANSPORTE LES RÉFUGIÉS TUTSI À LA PAROISSE D'HANIKA

A partir du 7 avril, les gens commencèrent à fuir vers la paroisse d'Hanika, affluant de tous les secteurs de Gatare et même des communes voisines de Kirambo à Cyangugu et de Rwamatamu à Kibyue. Les paroles de Mazimpaka avaient contribué à déclencher la panique et la fuite. Les personnes terrorisées, qui ne voulaient plus rester chez elles, se rassemblèrent dans la paroisse. En préparation des massacres de Gatare, Innocent Mazimpaka utilisa un véhicule du SNV pour transporter les tueurs et pour mener les victimes potentielles vers la mort. Selon chacun des 28 survivants et témoins interrogés par African Rights, le véhicule du SNV, qui était soit utilisé par Mazimpaka lui-même ou prêté à d'autres

¹² Témoignage recueilli à Kigali, le 31 janvier 1996.

tueurs, a joué un rôle clé dans le génocide à Gatare. Jean Bosco Muhire de la cellule de Bunyamanza raconte :

Je suis arrivé à la paroisse dimanche 10 avril 1994 et les meurtres les plus graves

ont été commis le lundi 11 avril. Avant ce jour inoubliable, Mazimpaka et son frère amenaient les Tutsi à la paroisse, y compris ceux qui étaient au bureau communal, afin de les rassembler en un seul lieu et de faciliter ainsi le 'travail' qui se préparait.

Partout où il y avait des meurtres, on voyait le véhicule de SNV. Pour moi, c'est la preuve de la présence de Mazimpaka, même si on ne le voyait pas, étant donné que ce véhicule était bien le sien, à moins qu'il ne l'ai prêté aux assassins. N'oublions pas que Mazimpaka était toujours escorté par des militaires.

Uwera Kasita perdit son mari, Innocent Gatera, et ses trois enfants dans le génocide. Ces derniers se nommaient Corneille Kayigema, 17 ans, Jacqueline Uwamariya, lycéenne de 15 ans, et Cyrile Sibomana, 13 ans et élève en sixième année d'école primaire. La famille était propriétaire d'un bar à Gatare. Mais aujourd'hui, Uwera, âgée de 40 ans, est sans emploi et vit à Kigali.

La paroisse d'Hanika est située dans ma cellule. Je connaissais Innocent Mazimpaka bien avant le génocide. Il habitait

 $^{\mbox{\scriptsize le secteur Cyimpindu. Maintes fois}}$, il est venu prendre un verre dans notre bar. Deux jours après la mort d'Habyarimana, c'est-à-dire le 8 avril, je me suis réfugiée à la paroisse d'Hanika puisque la tension montait et qu'ils voulaient nous éliminer en commençant par ceux qui étaient plus ou moins riches. J'ai commencé à voir Mazimpaka dimanche 10 avril. Il amenait dans son véhicule des réfugiés Tutsi qu'il allait ramasser à la frontière de la commune Gatare et Kirambo. Parmi ceux qu'il a amenés Il y avait Mme Pascasie, soeur de l'abbé Ubald [à ce moment-là abbé de la paroisse de Nyamasheke à Kagano]. En amenant tous ces réfugiés, il avait pour but de nous réunir afin de faciliter notre exécution.

Une des personnes à avoir été transportée par Mazimpaka jusqu'à la paroisse se nomme Pascasie Nyampundu¹³ et fut citée par Uwera

¹³ Lorsqu'African Rights interrogea pour la première fois Pascasie Nyampundu à Kamembe, celle-ci ne souhaita pas voir son nom figurer dans nos publications, par peur des nombreux tueurs encore présents à Cyangugu. Par conséquent, son témoignage apparaît sous un pseudonyme dans le document ^{Rwanda: Death, Despair and Defiance.} Elle vit actuellement à Kigali et a accepté que son nom soit rendu public.

Kasita. Pascasie vivait dans le secteur de Muraza depuis environ un an et demi. Son époux ne se trouvait pas à leur domicile le 7 avril. Il s'était en effet rendu à Kamembe. Entendant parler d'attaques contre habitations et magasins appartenant aux Tutsi et avertie par un voisin Hutu des projets d'extermination de la population Tutsi, Pascasie emmena son enfant et tous deux s'enfuirent vers le lac. Elle parvint à trouver une embarcation pour se rendre sur l'île inhabitée de Gako. Là-bas, elle fut dépouillée du peu d'argent qu'elle possédait par des pêcheurs. L'isolement, la faim et les moustiques n'arrangèrent pas la situation. Un groupe de pêcheurs qu'elle connaissait accepta de la ramener. Un voisin, Ildephonse Sezibera, et son épouse l'accueillirent chaleureusement. Mais les Interahamwe ne se montrèrent pas aussi conciliants. Ils encerclèrent la clôture de Sezibera et menacèrent de tuer Pascasie. Sezibera leur offrit de l'argent et décida de chercher une cachette plus sûre.

Sezibera, qui savait que les réfugiés avaient déjà commencé à se rendre à (la paroisse d' Hanika), partit à la recherche d'une mobilette et en rapporta. Il pensait qu'il valait mieux que je porte les mêmes vêtements que ceux de sa femme afin que les Interahamwe me prennent pour elle. Entretemps, nous vîmes la Jeep que conduisait Innocent Mazimpaka, 'Ruteruzi.' Ce dernier est le frère aîné du bourgmestre de notre commune, Fabien Rugwizangoga, actuellement en prison. Mazimpaka était membre d'une association des droits de l'homme dont j'ai oublié le nom.

Sezibera arrêta la Jeep de Mazimpaka et lui demanda de m'emmener à Hanika. Il accepta. Je suis montée dans la Jeep. En chemin, Mazimpaka m'a posé de très nombreuses questions. Il voulait savoir pourquoi les Tutsi étaient maltraités. Je lui ai dit que nous étions des victimes de la Création. Il m'a dit que nous étions des fourbes et que c'était pour cette raison que nous n'étions pas bien traités. Il m'a dit qu'il allait me conduire dans un endroit sacré, une église, où notre sécurité serait garantie. C'est lui qui a transporté les Tutsi à la paroisse, non pas pour les aider, mais pour faciliter la tâche de les exterminer.

Pascasie parle d'un grand nombre de personnes qui avaient été rassemblées à la paroisse, à la veille du premier grand massacre.

J'y trouvai un nombre considérable de réfugiés, environ 5000 personnes. L'église était bondée. Les gens venaient de différents secteurs dans les communes de Kirambo et de Gatare. Il y avait même des gens de Rwamatamu à Kibuye. Nous étions le dimanche 10 avril.

Rose Mugiraneza affirme aussi que des Tutsi ont été emmenés à la paroisse par Mazimpaka lui-même.

Sous prétexte de leur permettre de fuir, alors que son intention était de rassembler tous les Tutsi, Innocent est allé prendre Fabien Gakimane et Marcel Mafurebo. Il les a conduit à la paroisse d'Hanika où ils ont été tués le lendemain.

Anselme Habiyaremye décrit l'application dont Mazimpaka fit preuve pour que son projet "réussisse" rassemblant ainsi le plus grand nombre possible de Tutsi dans la paroisse.

Innocent Mazimpaka a commencé à dire aux Tutsi de se réfugier à la paroisse d'Hanika. Il prenait même certains Tutsi dans son véhicule pour les y conduire. Il faisait tout cela pour nous regrouper et faciliter l'action de nous anéantir, étant donné qu'il disposait des grenades. Il a passé la nuit dans la maison du PADEC avec Jean-Baptiste Siborurema qui gérait ce projet. Dimanche matin, le 10 avril, il a continué à dire aux Tutsi de s'enfuir vers la paroisse, tout en emmenant certains dans son véhicule.

PRÉPARER L'ASSAUT : ÉVALUER LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS ET LEUR CAPACITÉ À SE DÉFENDRE

Innocent Mazimpaka n'avait rien d'un homme négligeant. Il poursuivit sa tâche de manière méthodique, prenant toutes les précautions que l'on pourrait attendre d'un bon officier avant de lancer ses troupes dans une opération militaire. Ayant ainsi créé le degré nécessaire de peur et d'excitation au sein de la population locale Hutu et ayant recruté un grand nombre de fantassins parmi les personnes instruites ainsi que parmi les analphabètes, il restait à Mazimpaka à évaluer "l'ennemi." Mais avant de lâcher ses troupes sur les réfugiés, il estima aussi leur nombre afin de disposer d'assez de munitions et d'enrôler un nombre adéquat de tueurs

Assiel Ngwije, pasteur de l'église méthodiste libre, posa des questions pertinentes concernant les visites de Mazimpaka à la paroisse. Assiel est âgé de 49 ans et vient de la cellule de Kigande à Rumamfu. Vivant actuellement à Gikondo, Kigali, Assiel se trouvait à Gatare en avril 1994.

Avec la mort d'Habyarimana, la situation est devenue très tendue dans notre commune de Gatare. Mais le bourgmestre de l'époque, Fabien Rugwizangoga, semblait ne pas être au courant de ce qui allait suivre. Il a fallu attendre l'arrivée de son frère aîné Innocent Mazimpaka, alias 'Ruteruzi, Neti,' pour que le bourgmestre cède. Effectivement, après l'arrivée de Mazimpaka, il a commencé à réunir tous les jeunes garçons Hutu des cellules voisines de la paroisse d'Hanika et du bureau communal de Gatare. Je l'ai vu pour la première fois pendant le génocide, un dimanche matin [10 avril]. Il était dans sa voiture marque Pajero, je crois. C'était un véhicule blanc. Il était entouré de ces jeunes garçons Hutu. Comme déjà à la paroisse d'Hanika se trouvaient quelques fuyards venus des communes Kirambo [à Cyangugu] et Rwamatamu à Kibuye, et comme le pillage et la destruction des maisons des Tutsi de Gatare avaient débuté, j'ai jugé bon de rejoindre avec ma famille les autres réfugiés à la paroisse d'Hanika. Nous étions nombreux là-bas, au moins 5000. C'était dimanche 10 avril 1994, tôt le matin.

Toute la journée du dimanche, j'ai vu Mazimpaka, originaire du secteur Cyimpindu en commune Gatare. Il y avait longtemps qu'on ne l'avait pas vu dans notre commune, car il vivait à Kigali où il collaborait avec les blancs dans des projets de développement rural. Chez nous à Gatare, ces blancs y avaient installé un projet de ce genre nommé PADEC. C'est un projet en liaison avec SNV et son bureau se situait à Hanika près de l'église, dans la maison d'Emmanuel Nsabimana, actuellement Pendant le génocide, Innocent député. Mazimpaka vivait dans cette maison avec Jean-Baptiste Siborurema, originaire Nyamasheke, en commune Kagano. Ce dernier gérait le PADEC et était un génocidaire, tout comme son hôte Mazimpaka.

Ce dimanche là, j'ai vu Innocent Mazimpaka réunir quelques intellectuels Hutu de Gatare, dont Bashyitsi, un ancien inspecteur d'école. Il semblait leur donner des directives. Peu après, il vint dans son véhicule près de la paroisse où nous étions. Il semblait visiter notre site et voir tous les lieux que nous occupions. Il ne s'adressa à personne parmi les réfugiés. Après son inspection, il repartit.

Pourquoi Mazimpaka nous rendait-il visite? Il voulait estimer correctement notre nombre pour avoir une meilleure idée de la quantité de grenades nécessaire à notre exécution. Je dis cela parce qu'après avoir visité le site, il est parti dans son véhicule du côté de Kirambo et est revenu avec des cartons remplis de grenades. Il se faisait accompagner par des gendarmes. Il a fait plusieurs tours, et à chaque fois qu'il revenait, il était accompagné par deux ou quatre gendarmes. Il déposait ces cartons de grenades dans la maison du PADEC. Là où nous étions, nous vovions très bien tout cela car la distance qui nous séparait de la [maison] du PADEC était négligeable. En plus, il le faisait au vu et au su de tous, pas en

cachette. On aurait dit qu'il se trouvait dans la légalité d'entasser des munitions pour nous éliminer.

Il était facile de reconnaître Mazimpaka parce que son véhicule blanc était le seul qui fréquentait notre site et c'était une voiture de luxe.

Pierre Aimé Bahizi est le fils d'Assiel Ngwije. Agé de 17 ans, il est étudiant en troisième année de soins hospitaliers à Remera-Rukoma à Gitarama.

C'est le dimanche 10 avril 1994 que les Tutsi de la commune Gatare sont arrivés dans la paroisse d'Hanika. Nous sommes entrés dans l'église. D'autres sont restés dans les appartements des prêtres et au dispensaire d'Hanika. Nous étions environ 7000 personnes.

Lundi matin, le 11 avril, Mazimpaka, alias 'Ruteruzi' et d'autres miliciens sont venus, dans une voiture blanche, marque Pajero, là où nous étions. Ceux-ci ont encerclé l'église, les appartements des prêtres et le dispensaire et ont compté le nombre de Tutsi réfugiés à ces endroits.

Refusant de croire qu'un homme qui était le président d'une organisation de défense des droits de l'homme ait voulu exterminer des innocents, un groupe de réfugiés décida de parler à Mazimpaka.

Un groupe d'enseignant dont Théophile Ribakare et Claver, tous deux enseignants au centre scolaire de Mwasi, ont approché Mazimpaka pour lui demander la cause de ces massacres de Tutsi. Ils voulaient aussi lui demander de dire aux autorités locales de ne pas envoyer leurs miliciens pour tuer les Tutsi. Mazimpaka travaillait dans une association des droits de l'homme, la LIPRODHOR. C'est pourquoi ces enseignants on voulu parler avec lui. Mais Mazimpaka n'a rien répondu. Il disait qu'il ne savait rien, alors qu'il était le frère du bourgmestre, Fabien Rugwizangoga, de la commune de Gatare.

DÉCOURAGER TOUTE RÉSISTANCE AUX MASSACRES : TROMPER POUR MIEUX DÉSARMER

Ayant rassemblé environ 7000 Tutsi à la paroisse, Mazimpaka et le bourgmestre voulaient que ces derniers connaissent une mort rapide et ne montrent si possible aucune résistance. Il leur fut d'autant plus facile d'atteindre cet objectif que Mazimpaka prit bien soin de déposséder les réfugiés des moyens de se défendre. Pour ce faire, il veilla à garantir personnellement l'évacuation des riches hommes Tutsi vers la paroisse. Il voulait

s'assurer que ceux-ci n'emporteraient aucune arme avec eux. Fabien Gakimane était un de ces hommes aisés qui auraient pu fournir aux réfugiés les ressources nécessaires à l'élaboration d'une défense. Alphonse Rugasira décrivit la ruse employée par Mazimpaka pour s'assurer qu'il serait sans arme à son arrivée à la paroisse.

Dimanche le 10 avril, Mazimpaka a joué un rôle dans le regroupement des Tutsi qu'il soupconnait de détenir des armes à feu afin d'assurer leur sécurité. Pour Mazimpaka, il s'agissait d'une stratégie pour tromper les Tutsi riches afin que, s'ils détenaient des armes à feu, ils ne puissent pas les utiliser. C'est dans cette optique qu'il a dit ce jour-là à une fille nommée Claudine, fille de Fabien Gakimane : 'Où sont tes parents ?' Celle-ci a répondu qu'ils se trouvaient à la maison. Mazimpaka a dit : 'Viens avec moi, je vais les conduire à la paroisse parce que les miliciens sont devenus méchants.' La fille a accepté et Gakimane a été ainsi conduit à la paroisse, dans son véhicule Volkswagen, accompagné par celui de Mazimpaka. Il est mort à cette paroisse tué par les assassins.

L'objectif de Mazimpaka devenait d'autant plus réalisable que ce dernier parvenait à convaincre les riches Tutsi de trouver refuge à la paroisse. Alphonse explique l'effet que cela produisit sur d'autres Tutsi, terrorisés.

Les autres Tutsi, voyant le riche Gakimane fuir, se décidèrent eux-mêmes à fuir en grand nombre. Il en résulta un début de victoire pour des assassins comme Mazimpaka, la chasse de Tutsi de leurs résidences étant plus difficile que l'encerclement de ces derniers.

A l'intérieur de la paroisse, les seules armes disponibles pour les réfugiés étaient des pierres. Mais Mazimpaka et son frère étaient bien déterminés à ce que leurs prisonniers ne puissent même pas recourir à cet acte de résistance symbolique. Pour les apaiser, ils leur laissèrent croire qu'ils étaient en sécurité.

L'habitation de Thérèse Mukamusenga se trouvait dans la cellule de Bitaba, dans le secteur de Rukanu à Gatare. Agée de 31 ans, Thérèse tient un magasin et vit à Nyamirambo à Kigali.

C'est vers 1985 que j'ai fait la connaissance de Mazimpaka. Je l'ai moi même vu dans la salle de spectacle de la paroisse d'Hanika où il soulevait des poids. Je le connais aussi par l'intermédiaire de sa soeur Cyiza, que j'ai fréquentée.

J'étais chez moi à Bitaba avec mon mari, Albert Katabarwa, et mon seul enfant Fiacre

Uwaso. Lorsque la radio rwandaise a annoncé la mort d'Habyarimana, survenue dans la nuit du 6 au 7 avril, j'étais aussi enceinte. Jeudi 7 avril, la tension n'était pas encore forte. Vendredi 8 avril, nous, les femmes, avons fui vers la paroisse d'où l'abbé Mategeko repoussait les hommes, accueillant seulement les femmes. Il disait aux hommes d'aller d'abord se battre contre les assassins.

Samedi 9, l'un des hommes qui avait été refoulé par le prêtre a été tué pendant la nuit. Il s'appelait Ntihemuka. Ce même jour, Mazimpaka et son frère Rugwizangoga sont venus à la paroisse s'entretenir avec l'abbé Mategeko. Nous n'avions aucune idée de leur conversation. Cependant, à la fin de cet entretien, l'abbé nous a réunis et nous a dit : 'Que fuyez-vous ? Rentrez chez vous et défendez-vous. D'ailleurs ces gens là sont des voleurs.' Nous avons refusé en lui donnant l'exemple de personnes déjà tuées. Il n'en tint pas compte. Les uns se sont décidés à rentrer, notamment Alexis Gaharaza qui chauffeur. Arrivé chez lui, celui-ci a été attaqué et grièvement blessé par les assassins. Il a été transféré le lendemain à l'hôpital de Kibogora où il est mort.

Au matin du dimanche 10, Thérèse apprit que son beau-frère avait été tué chez lui et que ses biens avaient été détruits. Le jour même, elle rencontra Mazimpaka au centre d'Hanika où elle s'était rendue pour acheter de la farine.

J'ai trouvé Mazimpaka et le bourgmestre en train de boire. Je les ai salués et le bourgmestre m'a demandé de mes nouvelles. J'ai répondu que je vivais temporairement à la paroisse. Ils m'ont dit aussitôt : 'Pas de problème ; restez-y. Nous allons envoyer des gendarmes pour vous protéger.' Je suis rentrée dans mon refuge toute joyeuse et contente. Mon espoir de paix, que j'ai d'ailleurs communiqué à certains des déplacés, était basé sur la parole apaisante des grandes autorités comme le bourgmestre de la commune et Innocent Mazimpaka, l'homme des 'droits de l'homme', riche et respecté de tous.

Ils n'ont pas cessé de nous assurer, ironiquement, de notre sécurité. En effet, Mazimpaka, son frère et Diogène Bashyitsi venaient souvent à la paroisse, regardant chacun de nous et nous garantissant la paix en disant : 'Une fois ici, n'ayez plus peur. ' Malgré cela, la majorité d'entre nous n'avait pas totalement confiance en ces derniers, surtout en Innocent Mazimpaka qui, lors de son arrivée à Gatare et avant ma fuite à la paroisse, avait dit à son frère : 'Les autres ont terminé. Qu'attends-tu toi pour autoriser la population à faire ce qu'elle veut ? ' J'étais là avec Siyapata, à qui tu peux t'adresser si tu crois que je mens.

Ceux qui étaient restés sceptiques envers les garanties de Mazimpaka et de son frère virent leurs pires craintes très rapidement confirmées.

Notre sécurité, dont les autorités nous avait assuré qu'elle serait garantie, s'est avérée nulle lorsqu'elles nous ont amenés des militaires complices d'assassins. En effet ces autorités nous ont choisis deux soldats qu'elles ont placé à la paroisse. Lors de l'agression par les assassins, le lundi 11, je croyais que ces soldats allaient nous aider à les repousser. Ils n'ont tiré que trois fois en l'air puis nous ont abandonnés. Dès lors, je ne les ai plus vus dans notre camp. Nous nous sommes défendus à l'aide de pierres avec lesquelles nous sommes parvenus à tuer l'un des assassins.

Drocelle Mukakarangwa, étudiante de 20 ans et originaire de Bunyamanza, décrit la stratégie de Mazimpaka et de son frère pour laisser les réfugiés sans la moindre défense.

C'est pendant le génocide qu'il m'a été donné de connaître Innocent Mazimpaka, alias 'Ruteruzi.' Lors de l'annonce de la mort du président Habyarimana à la radio, le 7 avril, j'étais chez moi avec mes parents. C'est à cette même date que la première victime a été enregistrée dans notre commune. Il s'appelait Munyampundu. Mis au courant, le bourgmestre intervint, regarda le cadavre et rentra chez lui sans rien dire. C'est ce comportement indigne du bourgmestre qui provoqua l'accroissement de la peur chez les Tutsi. Samedi [9 avril], à des endroits bien précis, à Birembo et Munimba, quelques miliciens ne permirent pas aux Tutsi d'aller vers le marché. Ils aimaient même les frapper. Ayant entendu la nouvelle et étant pris de panique, nous sommes partis à l'église catholique d'Hanika à 9 heures.

Lundi 11 avril, quelques minutes avant que nous ne soyons attaqués, Mazimpaka et son frère le bourgmestre nous trouvèrent en train de rassembler les pierres pour [notre] légitime défense et nous demandèrent : 'Pourquoi prenez-vous ces pierres ? Nous allons vous apporter des gendarmes pour votre sécurité.'

Le type de "protection" que Mazimpaka et son frère avaient en tête fut bientôt testé.

Après quelques minutes, il y a eu une attaque massive. Pendant que nous tentions de lancer des pierres contre eux, les gendarmes censés nous 'protéger' tiraient en l'air en tournant le dos aux assassins. Ils tiraient au dessus de nous et l'intention n'était autre que de nous terrifier. Après quelques tirs, les gendarmes laissèrent le passage et la liberté aux assassins qui se servirent de machettes et de grenades. Nous nous posions ainsi plusieurs questions concernant les 'protecteurs' que nous avaient apportés Mazimpaka et son frère en

remplacement des pierres qu'il fallait, selon eux, mettre de côté.

Deux des hommes amenés par Mazimpaka et le bourgmestre étaient des hommes locaux de confiance. L'un était un soldat du nom de Ntabareshya et l'autre, un gendarme du nom de Ntezamaso. Tous deux étaient originaire de Macuba à Gatare. Ils allaient jouer un rôle funeste dans le génocide de Gatare.

Jean Bosco Muhire était un des jeunes hommes que Mazimpaka et son frère voulaient dissuader d'organiser une résistance efficace.

Mazimpaka et son frère, nous trouvant en train de prendre des pierres, nous en empêchèrent en disant : 'Ne prenez pas ces pierres, mettez-les de côté, nous vous apporterons des gendarmes pour votre protection.'

Au soir du dimanche 10 avril, tout était en place pour que l'assaut furieux et vengeur puissent être lancé comme prévu le lendemain. Des milliers de Tutsi non armés avaient été rassemblés à la paroisse, apaisés par une fausse impression de sécurité. Alors, la guerre des nerfs put atteindre son paroxysme. La population locale n'avait cessé d'entendre que sa seule survie dépendait de sa capacité à attaquer la première les Tutsi, considérés comme la cinquième colonne du FPR et qui, selon les rumeurs, avaient tué le président et s'apprêtaient à exterminer les Hutu.

11 AVRIL 1994 : LE PREMIER GRAND MASSACRE À LA PAROISSE D'HANIKA

L'un après l'autre, les témoins ont décrit les scènes infernales auxquelles ils ont assisté à la paroisse d'Hanika le lundi 11 avril 1994, lorsqu'un nombre impressionnant de personnes furent sauvagement tuées et horriblement mutilées. Rien n'eut pu préparer les réfugiés à une telle férocité et à l'ampleur d'un tel assaut. Partout—à l'intérieur de l'église, au centre de santé, au centre de nutrition, dans les appartements des prêtres, dans l'entrepôt et dans la cour-des gens hurlaient, courraient, pleuraient et mouraient. L'homme responsable de ce carnage était Innocent Mazimpaka. Tous les survivants et les témoins interrogés par African Rights affirment unanimement que ce dernier fut, tout au long de cette journée, le coordonnateur de ce massacre de masse. Ce fut lui qui dirigea chacune des étapes de cette opération meurtrière.

Pascasie Nyampundu, qui fut emmenée à la paroisse par Mazimpaka, donna un récit détaillé du massacre.

Aux environs de midi, une attaque fut lancée par un nombre très important d'Interahamwe. Ils étaient surexcités et étaient venus pour nous tuer. C'étaient des gens de Gatare et de Kirambo. Les réfugiés s'étaient amassés dans l'église et dans d'autres endroits comme le centre de nutrition d'Hanika. D'autres se trouvaient au centre de santé. Les miliciens nous encerclaient. Tous les réfugiés—hommes, jeunes garçons, jeunes filles, femmes—se rassemblèrent pour contenir les assaillants. Les femmes et les jeunes filles allaient chercher des pierres que les hommes lançaient vers les Interahamwe afin qu'ils ne puissent pas entrer et nous envahir. Les gendarmes et les policiers communaux, qui prétendaient nous protéger, étaient alors en retrait et regardaient cette bataille de pierres entre les réfugiés et la milice.

Après un certain temps, les Interahamwe lancèrent trois grenades, faisant ainsi plusieurs morts dont une femme enceinte qui fit une fausse couche avant de mourir. Vers environ 15 heures, les Interahamwe, y compris ceux qui portaient des armes à feu, se retirèrent. Nous pensions qu'ils ne reviendraient pas. De nombreux corps gisaient morts et de nombreuses personnes étaient blessées.

Ce jour-là avait lieu une réunion à Cyangugu à laquelle notre bourgmestre devait participer. Dans l'après-midi, le bourgmestre revint de la réunion. Les Interahamwe se trouvaient alors à environ 150 mètres de distance de la paroisse. Lorsque nous vîmes le bourgmestre, nous lui exposâmes nos plaintes. Au lieu de nous écouter, il nous dit que nous n'étions pas l'objet de sa visite. Il partit voir les Interahamwe. Nous nous rassemblâmes dans l'église pour prier. Deux heures plus tard, la milice revint.

Bientôt, il apparut que ces événements de la matinée ne constituaient qu'une répétition générale. En effet, l'après-midi même, les réfugiés furent victimes d'une seconde attaque. Cette fois, les miliciens étaient mieux armés, grâce aux efforts incessants de Mazimpaka pour les approvisionner en grenades. Grâce aux grenades fournies par Mazimpaka, la machine à tuer pu fonctionner parfaitement.

LA PAROISSE D'HANIKA Les séquelles du massacre du 11 avril 1994 sont toujours visibles.

Soudain, nous entendîmes les Interahamwe qui revenaient. Cette attaque était d'une ampleur bien supérieure à celle qui avait eu lieu le midi. Ils brisèrent les vitres et lancèrent des grenades. Ils avaient des armes à feu. La foule des réfugiés se dispersa. Ceux qui se trouvaient dans la cour furent les premiers tués. Ils leur tirèrent dessus. Ceux qui essayèrent de s'enfuir en courant vers les buissons furent rapidement massacrés. C'étaient pour la plupart des hommes capables d'affronter la milice et les autres assassins. A ce moment, la plupart des femmes et des enfants se trouvaient à l'intérieur de l'église. J'étais dans l'église avec mon bébé. Ils pénétrèrent dans l'église et massacrèrent les gens à coups de machettes, d'épées et d'autres objets pointus tels que des massues.

Pascasie souligna le rôle joué par Mazimpaka dans ce massacre.

Ruteruzi' patrouillait et allait ravitailler les Interahamwe en grenades. Il ne cessait ses allées et venues pour trouver des armes à feu, des grenades et des munitions pour les assassins. Même auparavant, entre le 9 et le 12 avril, on le voyait beaucoup à la paroisse d'Hanika. Il venait espionner et estimer le nombre de réfugiés afin de veiller à un approvisionnement suffisant en armes pour les assassins. Au volant de sa voiture, il sillonnait la commune voisine de Kirambo à la recherche d'armes.

A 17 h 30 nous étions enfermés dans l'église avec les Soeurs pénitentes et deux prêtres. Ces derniers furent laissés en paix. A l'intérieur de l'église, il ne nous restait rien à faire qu'à prier Dieu. Alors que nous arrivions à la fin du premier rosaire, nous nous trouvâmes encerclés par les assassins qui nous regardaient par les fenêtres. Tous nous fûmes pris de panique et les prières furent interrompues.

A 18 heures, les actes de barbarie recommencèrent. Les assassins forcèrent les portes et brisèrent les fenêtres de l'église puis lancèrent des grenades. Ils pénétrèrent à l'intérieur de l'église et commencèrent à frapper les réfugiés à coups de machette, de lances, d'épées et de massues. Les réfugiés tentèrent de se cacher ça et là sous les bancs mais en vain. Mon bébé se redressa et reçu un coup de massue derrière la tête. Une demi-heure plus tard, à la nuit tombée, les assassins quittèrent l'église.

Le prêtre compta les corps avec l'aide de certains hommes. Le nombre des victimes s'élevait à 2600.

Nous passâmes la nuit dans ce bain de sang. Certains réfugiés tentèrent de s'enfuir pendant la nuit. Mais bon nombre d'entre eux furent tués en chemin. L'état de santé de mon enfant ne cessait de se détériorer mais je ne pouvais rien faire pour lui.

Pour Augustin Mubiligi, ce massacre reste un souvenir très présent. Augustin, âgé de 46 ans, possédait un étal au marché de Kirambo, une commune voisine de Gatare. Il vivait à Gatare, dans la cellule de Rubyiniro, secteur de Muraza. Ne se sentant pas en sécurité caché dans les buissons, il envoya ses enfants à la paroisse d'Hanika le 8 avril. Quant à lui, il se cacha chez un ami Hutu, pensant que l'état d'insécurité ne serait que passager. Augustin avait déjà eu des problèmes. Lui et son père avaient été arrêtés en octobre 1990 pour "complicité" avec le FPR et sa femme avait été tuée par une mine sur le marché de Kirambo en juin 1993.

Craignant que sa cachette ne fût découverte, il se réfugia à l'hôpital de Kibogora la nuit du 9 avril et se cacha dans les toilettes. Le 10, une attaque y fut lancée et la plupart des réfugiés Tutsi furent tués. Parmi les victimes se trouvaient le fils cadet d'Augustin et la tante de l'enfant, qui avait adopté celui-ci à la mort de sa soeur. Augustin retourna à la paroisse d'Hanika le 11 avril, juste au moment du premier massacre. Lorsqu'African Rights l'interrogea pour la première fois, à Kigali en mars 1995, ce dernier portait encore les cicatrices résultant des coups reçus le 11 avril 1994. Dans une interview ultérieure, accordée en février 1996, il fournit un récit détaillé des agissements criminels de Mazimpaka le 11 avril.

Je suis arrivé à Hanika très tôt le matin. Il y avait beaucoup de réfugies Tutsi venus de Gatare et de Kirambo. D'autres venaient aussi des communes voisines de Kibuve comme Rwamatamu. Nous étions environ 7000 réfugiés avec notre bétail, à savoir des vaches et des chèvres. Quatre gendarmes semblaient nous garder, ainsi qu'Isaac Kayimba, qui était policier communal. Vers 8 heures, l'abbé Aimé Mategeko nous a dit d'aller chercher de l'eau. Mais nous avons hésité en lui disant que les génocidaires allaient nous tendre des pièges. Il nous a dit de couper les bambous pour en faire des bâtons. Ces bambous se trouvaient juste à côté de la paroisse d'Hanika. Nous nous sommes armés de ces bambous et sommes allés chercher de l'eau.

Vers 10 heures, Innocent Mazimpaka, alias 'Neti', est arrivé à la paroisse dans son véhicule Pajero blanc. Dans ce véhicule se trouvait un policier communal de Gatare, dont j'ignorais le nom parce qu'il était nouveau. Mazimpaka est allé chez l'abbé Aimé Mategeko où il a passé quelques minutes. J'ignore l'objet de leur discussion. Sans rien nous dire, Mazimpaka a circulé partout où nous étions et il est reparti. Après son départ, l'abbé est venu nous dire qu'il fallait nous attendre à une attaque des tueurs.

Nous avons essayé de nous organiser en entassant des cailloux pour nous défendre. Les hommes et les jeunes garçons avaient essayé de faire une barrière contrôlant toute la cour de la paroisse et le centre de santé d'Hanika. Il y avait une pierre tombale d'un prêtre d'Hanika qui avait trouvé la mort, je crois en 1991,

lorsque son véhicule avait cogné une mine. Cette pierre constituait une frontière nous séparant de la zone des génocidaires. Nous étions décidé à empêcher les agresseurs de dépasser cette limite là.

"C'était Mazimpaka lui-même qui donnait des grenades aux tueurs qui étaient venus nous massacrer. Il circulait partout, estimant notre nombre. Il est parti du côté de Kirambo pour demander du renfort en hommes et munitions."

Vers ¹¹ heures, un groupe de miliciens nous a envahi. Nous avons commencé à leur lancer les cailloux. Mais les miliciens nous jetaient des grenades et beaucoup de nos combattants mouraient.

Augustin témoigna de la présence de Mazimpaka sur les lieux du massacre.

A chaque fois que les criminels se repliaient, je voyais le véhicule de Mazimpaka venir où nous étions et repartir sans rien nous dire. Il allait voir les criminels. Ces derniers revenaient avec des grenades et je réalisais très bien que c'était Mazimpaka lui-même qui donnait des grenades aux tueurs qui étaient venus nous massacrer. Il circulait partout, estimant notre nombre. Il est parti du côté de Kirambo pour demander du renfort en hommes et munitions. Vers midi, ils ont épuisés leur grenades et nous avons pris le dessus sur ces envahisseurs. Parmi eux se Simbikangwa, ancien communal originaire du secteur Rumanfu. Ce dernier était le meneur de l'attaque. Nous avons réussi à le tuer avec des pierres et des cailloux. Puisque nous venions d'abattre un gros poisson, tous les génocidaires ont perdu courage et se sont dispersés.

Mais le sentiment de victoire des réfugiés fut de courte durée. Mazimpaka s'employa en effet à alimenter la frénésie de combat des tueurs en leur fournissant des grenades.

Innocent Mazimpaka est venu vers l'enclos de l'abbé Aimé Mategeko. Il avait un sac en caoutchouc rempli de grenades. Il a dit à l'abbé que c'était incompréhensible que les Tutsi aient fini les Hutu avec leurs bambous taillés. Il a beaucoup regretté la mort de Simbikangwa. Il a dit qu'il allait alerter et mobiliser les Hutu afin de venir faire face à l'agression des Tutsi. J'étais à côté du véhicule de Mazimpaka, stationné en face de l'enclos et j'entendais tout cela. Il a dit à l'abbé de faire sortir tous les réfugiés qui étaient dans l'enclos s'il ne voulait pas s'exposer. Mazimpaka est parti. Il a convaincu son frère cadet, le bourgmestre Fabien Rugwizangoga. Les deux sont allés mobiliser les Hutu afin de venir éliminer tout le monde. Le bourgmestre dans sa camionnette Hilux, 'Neti' dans sa Pajero. Ils transportaient les grands tueurs et organisateurs du génocide qu'ils amenaient près de la maison du PADEC. Parmi eux se trouvait Diogène Bashyitsi, ancien inspecteur de Gatare, arrêté à Gatare. Ils

ont fait amener aussi Donatien, directeur des écoles primaires. Ils ont pris Emmanuel Gatabazi, l'ancien bourgmestre de Gatare, Rwamasasu, grand assassin, et quelques commerçants comme Nasson Biraro. Il y avait aussi quelques intellectuels comme Ntigurirwa, enseignant à l'école primaire de Cyavumu.

Un nombre très important de résidents de la région, rassemblés par Mazimpaka et son frère, vinrent consolider les rangs des tueurs. Les réfugiés les regardaient, pressentant le malheur, tandis que ces hommes discutaient de leur sort.

Ils se sont réunis là-bas et nous pouvions voir ce grand groupe qui s'apprêtait à nous attaquer. Nous ne savions quoi faire. Le pasteur Assiel Ngwije et moi sommes allés au centre de santé et avons pris le téléphone pour dire à mon beau-frère Joram, qui était à Bugarama [une commune à Cyangugu], que les membres de sa famille avaient tous été tués et que nous aussi allions bientôt mourir. Je lui ai dit que Mazimpaka était en train de distribuer des grenades. Le pasteur, Assiel Ngwije, est allé dans l'église et a fait une longue prière. L'abbé Mategeko nous a dit d'aller prier pour bien mourir. La mort était pour nous inévitable puisqu'aucune autorité civile ne voulait nous comprendre.

Un petit groupe de rescapés du massacre de la cour, dont je faisais partie, a jugé bon de s'installer à côté de la tombe du prêtre que j'ai mentionné. Nous prenions un risque puisque notre effectif n'était pas en mesure de contenir les tueurs.

Vers 13 heures, le bourgmestre, accompagné de Mazimpaka, est venu et nous a dit de déposer nos armes et de nous asseoir. Nous avons obéi. Il a dit qu'il fallait que le pardon soit demandé entre Hutu et Tutsi afin que les tueries s'arrêtent. Marcel Mafurero, un enseignant Tutsi, n'a pas caché son mécontentement et il a dit : 'Nos maisons sont en train de brûler sur les collines, nous avons été chassés de nos biens, nous avons fui vers la paroisse loin d'eux. Ils nous ont poursuivis ici et voilà les gens qu'ils viennent de tuer, comment voulez-vous que nous demandions pardon à ces tueurs ?' Le bourgmestre n'a pas répondu. Il a plutôt dit que nous étions désobéissants de nature et qu'il fallait nous attendre à mourir. Mazimpaka est intervenu en disant qu'il fallait nous tuer avant la tombée de la nuit. Il a regardé derrière, puisque les criminels, au moment où le bourgmestre prétendait tenir une réunion avec nous, avaient profité de l'occasion pour nous encercler complètement. Lorsque Mazimpaka a regardé derrière ; il a dit à ses tueurs de faire leur travail. Il a dit à haute voix qu'il était nécessaire de finir tout le monde. Il a donné l'exemple en écrasant avec son véhicule les réfugiés qui s'étaient assis tout autour. Il voulait montrer aux tueurs que les Tutsi n'avaient plus de valeur et plus de place à Hanika. Il a écrasé tous les Tutsi rencontrés dans le chemin allant de l'enclos entourant les appartements des prêtres vers la route menant à

la paroisse d'Hanika. Il a fait cela au même moment où les tueurs nous abattaient avec leurs machettes et massues ainsi qu'avec les grenades.

Ce fut un moment sinistre et terrible. Augustin poursuivit son témoignage en décrivant la panique qui submergea les réfugiés.

C'était le sauve qui peut. Des cris de détresse se faisaient entendre. Je ne savais pas où fuir. J'ai cassé la vitre d'une maison qui servait de magasin aux prêtres. J'ai plongé à travers cette ouverture dans une salle bourrée de sacs de lait. Quelques minutes après, une grenade fut lancée là-bas. Mais, par chance, je suis demeuré sain et sauf. J'ai quitté cet endroit pour regagner la cour et aussitôt j'ai reçu des éclats de grenade au niveau du pied et j'ai été blessé. Je suis revenu dans ladite salle de dépôt de lait. J'ai essayé de me camoufler dans ces sacs de lait en poudre déchirés.

Il a dit à haute voix qu'il était nécessaire de finir tout le monde. Il a donné l'exemple en écrasant avec son véhicule les réfugiés qui s'étaient assis tout autour. Il voulait donner un exemple aux tueurs que les Tutsi n'avaient plus de valeur et plus de place à Hanika."

Depuis son lieu de refuge, Augustin observa la participation incessante de Mazimpaka au massacre.

Je voyais à travers la cassure de la fenêtre comment Innocent Mazimpaka faisait sortir de son véhicule le sac en caoutchouc, rempli de grenades. C'était un sac noir. Il a procédé à la distribution de ces grenades en disant à ses génocidaires de ne laisser aucun Tutsi puisque nous leur avions taillé des bambous. Il distribuait ces grenades dans la cour et je voyais tout cela à travers la faille de la fenêtre. Avec ces grenades, les criminels ont envahi l'église et tué tous les Tutsi qui s'y trouvaient, y compris mes enfants.

Les enfants qu'Augustin a perdu se nommaient Anne Mukansamaza, 14 ans et élève en sixième année d'école primaire, Manace Uwimana, 11 ans et élève en quatrième année d'école primaire, Ndorimana, cinq ans, et Ndabitegereje, trois ans.

Vers 18 h 30, les génocidaires se sont arrêtés et sont rentrés chez eux. L'abbé Aimé Mategeko est apparu et est venu nous voir vers 20 heures. Il nous a dit : 'Vous qui êtes vivant, cherchez où fuir puisque demain ils vont venir vous achever.' Franchement nous ne voyions pas où aller et nous ne voyions pas de secours. J'ai dit à l'abbé de téléphoner aux autorités de Cyangugu à la préfecture pour leur demander

de venir nous protéger. Il m'a dit qu'il l'avait fait mais que personne n'avait voulu venir.

Cette nuit là, saignant et couverts de bleus, Augustin et son fils aîné, Albert Uwinweza, se rendirent au domicile d'un ami proche, un Hutu de Kirambo. Il restèrent chez lui jusqu'à fin avril, date à laquelle ce dernier avait organisé leur évacuation sur l'île Ijwi, 14 en compagnie de trois autres Tutsi qu'il cachait aussi.

Le prêtre méthodiste Assiel Ngwije, était présent à l'intérieur de l'église lorsque les massacres commencèrent pour de bon. Il décrit les scènes qui ont laissé dans sa mémoire une trace indélébile.

Lundi 11 avril, j'ai vu Mazimpaka trois fois. Avant midi, le temps a été consacré au jet de cailloux par les réfugiés Tutsi contre les tueurs qui ripostaient en lançant des grenades. Les jeunes garçons et hommes Tutsi qui étaient aux prises avec les envahisseurs venaient de trouver la mort. Ce jour-là, nous avons connu des pauses de combat dans la matinée. Ces pauses signifiaient que les tueurs n'avaient plus de grenades. Ils se repliaient et Mazimpaka revenait dans notre camp; il regardait les corps des victimes sans rien dire et repartait voir les tueurs. Immédiatement, ces tueurs étaient réanimés, je dirais, car ils revenaient avec des souffle grenades et du à nouveau. Personnellement, j'accuse Mazimpaka d'avoir distribué des grenades aux miliciens et de ne s'être jamais adressé aux malheureux que nous étions. Il supervisait plutôt le nombre de ceux qui étaient tués et ceux qui restaient.

Vers midi, nous avons entendu des cris de joie. Nous nous sommes repliés à l'intérieur de l'église pour prier Dieu qui restait notre seul sauveur. A peine finissions-nous les 'Amen' que les tueurs revinrent. C'était dans l'aprèsmidi. Ils nous ont envahis sans aucune résistance. Ils ont commencé l'élimination systématique de tous les réfugiés en allant d'un banc à l'autre. Certains réfugiés essayaient de se cacher dans les recoins de l'église. Mais les tueurs y lançaient des grenades.

Assiel décrivit comment il échappa de peu à la mort.

J'étais devant, sur l'autel, avec un petit nombre de femmes et d'enfants. Je priais le bon Dieu pour qu'il m'envoie le vrai tueur qui me donnerait un seul coup mortel. Miraculeusement, vers 6 heures, les tueurs décidèrent d'en rester là pour ne revenir que le jour suivant.

Ayant armé ses troupes pour le premier grand massacre, Mazimpaka attendit de pouvoir les féliciter pour leur "bon travail." Assiel les observait tandis que les assaillants

¹⁴ Témoignage recueilli à Kigali, le 14 février.

évaluaient le succès de leur premier jour de "travail."

Ils sont partis, mais bon nombre d'entre eux sont allés se réunir en face de la maison du PADEC, tout autour de son véhicule. Ils félicitaient Mazimpaka en lui disant que sans son apport en munitions, ils n'auraient pas pu finir tous ces réfugiés Tutsi.

Vers la soirée, le bourgmestre est venu et je me suis adressé à lui pour le supplier de sauver au moins les petits enfants. Il m'a répondu qu'il n'y aurait plus jamais de refuge pour les Tutsi, qu'il fallait s'attendre à notre mort inévitable. Il m'a dit que partout les barrières des miliciens étaient érigées. Quant à son frère aîné Mazimpaka, il n'a pas voulu dialoguer avec nous. Mais je le voyais plutôt partager un verre avec ces tueurs, en train de les féliciter.

Je suis retourné à l'église, couvert du sang des gens qui saignaient et entouré par les cris des personnes qui agonisaient. Ceux qui étaient grièvement blessés se faisaient entendre. J'entendais les soupirs de tout ce monde-là.

Parmi les personnes tuées ce jour là, à l'église et dans ses environs, figuraient les cinq enfants d'Assiel :

- Johnson Kalinda, enseignant à l'école primaire ;
- Josué Nsabimana qui était en cinquième au secondaire ;
- Emmanuel Tuyishime, élève en troisième année secondaire ;
- Daniel Ndayisabye, élève en troisième année secondaire;
- Sosthène Byilingiro, cinq ans.

Heureusement, l'épouse d'Assiel survécut. A minuit, il partirent se cacher au domicile d'un homme Hutu qui avait dissimulé Assiel pendant les attaques de 1973. Il les accueillit. Lorsqu'il se mit à craindre qu'il ne fussent découverts, il les conduit au domicile respectif de certains membres de l'église méthodiste libre. Ils s'organisèrent pour qu'Assiel et son épouse puissent atteindre l'île Ijwi. A partir de là, Assiel et son épouse se rendirent à Bukavu et revinrent au Rwanda après la chute du gouvernement intérimaire. Assiel résume, en ces termes, le rôle joué par Mazimpaka:

Pour moi, Innocent Mazimpaka était le promoteur et facilitateur de la mort de toutes les victimes de la paroisse d'Hanika et du bureau communal de Gatare car il avait l'habitude de s'y rendre aussi avec des grenades qu'il distribuait aux tueurs afin d'éliminer la foule de Tutsi qui était au bureau communal. ¹⁵

Le fils d'Assiel, Pierre Aimé Bahizi, se cacha dans les bois derrière l'église et put observer le déroulement du massacre.

 $^{\rm 15}$ Témoignage recueilli à Kigali, le 30 janvier 1996.

Le lundi 11 avril, vers 14 heures, les miliciens, munis de machettes et d'épées, nous ont attaqués. Parmi ces miliciens, il y avait ceux qui étaient venus le matin avec Mazimpaka. Nous avons essayé de nous défendre en utilisant des pierres.

Le massacre s'accéléra dans l'après-midi. Pierre en explique la raison :

Vers 16 heures, Mazimpaka a apporté des grenades dans sa voiture Pajero. Il a commencé à les distribuer aux miliciens. Les miliciens avec ces grenades ont tué beaucoup de personnes. Je me suis caché dans les bois qui étaient derrière l'église. Deux jours plus tard, je suis retourné dans l'église où j'ai trouvé beaucoup d'enfants et de femmes qui avaient reçu des coups de machettes sur la tête. Les cadavres étaient dans la cour de l'église, à l'intérieur de l'église et partout où les réfugiés étaient installés.

Anselme Habiyaremye fut parmi les jeunes hommes qui tentèrent de repousser les assaillants. Il menèrent un combat courageux. Cependant, les grenades que Mazimpaka ne cessait de fournir finirent par venir à bout de leur résistance.

Lundi 11 avril dans la matinée, nous étions aux prises avec les criminels qui voulaient nous finir. Nous étions près de 7000 réfugiés Tutsi et nous les hommes, nous essayions de contenir ces attaques des Interahamwe en utilisant des cailloux et des pierres. Mais étant donné qu'ils utilisaient des grenades, c'était inutile de résister.

Je voyais comment le véhicule de 'Ruteruzi' circulait et allait rejoindre les Hutu là où ils s'étaient repliés. Aussitôt que le véhicule arrivait, ils retournaient avec du nouveau courage et des grenades pour nous finir. Mazimpaka était donc leur fournisseur en grenades.

Dans l'après-midi, vers 14 heures, une attaque de grande envergure a été lancée contre l'église d'Hanika. [Il y avait] des explosions de grenade dans la foule de réfugiés, machettes, massues—c'était horrible. Miraculeusement, je n'ai pas été tué ce jour-là, puisque les tueurs se sont repliés avant de me finir. La nuit, j'ai quitté la foule des réfugiés Tutsi. J'ai commencé à me cacher dans la forêt et la brousse jusqu'au mois de mai. Chaque jour, je changeais d'endroit. Je suis même arrivé dans la préfecture de Kibuye, dans les forêts des communes Rwamatamu et Gisovu.

Mais même à Kibuye, Anselme n'était pas à l'abri de la détermination fanatique de Mazimpaka à exterminer tous les Tutsi de Gatare (voir plus loin).

Eliane Mukankeko ne connaissait pas Mazimpaka avant le génocide. Eliane est âgée de 22 ans et vivait dans la cellule de Bitaba dans le secteur de Rukanu. Effrayée par la montée de tension, elle trouva refuge dans la paroisse le 10 avril. Elle y resta jusqu'à la nuit

du 12 après laquelle elle se cacha au domicile de son oncle maternel, un Hutu. Elle décrivit les événements du lundi et le rôle de Mazimpaka.

Lorsque nous étions à la paroisse en train de lutter contre eux, j'ai vu Ntabaresya qui lançait la première grenade sous l'ordre de Mazimpaka. 16

Uwera Kasita vit que des caisses de grenades étaient déchargées de la voiture de Mazimpaka et entreposées dans une maison voisine. Comme beaucoup d'autres réfugiés qui le connaissaient, Uwera s'inquiéta mais ne put parvenir à croire que ces armes étaient destinées à les exterminer.

Dans l'après-midi du dimanche, Mazimpaka est parti dans son véhicule blanc de marque Pajero et est revenu avec des gendarmes et des cartons remplis de grenades qu'ils stockaient dans la maison du PADEC dans laquelle Mazimpaka vivait pendant le génocide avec son collègue qui gérait le PADEC, un nommé Jean-Baptiste Siborurema. Le voyant stocker toutes ces grenades, personne ne pensait que c'était pour nous éliminer. Il y en a qui pensait que c'était pour se protéger. Mais le fait qu'il était toujours accompagné de gendarmes nous inquiétait. Ce dimanche-là, beaucoup de Tutsi se sont réfugiés à la paroisse, d'autres au bureau communal de Gatare.

Lundi 11 avril, Mazimpaka continuait à aller s'approvisionner en grenades, je ne savais, où et revenais les distribuer aux miliciens Hutu qui avaient passé la journée en train de nous lancer des grenades alors que nos jeunes hommes essayaient de se défendre avec des pierres.

Avant midi, il y avait beaucoup de corps dans la cour de la paroisse, de telle sorte que la voiture de Mazimpaka ne trouvait où passer.

Mais ceci n'arrêta pas Mazimpaka.

L'après-midi, alors que nous étions à l'intérieur de l'église, les tueurs nous ont envahis et ont commencé l'élimination systématique de tous les Tutsi réfugiés à Hanika. Je fut battue à coups de massue. Mais je n'ai pas été achevée. Je suis restée engloutie parmi les corps des victimes.

Le dimanche 10 avril, Alphonse Rugasira envoya sa femme et ses cinq enfants à la paroisse et s'y rendit lui-même avec son père le lundi matin. Il était à peine arrivé que l'assaut fut donné.

C'est à 9 h 30 que nous avons été attaqués par les assassins dont Michel Mukono (maintenant en prison); Oscar Nkerabahizi, ¹⁷ Gashema, en exil; Augustin Ruhumuliza etc...

A 15 heures, je me suis caché dans une chambre, derrière les appartements des prêtres, avec une soeur religieuse nommée Maman Ignace. Pendant la nuit, je suis rentré dans l'église pour voir s'il y avait des survivants de ma famille. J'y ai trouvé ma femme et mes trois enfants. Je suis sorti avec eux et nous sommes allés en brousse.

Malheureusement, le soulagement d'Alphonse de voir sa femme et ses trois enfants en vie fut de courte durée (voir plus loin).

Thérèse Mukamugenga douta de la sincérité de Mazimpaka lorsqu'il tenta de présenter la paroisse comme un lieu de cachette sûr. Elle affirme qu'il y eut un moment de répit le lundi après que des réfugiés tuèrent un des assaillants. Mais ce répit ne devait pas durer.

Il y a eu une accalmie de quelques minutes. Mazimpaka est arrivé dans une Land Cruiser. Il a circulé partout dans la paroisse, estimant, paraît-il, le nombre de survivants, puis a regagné le centre de négoce d'Hanika sans rien dire. C'est après son départ que nous avons subi une véritable attaque armée avec grenades et balles blanches. Nous étions affaiblis. Les tueurs nous ont rejoints à l'intérieur de l'église et se sont mis à tuer systématiquement. Ils ont interrompu leur 'travail' à la tombée de la nuit.

Mon mari, notre enfant et moi étions toujours vivants. Mon mari nous a conduits au centre de santé pour nous y cacher. Lui a pris le chemin de la brousse. Je dirais que ce jour a été, pour mon mari et moi, notre dernier adieu.

Thérèse fut découverte tôt le mardi matin. Elle reçut des coups de massue sur tout le corps et, plus particulièrement, sur la tête. Elle fut laissée pour morte. Son enfant fut violemment battu et mourut le lendemain. Le soir, elle abandonna la paroisse et se cacha avec des familles Hutu qui étaient des amis. La famille de Nsazumtware l'aida à s'enfuir pour l'île Ijwi le 28 avril. 18

Oda Mukamukwende gagne sa vie comme petite commerçante à Kigali. Sa famille est originaire de Rwamatamu à Kibuye. En 1989, elle épousa un homme de Gatare. En 1991, ils emménagèrent dans la cellule de Kijima, secteur de Rukanu a Gatare où ils vécurent jusqu'à la fin du génocide.

Le matin du lundi 11 avril, j'ai vu des maisons qu'on était en train de brûler et dont on enlevait les tôles. Nous avons aussitôt quitté la maison pour aller à la paroisse. Les assassins nous ont rejoints aux environs de 9 heures. Nous nous sommes défendus avec des pierres et

Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 30 janvier 1996.

¹⁷ Il a été tué plus tard par un policier, lors des disputes concernant les biens des victimes du génocide.

¹⁸ Témoignage recueilli à Kigali, le 6 février 1996.

avons tué l'un d'entre eux. Pendant l'accalmie de 13 heures, le bourgmestre et Mazimpaka sont venus nous voir. Les deux se sont tenus devant nous et le bourgmestre nous a dit : 'Calmez vous et n'ayez plus peur. Nous allons essayer de vous protéger et ces assassins ne vont pas revenir. Ainsi, ne vous dispersez pas, entrez tous dans l'église.' Aussitôt, la majorité est rentrée dans l'église et s'est mise à prier le bon Dieu qui restait le seul sauveur.

Mais Oda ne crut pas à ces paroles rassurantes.

Voyant que le bourgmestre et Mazimpaka nous trompaient, je ne suis pas entrée. Je me suis plutôt cachée dans un dépôt de vivre des prêtres. Vers 16 heures, les assassins sont revenus avec des grenades qu'il firent exploser dans l'église où le bourgmestre et Mazimpaka avaient laissé les survivants. [Les tueurs] étaient fatigués et gênés par la nuit. J'ai entendu les assassins qui disaient à haute voix : 'M. l'abbé, au revoir, nous reviendrons demain.' Mategero leur répondit : 'Allez-y, que Dieu vous bénisse. 'Ce prêtre est venu ensuite nous dire : 'Quittez ce dépôt ; allez en brousse. C'est plus sécurisant que de s'entasser dans une maison. 'Ceci étant, j'ai quitté cette maison avec ma soeur cadette, Consolé Mukarugema, et mon enfant, Marie-Claire Ukwijejukundwa. Notre domestique était déjà morte.

Alors qu'elles étaient dissimulées dans les buissons, la soeur d'Oda fut découverte et tuée. Oda se rendit au domicile d'un Hutu du nom de Charles Nsengimana. Début mai, elle parvint à atteindre l'île Ijwi. 19

Un certain nombre de Hutu qui se trouvaient à Hanika décrivirent les efforts de Mazimpaka pour coordonner les massacres. Alors qu'aux rumeurs répandues par Mazimpaka succédaient partout la colère et la panique, Daphrose Mukarwego, mariée à un Tutsi, avait toutes les raisons d'être inquiète.

Dimanche, profitant de l'aggravation des événements à Birembo, les Hutu de notre région ont demandé aux Tutsi de mettre leurs vaches à leur disposition sous prétexte de les protéger. En plus, ils leur faisait payer 500 francs par vache. C'était à 14 heures que les incendies et pillages ont démarré et les Tutsi ont fui vers la paroisse. Ils ne savaient plus ce qui était advenu de leur vaches supposées être protégées. A 15 heures le même jour, j'ai pris la fuite avec mon mari vers la paroisse.

Daphrose quitta la paroisse le lundi matin afin de préparer le repas au domicile d'un homme appelé Rwabugyera.

Une fois que nous étions arrivés là, un certain Evariste Kanyemera, maintenant en prison, nous a dit : 'La situation est grave. Nous allons maintenant à la paroisse.' Quand je lui ai demandé le motif, il a dit : 'C'est notre secret.'

Ce "secret" devint rapidement connu de tous. Daphrose était présente pour voir que les personnes avec qui elle était encore le matin même, y compris son époux, n'étaient plus qu'un amas de corps.

Après quelques minutes, les assassins ont attaqué la paroisse. Je suivais à travers la haie le déroulement de la bataille.

Daphrose raconta très précisément comment Mazimpaka contribua à cette "bataille" inégale.

La participation de Mazimpaka fut capitale. A travers cette haie, j'ai vu sa voiture blanche passer pour aller à la commune chercher des grenades. Il est allé à Kirambo pour en apporter d'autres.

Daphrose rencontra Mazimpaka le soir du 11 avril.

Je l'ai rencontré le lundi soir, là en bas, à côté de la route menant à Gatare. Il conduisait, assis à côté de son policier. Je me suis arrêté et je lui ai dit : 'Les Hutu nous ont massacrés. 'Il a répliqué : 'Tais-toi et fous le camp. D'ailleurs pourquoi celle-ci vit-elle encore ?' Mazimpaka et ses acolytes Ntabareshya, Nubaha et Ntezamaso ont participé aux massacres de Kizenga. Au retour, ils avaient des chèvres et des vaches.²⁰

Cité précédemment, Donatien Ntirusekanwa, qui est directeur d'un centre d'éducation, affirme :

Il a joué un rôle dans l'entassement des Tutsi à la paroisse d'Hanika pour faciliter les meurtres. Dans ce cadre, c'est lui-même qui a amené la famille de Fabien Gakimane à la paroisse.

Lundi matin, le 11 avril, j'étais chez moi lorsqu'un enseignant nommé David Bicamumpaka est venu nous dire : 'Nous allons à la paroisse pour attaquer les Tutsi. Sachez le.' J'ai tout suivi ce jour là. Ils ont utilisé des grenades dans l'après-midi. Une fois les grenades épuisées, Mazimpaka allait en amener d'autres chez Kizungu à Mwasa. Il prit ensuite son véhicule pour aller en rechercher à Kirambo.

L'étendue de l'action de Mazimpaka, en tant que commandant en chef des massacres, est encore illustrée par le fait que, le lundi matin, le bourgmestre assistait à une réunion à Cyangugu et avait donc laissé à son frère aîné les choses en main. Mazimpaka ne le laissa pas tomber. François Nsanzumutware parla en effet

¹⁹ Témoignage recueilli à Kigali, le 13 février 1996.

²⁰ Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 30 janvier 1996.

de la sérénité avec laquelle Mazimpaka mena l'opération.

Avec son véhicule, il courait ici et là, distribuant des grenades aux assassins et allant chercher d'autres grenades en cas de besoin. Ceci a été très clair le lundi 11 avril lorsque, à son retour d'une réunion tenue à Cyangugu, le bourgmestre est arrivé trouvant des tueries déjà en cours, appuyées sérieusement par Mazimpaka, qui non seulement avait tenu très tôt le matin la réunion organisatrice mais s'était aussi chargé de la livraison des grenades.

Avant le génocide, Albert Kamuleti était policier communal à Gatare, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Avant l'arrivée de Mazimpaka à Gatare, Albert fut le policier chargé par le bourgmestre d'exécuter un homme qui avait l'intention de troubler la paix de Gatare. Albert est originaire de la cellule de Gisesero, secteur de Kilimbi dans la commune de Rwamatamu à Kibuye. Agé de 42 ans, il est marié et père de quatre enfants.

Mazimpaka a encouragé le génocide et y a considérablement participé. Je sais bien qu'il distribuait des grenades aux assassins. Il a donné ces grenades à Ntabareshya et Ntezamaso qui les ont utilisées dans les tueries à la paroisse d'Hanika. Il a emporté, dans son véhicule Suzuki Samurai blanc, d'autres grenades lorsqu'il s'est rendu aux massacres de Kilimbi, près de l'église adventiste et à Kizenga [Kibuye]. Et alors, une fois que les cartouches vinrent à manquer, il s'est rendu à Cyangugu accompagné de Kizungu et Ntezamaso pour en amener d'autres.

Albert formula d'autres accusations, rapportées plus loin, à l'encontre de Mazimpaka.

Craignant pour le sort de ses enfants Tutsi, Primitive Mukahigiro prit la précaution de les cacher avec ses parents. Elle retourna ensuite à Gatare où elle eut de nombreuses occasions de voir Mazimpaka.

Dimanche 10 avril, Mazimpaka est allé tromper un riche nommé Forodo Nsengumuremyi, un boutiquier qu'il a trouvé dans sa boutique. Il lui a dit : 'Je viens faciliter ton évacuation. Viens, je vais t'accompagner chez toi et personne ne va te toucher.' Sa seule intention était de permettre le pillage de sa boutique et de le faire tuer sans qu'il ne se doute de quoi que ce soit. En effet, aussitôt parti, sa boutique a été pillée et le lendemain, très tôt le matin, il a été

"Je sais bien que la massue et la machette ne peuvent pas suffir pour exterminer les Tutsis. Il est nécessaire de chercher des grenades."

décapité, probablement avec la complicité de Mazimpaka qui savait qu'il était chez lui. Le dimanche, les gens fuyaient en grand nombre. Prise de peur, j'ai amené mes enfants chez mes parents. Le soir, je suis allée voir mon mari à la paroisse où j'ai passé la nuit du dimanche. Mazimpaka était présent et était en train de dire: 'Faites vite, comme il est dans vos habitudes, vous allez commencer par les vaches! Faites l'essentiel, cela viendra après. Attaquez surtout du côté nommé Mu Biraro By'Inkoko.' Je regagnais aussitôt la paroisse pour avertir les Tutsi des préparatifs

des assassins. Arrivée là, j'ai rassemblé avec les autres des pierres en prévision de leur attaque. Ils sont venus sans arme à feu. Nous lancions des pierres contre eux. Un certain Jean Simbikangwa est mort vers 11 heures. M'avançant un peu, j'entendis Mazimpaka dire : 'Je sais bien que la massue et la machette ne peuvent pas suffir pour exterminer les Tutsi. Il est nécessaire d'aller chercher des grenades.' Il prit aussitôt son véhicule et celui du bourgmestre pour aller à Kirambo apporter ces grenades.

Tenant dans leurs mains les grenades de Mazimpaka, les assaillants étaient prêts à lancer une attaque massive.

Dans l'après-midi, les assassins, munis de grenades, sont revenus. Avec le lancement de la première grenade, j'ai fui vers la maison de mes parents.

Primitive retourna très tôt le lendemain pour chercher des survivants parmi la famille de son mari. Son mari était décédé et seule une de ses proches était encore vivante. Pendant sa visite, Primitive surprit Mazimpaka en train de voler des biens.

Angélique Mukangira, l'actuelle conseillère du secteur de Rukanu, fut elle-même cachée par Mazimpaka, ce qui la mit dans une position privilégiée pour décrire les activités de ce dernier pendant les mois du génocide. Angélique est originaire de la cellule de Gatyazo. Agée de 31 ans, elle est mariée et mère de trois enfants.

Je ne connaissais pas suffisamment Mazimpaka avant le génocide. Il venait quelques fois pour contrôler quelques coopératives. Il nous a un jour amené des cartes sur lesquelles était mentionné son nom, nous disant qu'il était chargé des droits de l'homme. A cette époque là, c'était un homme bon.

Elle parle de l'arrivée de Mazimpaka à Gatare peu après la mort d'Habyarimana.

La tension est montée, surtout le samedi 9 avril lors de l'arrivée d'Innocent Mazimpaka. Je l'ai vu ivre le soir au cabaret de Gatera avec Jean-Baptiste Siborurema. Ce même jour, l'assassin Gashema est venu à la maison et nous a dit : 'Neti vient de nous dire que les événements sont graves à Kigali et que nous devons nousmêmes être prêts.'

Le lundi 11 avril, Mazimpaka emmena Angélique à la maison du PADEC qu'il occupait, afin de la cacher.

Comme je n'avais plus peur, car protégée par un homme comme lui, j'ai essayé de suivre le déroulement du massacre de lundi. Ce jour là, il faisait des courses ça et là avec son véhicule pour faciliter les meurtres. Voyant qu'un Hutu, Simbikangwa, venait de mourir sur le champ de bataille où s'affrontaient assassins et Tutsi rassemblés à la paroisse, il s'est décidé à apporter des grenades, accompagné de Rwamasasu et Gatabazi.

Comme Mazimpaka l'avait souhaité, les grenades avaient accompli leur "travail." Au soir du lundi 11 avril 1994, entre 3500 et 4000 personnes gisaient mortes à la paroisse d'Hanika. Elles n'avaient commis aucun crime

Avant qu'elle ne change de nom, la LIPRODHOR se nommait LICHRODOR, Ligue chrétienne de défense des droits de l'homme au Rwanda. Elle était proche de l'église catholique, un lien qui ne fut pas rompu avec le changement de son appellation. Il est tristement ironique de voir que le président d'une organisation des droits de l'homme, proche de l'église catholique, est accusé d'avoir fourni des armes qui ont servi à massacrer des milliers d'innocents à l'intérieur d'une paroisse catholique.

APRÈS LE 11 AVRIL : LES MASSACRES ET LA DISSIMULATION SE POURSUIVENT

Malheureusement, le massacre du 11 avril allait en appeler d'autres qui se poursuivirent tout au long du mois d'avril 1994 à la paroisse d'Hanika. Il restait encore quelques hommes à tuer. Mais après deux semaines d'exécutions sélectives de personnes de sexe masculin vint le tour des femmes et des jeunes filles.

Toutefois, les événements du 11 furent d'abord considérés comme une victoire à célébrer. Le massacre du lundi constituait un travail "bien fait." Mazimpaka organisa donc les festivités qui convenaient. Uwera Kasita, qui vivait près de la paroisse continue son récit.

Le lendemain dans l'après-midi, c'est-à-dire le mardi 12 avril, j'étais toujours dans l'église. J'ai vu Innocent Mazimpaka entouré des Interahamwe en uniforme. Il y avait aussi son frère cadet qui était bourgmestre de Gatare. Les véhicules étaient garés en face de la maison du PADEC que Mazimpaka occupait pendant le génocide. Tout le monde buvait de la bière. Je voyais Mazimpaka en train d'animer la foule. Mais je ne pouvais pas entendre ce qu'ils disaient.

Après avoir bu de la bière, on se mit à tuer les blessés puis à nettoyer la "saleté," les corps de ceux à qui on avait ôté la vie.

Les corps des victimes remplissaient la cour de la paroisse d'Hanika. Les véhicules ne pouvaient pas s'approcher de la paroisse à cause des cadavres qui jonchaient la cour. [Mais] avant de partir, [ce groupe] est venu à pied à l'intérieur de l'église où les enfants et les blessés pleuraient beaucoup. Beaucoup de ces criminels étaient stationnés devant la maison qui était le bureau du secrétaire de la paroisse.

Le bourgmestre nous a dit de nous taire. Il a dit aux survivants de soulever les corps des victimes. Il a ajouté que le génocide était désormais fini. Il disait cela alors qu'il voyait très bien que les miliciens achevaient ceux qui agonisaient et qui criaient au secours, au fond de l'église. Je n'ai pas pu me retenir. J'ai dit à haute voix qu'il ne fallait pas nous mentir, qu'il fallait plutôt nous donner de l'eau à boire. Très furieux, le bourgmestre m'a dit de me taire. Il m'a demandé qui m'avait désignée juge des réfugiés. Il a ajouté que nos frères Tutsi avaient fini les Hutu Kombozi (membres de la jeunesse du PSD).

Mazimpaka et son frère supervisaient la milice tandis qu'elle achevait les réfugiés blessés.

Mazimpaka a apporté des gants aux génocidaires et leur a dit d'enlever 'la saleté' dans l'église. Il disait cela alors qu'il voyait très bien comment ces tueurs achevaient les survivants. Il semblait les encourager à finir leur travail rapidement. Il a distribué beaucoup de gants et les génocidaires ont commencé par achever les blessés et transporter les corps qui étaient dans la cour. Ils ont fait trois tours en camionnette et peu après la nuit tomba ; ils sont alors partis.

A Hanika, il y avait beaucoup de corps. La nuit du mardi 12 avril, j'ai quitté la paroisse pour aller chez l'ancien bourgmestre de Gatare nommé Emmanuel Gatabazi. Il était l'ami de mon mari et c'est nous qui lui avions donné la parcelle dans laquelle il a construit sa maison. Il m'a accueillie chez lui.

Comme des milliers de survivants, Uwera fut protégée par un homme qui allait quotidiennement chasser et tuer d'autres Tutsi.

C'était aussi un tueur, qui partait le matin avec son épée pour rentrer la nuit avec un groupe de criminels. Arrivés à la maison, ils commencèrent à boire. Tous les tueurs admiraient le soutien d'Innocent Mazimpaka. Ils disaient que, grâce aux grenades qu'ils avaient reçues de lui, ils avaient pu tuer un grand nombre de Tutsi en peu de temps.

De la bouche de Gatabazi, Uwera apprit aussi que Mazimpaka avait confié aux tueurs une autre mission, le "nettoyage" de Buhoro. Innocent Mazimpaka a donné des grenades aux Interahamwe et leur a dit d'aller éliminer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à Buhoro, près du bureau communal de Gatare. Les Hutu de cette colline avaient refusé de tuer le petit nombre de Tutsi qui y vivaient. Mazimpaka y est allé pour sensibiliser les Hutu de cette colline, leur disant qu'il ne fallait pas garder ces ennemis qui ont fini les Hutu d'Hanika. Insinuant par là que c'étaient les Tutsi réfugiés à Hanika qui avaient tué les Hutu alors que c'était le contraire.

J'ai appris tout ceci d'Emmanuel Gatabazi. La plupart des tueurs [qui venaient chez lui] avaient l'habitude de dire. le nombre de Tutsi qu'ils venaient d'achever

Une autre tragédie attendait Uwera. Gatabazi lui fit savoir que ses deux enfants, qui se trouvaient toujours à la paroisse, avaient été tués. Selon d'autres témoins, un des enfants, Cyrile Sibomana, âgé de 13 ans, avait été choisi par Mazimpaka. Alors qu'elle était cachée, Uwera entendit aussi parler de la réunion destinée à mettre point au l'extermination des femmes et des enfants toujours présents à la paroisse.

Le mercredi 20 avril, le sous-préfet [Gérard Terebura] est venu organiser une réunion à Hanika, sur la colline de Munyiya, en bas du CERAI. Pendant cette réunion, il a déploré le fait qu'à Hanika se trouvaient encore des Tutsi et a conclu en disant que chaque conseiller devrait aller prendre des ressortissants de son secteur pour enlever cette 'saleté.'

Une autre décision prise pendant cette réunion fut l'expulsion d'Uwera du domicile de Gatabazi.

Ils ont aussi décidé qu'il ne fallait pas protéger un Tutsi. Ce jour-là, lorsque Gatabazi est revenu, il m'a dit qu'ils ne pouvaient pas continuer à me garder chez eux. Ils ont décidé de me chasser de leur maison. Malgré tous mes biens qu'ils avaient pillés, ils n'ont même pas eu la gentillesse de m'accompagner ou de me donner de l'argent pour pouvoir payer une pirogue qui m'aurait conduit à l'île Ijwi. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Je suis partie toute seule et je suis arrivée chez un homme Hutu de bon coeur nommé Ngoga. Il m'a trouvé une pirogue qui m'a amenée à l'île Ijwi. De là, je suis allée à Bukavu, au Zaïre. Le 15 août 1994, je suis revenue au Rwanda.

Citée précédemment dans ce rapport, Pascasie Nyampundu donnait un poignant témoignage sur la mort et la survie dans la paroisse assiégée. Cette dernière se trouvait toujours à la paroisse lorsque les assaillants revinrent tôt le lendemain, le 12 avril.

Cette fois, ils n'avaient pas pour objectif de tuer tout le monde. Ils visaient en priorité les hommes et les jeunes garçons sans oublier les femmes et jeunes filles instruites. Les miliciens venaient en différents groupes selon leur secteur d'origine. Ils trièrent les réfugiés de leur secteur respectif afin de les exécuter. Des jeunes hommes Hutu désignaient des vieillards, des enseignants. Quel gâchis! Heureusement on ne me connaissait pas bien dans la région parce que ce n'était pas ma région d'origine. Je fis celle qui était morte. Certains réfugiés étaient cachés dans les appartements des prêtres. Ces appartements furent pillés, aspergés d'essence et incendiés. Les femmes qui étaient les alliées des Interahamwe les accompagnait et volaient les vêtements des morts.

A 11 heures, une forte pluie commença à tomber. Jusque là, les assaillants étaient occupés à piller les réserves de nourriture du centre de nutrition et à voler les biens des résidences des Soeurs pénitentes. Pascasie profita de leur avidité pour s'enfuir vers la commune de Rwamatamu à Kibuye. En chemin, une femme lui conseilla de se cacher dans les buissons, lui expliquant que la situation était encore pire à Rwamatamu. Elle se cacha au domicile de cette femme. Peu après, le bébé de Pascasie mourut. La milice lança une attaque alors qu'elle enterrait son fils dans un buisson à proximité. Elle se cacha pendant cinq jours dans des toilettes, réduite pour toute subsistance à lécher la rosée. Craignant de mourir de faim et ayant appris que les femmes n'étaient plus visées, le 17 avril, Pascasie retourna à la paroisse d'Hanika. Elle y trouva environ deux mille femmes ainsi que des jeunes filles et des bébés. Les quelques garçons qui se trouvaient là étaient revêtus de jupes et portaient des foulards sur la tête. Mais rien ne put leur permettre d'échapper à la milice lorsque celle-ci arriva pour le dernier massacre le 21 avril (voir plus loin).

Drocelle Mukakarangwa fut l'une des jeunes femmes à être restée à la paroisse.

Après les massacres du lundi 11 avril, nous sommes restés à l'église où les assaillants continuaient à venir enlever les hommes. Nous y avons passé environ deux semaines avant que le bourgmestre Fabien Rugwizangoga n'arrive et nous dise : 'La paix est rétablie, regagnez vos maisons.' Il a emmené une centaine d'entre nous, surtout des femmes, qu'il a conduits à l'extérieur de la paroisse où nous avons attendu les tueurs.

Comme cela était prévisible, les fausses promesses du bourgmestre furent le prélude à d'autres massacres.

Les tueurs nous ont séparés. Je suis partie avec un groupe qu'on a conduit vers une fosse collective située à un endroit appelé Ruhuma. Après nous avoir alignés près de cette fosse, les assassins ont tué en jetant près de 78 personnes dans celle-ci. Seuls deux d'entre nous avons survécu : une fille nommée Gorette et moimême car une vieille appelé Félicité habitant en cellule Gitwa, au secteur Birembo a dit : 'Laissez ces deux filles. Je ferai d'elles des domestiques.' Nous avons passé deux semaines chez elle, après lesquelles elle nous a aidées à fuir au Zaïre.

Selon Pierre Aimé Bahizi, Mazimpaka et d'autres hommes ayant participé au massacre du 11 avril retournèrent à la paroisse quelques jours plus tard, cette fois pour effacer toute preuve.

Le jeudi 14 avril, j'étais à l'extérieur de l'église. J'ai vu de nouveau la voiture de Mazimpaka. Celui-ci était avec le chef du dispensaire de Gatare et d'autres miliciens. Ils ont fait sortir dans la voiture des sacs de [désinfectants] créoline. Les miliciens mettaient cette poudre sur les cadavres afin de tuer les mouches et autres insectes qui s'v déposaient. Cette poudre avait aussi pour rôle d'atténuer les mauvaises odeurs causées par la décomposition des cadavres. L'odeur de cette poudre est nuisible à la santé et la répandre sur ceux qui n'étaient pas encore achevés présentait aussi un bon moyen de les tuer.

Entretemps, Mazimpaka continua sa traque des Tutsi instruits, particulièrement les hommes, susceptibles de lui avoir échappé le 11 avril. Pierre Aimé raconte :

Au moment où les miliciens répandaient cette poudre sur les cadavres, Mazimpaka circulait dans l'église à la recherche de ceux qui étaient encore vivants. Il a mis dans sa voiture quelques jeunes Tutsi qui avaient pu échapper au massacre du 11 avril. Les gens qu'il prenait étaient conduits vers les barrières de miliciens. Ils étaient immédiatement tués. Parmi les gens que Mazimpaka a pris, je ne peux pas oublier Cyrile Sibomana, un fils d'Innocent Gatera, commerçant à Hanika.²¹ Cet enfant étudiait en sixième primaire à Hanika. Pendant la nuit, je causais avec lui à l'église. Je ne peux non plus oublier les deux filles de Gahigiro, commerçant à Kirambo. Ces filles étaient étudiantes dans des écoles secondaires.

²¹ Sa mère est Uwera Kasita, dont le témoignage est inclus dans ce rapport.

L'OPÉRATION DE FINISSAGE : LE MASSACRE FINAL DU 21 AVRIL

Il y eut des survivants au massacre du 11 avril et aux assauts sélectifs ultérieurs. Ceci n'était pas pour satisfaire Mazimpaka. Il exprima ses frustrations dans un bar possédé par François Nsanzumutware. François se rappelle ses paroles.

Après les tueries inoubliables du lundi 11 avril, Mazimpaka a continué à fréquenter mon cabaret, surtout le soir. A ces occasions, je l'entendais dire aux autres Hutu qu'il était nécessaire d'éliminer même les Tutsi survivants, c'est-à-dire femmes et enfants. Son avis était aussi celui du sous-préfet Gérard Terebura, dans une réunion qu'il a tenue à notre intention. Ces survivants ont été tués le 21 avril.

Totalement épuisées, certaines femmes réfugiées restées à la paroisse se glissaient durant la nuit dans les champs voisins en quête de nourriture. Lorsqu'elles avaient de la chance, elles y trouvaient des bananes, du manioc et des patates douces. Cet acte de désespoir les fit accuser de vol. Les représailles ne se firent pas attendre et furent sans merci.

Le 20 avril, Pascasie et les autres otages apprirent qu'une réunion s'était tenue et qu'il y avait été décidé de vider la paroisse de ses réfugiés. Le lendemain, le 21 avril, ce projet fut mis à exécution.

Les Interahamwe vinrent aux environs de 21 heures. Tous les secteurs étaient représentés. Ils nous firent sortir, choisissant les jeunes garçons. Ils n'hésitèrent pas à soulever les jupes et les robes pour bien vérifier le sexe de leurs victimes. Ils furent mis sur le côté puis furent tous tués à quelque 300 mètres de l'église. Après avoir sélectionné les garçons, les représentants de presque tous les secteurs voulurent rapatrier les citoyens de leurs secteurs. C'était l'idée du sous-préfet qui ne voulait pas que les réfugiés s'entassent dans des paroisses. Ainsi, ils devaient être froidement abattus dans leur secteur d'origine et c'est exactement ce qui se produisit. Tous les réfugiés qui furent ramenés de force dans leurs villages d'origine furent tués quelques jours plus tard.

Heureusement pour Pascasie, un ami Hutu de son mari accepta de la cacher. Il dut payer les Interahamwe pour qu'ils épargnent Pascasie. Incapable de satisfaire leur cupidité, il emmena Pascasie au domicile d'un autre ami Hutu du mari de celle-ci. Le 23 avril, cet ami trouva un bateau pour évacuer Pascasie sur l'île Ijwi. Début mai, cette dernière se rendit à Bukavu où elle possédait beaucoup d'amis.

Elle revint au Rwanda le 15 août 1995. Elle vit actuellement à Kigali.²²

Comme nous le mentionnions précédemment, Alphonse Rugasira perdit deux de ses enfants lors du massacre du 11 avril. Il s'enfuit avec son épouse et ses trois enfants encore vivants vers les domiciles de différents voisins. Mais ceci ne permit pas de sauver sa famille.

Très tôt le matin, le mardi [12], nous sommes allés chez un Hutu nommé Isackar Ntamushobora, où nous avons passé une seule journée puis nous nous sommes rendus chez Augustin Ruhumuliza où nous sommes restés deux jours. Lorsque je suis arrivé chez Mbangukira, ce dernier m'a dit de rester mais d'envoyer ma femme et mes enfants à la paroisse où d'autres femmes survivantes n'étaient plus poursuivies. Elles étaient environ 1500.

Entre le 20 et le 22 avril, le sous-préfet Gérard Terebura dirigea une réunion à Munyinya. Là, la décision de tuer ces survivants a été prise et exécutée dans l'aprèsmidi. J'ai quitté Gatare pour Ijwi le 29 avril.

Pierre Aimé Bahizi décida de ne prendre aucun risque lorsqu'il entendit dire que Mazimpaka et les autorités traquaient les survivants.

Deux semaines après la mort du Président, le sous-préfet de Cyangugu a tenu une réunion à Munyinya près du CERAI d'Hanika. Les chefs des miliciens des secteurs de la commune de Gatare étaient tous invités ainsi que d'autres personnes. Les réfugiés qui étaient dans l'église on été accusés d'avoir mangé les vivres des Hutu. Le sous-préfet a demandé à ces miliciens de venir nous exterminer sans pardon.

Pendant la nuit, quelques chrétiens de l'église Adventiste du Septième Jour qui nous apportaient quelquefois de la nourriture et qui avaient participé à cette réunion [nous en ont parlé]. Ils nous ont dit que le sous-préfet Gérard Terebura, Innocent Mazimpaka, et le bourgmestre avaient donné l'ordre d'exterminer tous les Tutsi. Après avoir entendu ces paroles, nous avons tremblé. Je suis allé directement me cacher de nouveau dans les brousses derrière l'église.

Le jour suivant, la milice suivit les ordres. Pierre Aimé assista à la scène depuis son lieu de cachette. Une fois encore, Mazimpaka mit sa voiture au service de ceux dont la mission était d'exterminer des gens sans défense.

Le lendemain de la réunion, les miliciens sont venus avec la voiture de Mazimpaka, la Pajero. Tous les conseillers de la commune de Gatare étaient là aussi. Ils ont encerclé l'église avec leurs fusils et des grenades ; d'autres y sont entrés. Les miliciens ont séparé les réfugiés en fonction de leur secteur. Chaque conseiller a pris les personnes de son secteur.

Comme d'habitude, les tueurs mentirent aux réfugiés pour pouvoir les tuer de manière méthodique.

Ces tueurs disaient aux réfugiés que la sécurité était revenue dans la commune, et qu'il fallait retourner chez eux, bien que leurs maisons aient été détruites. Ils ont tué ces innocents Tutsi avec des machettes et des grenades. Quant à moi, j'étais toujours dans mes bois. Personne n'a survécu à l'église ni au dispensaire.

Dans un passé proche au Rwanda, c'est avec une triste régularité qu'on a assisté au massacre de Tutsi. Par conséquent, ce fut souvent le même individu ou la même famille Hutu qui offrit un refuge à deux ou trois générations de Tutsi fuyant la terreur. En ces temps de besoin, Pierre Aimé se tourna vers une femme qui fut pendant plus de 20 ans une bonne voisine de son père.

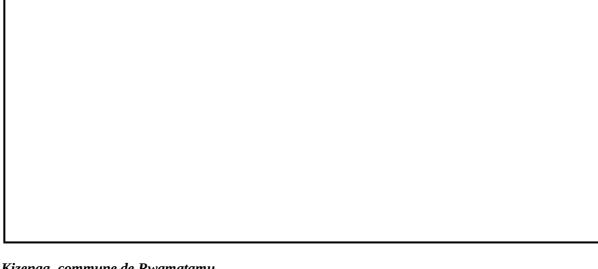
Pendant la nuit, je suis allé sur ma colline à dix kilomètres de l'église. Je suis arrivé chez Marie Nyiramparirwa, veuve voisine. Celle-ci avait caché mon père pendant les événements de 1973. Elle m'a caché dans sa maison. Elle m'a dit que les gens qui étaient à l'église d'Hanika avaient été tués.

Ayant tué tous les réfugiés de la paroisse et du bureau communal, les tueurs s'en prirent aux Tutsi isolés qui se cachaient chez des amis ou des voisins Hutu. Pour sauver Pierre Aimé,

²² Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 17 février 1995.

sa voisine donna de l'argent à l'un de ses fils, lui-même milicien, et à deux de ses filles pour qu'elles emmènent Pierre Aimé chez leur beau-frère vivant près du lac Kivu. Ce dernier put lui trouver un bateau qui l'emmena sur l'île Ijwi.²³

Témoignage recueilli à Kigali, le 31 janvier 1996.



Kizenga, commune de Rwamatamu

MASSACRES TRANSFRONTALIERS: MAZIMPAKA PRÊTE MAIN **FORTE AUX TUEURS** DE RWAMATAMU, KIBUYE

Kizenga, une colline escarpée et rocheuse couverte de forêts, se situe dans le secteur de Mahembe, commune de Rwamatamu dans la préfecture de Kibuye, région où le génocide a le mieux "réussi." Les réfugiés pensaient que la nature hostile du site les protégeraient des attaques mais il n'en fut rien. Comme sur les autres collines rocheuses retirées de Kibuye, à Kizenga, des milliers de personnes périrent. L'âpre résistance qu'elles mirent en place ne leur laissait aucun espoir de succès. Toutefois, celle-ci reste un symbole important de défi et de dignité humaine.

La capacité des réfugiés à affronter leurs bourreaux et à riposter ralentit le rythme des massacres de Tutsi et permit à ces derniers de tuer et de blesser certains de leurs agresseurs. Mais finalement, cela n'empêcha pas le massacre massif de réfugiés car ces ripostes rendaient les tueurs encore plus déterminés à se procurer davantage d'armes et d'hommes, non seulement dans d'autres communes de Kibuye mais aussi à Cyangugu. Innocent Mazimpaka était l'un des hommes disposés à leur fournir ce "savoir-faire." Ce dernier allait se révéler un allié redoutable.

Samuel Musabyimana, un enseignant de 28 ans, fut une des personnes à donner

un récit des plus détaillés de la cruauté déployée par Mazimpaka à Kizenga. Samuel enseignait au lycée de Save, à Butare mais il se trouvait chez lui à Rwamatamu début avril pour les vacances de Pâques. Il venait de la cellule de Nyagahinga, secteur de Nyagahinga. Craignant pour sa vie, Samuel quitta le domicile de ses parents le 8 avril. Il se rendit à Kizenga pour se cacher chez son oncle paternel, Musoni Metusela, pasteur de l'église adventiste de Gisoke, située près de Kizenga. Au fur et à mesure que la tension montait, les Tutsi fuyaient en grand nombre, certains vers le bureau communal de Rwamatamu, d'autres vers la colline de Kizenga. Le 11 avril, Samuel et la famille de son oncle abandonnèrent l'église adventiste pour se diriger vers Kizenga où ils rejoignirent 2000 Tutsi qui avaient fui avec leur bétail. Chaque heure, de nouveaux réfugiés arrivaient.

Toute la nuit du 12 avril, nous avons recueilli beaucoup de survivants venant de la commune Gatare qui avaient échappé aux massacres d'Hanika. Parmi eux, j'ai reconnu Edouard qui était élève en quatrième année secondaire à ESPAN en commune Gishyita. Edouard avait des blessures causées par des éclats de grenades et nous avons été étonnés lorsqu'il nous a déclaré qu'Innocent Mazimpaka, alias 'Neti Ruteruzi,' distribuait des grenades aux tueurs. Beaucoup d'hommes instruits de Rwamatamu, moi y compris, le connaissaient et le considéraient comme un homme des droits de l'homme avant le génocide.

Nous sommes restés sur la colline de Kizenga. Vers la mi-avril, notre nombre atteignait facilement 8000 Tutsi venus de Kibuye, Cyangugu et Gikongoro.

"Il était très facile d'identifier ces génocidaires. Je voyais avec mes propres yeux Innocent Mazimpaka avec un fusil devant une grande foule de paysans. Il tirait sur nous et nous lui lancions des pierres. Malheureusement il n'était pas atteint."

A partir de la mi-avril jusqu'à la fin du mois, Kizenga devint un champ de bataille. Un conflit inégal fit rage entre d'une part une énorme bande d'agresseurs bien armés et d'autre part des réfugiés armés de pierres, de quelques fusils et de la volonté de ne pas mourir sans avoir combattu. Confrontés à des forces nettement supérieures, les réfugiés de Kizenga firent preuve, face à la mort, de dignité et de défi.

A partir du 17 avril, nous avons connu des attaques beaucoup plus renforcées venues de Cyangugu et de Kibuye. Des véhicules—camionnettes, minibus, voitures Pajero et autres—venaient nous attaquer. C'est à ce moment là que la colline de Kizenga est devenue un véritable champ de bataille. Quant aux paysans, ils venaient massivement à pied avec leur armes traditionnelles.

Voyant qu'il n'y avait pas d'autre salut pour nous, nous préférions lutter avec nos pierres contre ces criminels. Pour nous, les jeunes hommes et garçons, nous préférions mourir avec honneur plutôt que de nous laisser couper en morceau sans résistance. Nous nous organisions en formant des cercles entourant notre site. Etant donné que nous occupions le sommet de la colline et que la pente était forte, il n'était pas facile aux criminels de nous atteindre. Ou alors ils devraient s'approcher de nous pour pouvoir nous lancer des grenades et tirer sur nous. Quant à nous, il était facile de leur lancer des pierres et notre effectif nous aidait beaucoup. Nous nous sommes battus pendant au moins deux semaines mais, faute de secours, ils nous ont achevés.

Selon Samuel, Innocent Mazimpaka joua un rôle essentiel en aidant les assaillants à "achever" les blessés.

Pour nous attaquer, ils s'approchaient beaucoup de nous, à dix mètres de nous. Ils nous injuriaient et il était très facile d'identifier ces génocidaires. Je voyais de mes propres yeux Innocent Mazimpaka avec un fusil à la tête d'une grande foule de paysans. Il tirait sur nous lancions nous lui des pierres. Malheureusement il n'a pas été atteint. Comme ils étaient bien armés avec fusils et grenades, ils faisaient beaucoup de victimes dans nos rangs. Je me rappelle très bien que beaucoup de ressortissants Tutsi de Gatare injuriaient Mazimpaka en lui demandant s'il n'était pas satisfait du sang qu'il avait bu à Hanika. Il ne répondait pas. Il les poursuivait en tirant sur eux avec fureur. Malheureusement, Edouard et son compagnon de Gatare sont morts peu après, sinon ils t'auraient donné tous les détails sur Mazimpaka.

Samuel décrivit la détermination qui poussa Mazimpaka à s'approcher de plus en plus près de ses victimes potentielles.

J'ai plusieurs fois vu Mazimpaka nous attaquer à Kizenga. Il était assis dans sa Pajero, je le voyais dans le convoi des véhicules venant de Cyangugu pour nous attaquer. Arrivé sur place à Kizenga, lui aussi se donnait la peine de monter la pente terrible pour nous atteindre et nous tuer au sommet de notre colline.

Il marchait devant d'habitude, à la tête d'une grande foule de paysans avec son fusil. Je voyais qu'il encourageait ceux-ci qui, faute d'armes à feu, hésitaient à nous approcher. Beaucoup de mes collègues intellectuels de Rwamatamu le connaissaient et s'étonnaient de sa présence dans ces attaques.

Nous avons passé presque toute la journée aux prises avec ces agresseurs. Le soir, ils sont partis en prenant nos chèvres et nos vaches. Nous nous réunissions pour faire le bilan des pertes en vies humaines. Les victimes étaient en majorité des femmes, enfants et vieux. Parmi les envahisseurs, nous avons abattu un certain nombre de gros poissons comme le policier communal de Rwamatumu appelé Philémon et un militaire à qui nous avons pris son fusil. Il y a aussi eu des paysans qui ont été tués à l'aide des cailloux. Cependant, le nombre de personnes tuées était bien inférieur au nombre de criminels toujours en vie. Ils tuaient un grand nombre d'entre nous.

C'est vers la fin avril que fut tué le plus grand nombre de réfugiés. Mazimpaka était présent pour s'assurer qu'il y aurait un nombre massif de victimes.

Les dates du 28 et 29 avril ont été vraiment fatales pour nous. Le fameux John Yusufu²⁴ et ses combattants sont venus prêter main forte à Innocent Mazimpaka et à ses paysans, tout comme les combattants d'Obed Ruzindana.²⁵ Il y avait plusieurs voitures, y compris celle de Mazimpaka. Il y avait des envahisseurs jamais vus à Kizenga. Ils étaient trois fois plus forts que nous. Ils ont d'abord utilisé des gaz lacrymogènes²⁶ pour nous aveugler et nous tuer facilement. Ils ont tué beaucoup de gens ce jour-là. Le lendemain, ils sont revenus pour repartir le soir après avoir achevé presque tous les Tutsi qui étaient à Kizenga.

Sa volonté d'assurer le succès des assauts n'empêcha pas Mazimpaka de voler les biens des mourants et des réfugiés morts.

Ce jour-là, Mazimpaka figurait parmi les envahisseurs et s'intéressait, comme plusieurs des envahisseurs, au pillage des chèvres.

Après le massacre du 29 avril, on ne comptait pratiquement plus de survivants.

Après leur départ, nous étions moins de dix survivants. Il m'est difficile d'expliquer comment j'ai pu m'échapper. Je sais simplement que j'étais caché au milieu de

²⁴ John Yusufu Munyakazi, un ancien de la commune de Bugarama à Cyangugu, fut pendant le génocide l'un des principaux tueurs. Dans tout Cyangugu, il dirigea personnellement les massacres, ce qui lui valut une certaine réputation qui le fit demander pour son "savoir faire" à Kibuye. Il vit actuellement au Zaïre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le livre Rwanda: Death, Despair and Defiance.

²⁵ Obed Ruzindana, un homme d'affaires de Rwamatamu, joua un rôle extrêmement actif dans l'organisation des massacres dans la commune de Rwamatamu. Il y collabora étroitement avec le bourgmestre, Abel Furere, un ami. Ruzindana fut aussi très présent dans les attaques menées contre les réfugiés des différentes collines de Kibuye. Pour plus d'informations, veuillez consulter le livre ^{Rwanda: Death, Despair and Defiance.}

²⁶ L'utilisation de gaz lacrymogènes était fréquente pendant les massacres de 1994. Ils étaient utilisés pour aveugler et faire suffoquer les victimes potentielles, les désorientant et réduisant ainsi leur capacité de résistance.

plusieurs corps de victimes et le soir, j'ai pu me relever et quitter cet amas de corps.

Le soir même, Samuel rencontra une autre survivante, Eugénie Mukashema, qui lui suggéra de trouver refuge dans la forêt de Nyungwe. Ils restèrent dans cette forêt jusqu'à la fin juin, date à laquelle ils furent évacués par les troupes françaises.

Samuel perdit de nombreux proches à Kizenga. Parmi eux. son frère aîné. Zéphanie Uhoraningoga, un paysan de 38 ans tué avec ses trois enfants ; trois frères plus jeunes, Ezechia Hakizimana, 24 ans et étudiant en mécanique automobile. Emmanuel Uwimbabazi, 22 ans et élève en dernière année à l'école secondaire du Groupe scolaire de Butare où il étudiait les mathématiques et la physique et Amuram Nkundumukiza, élève en troisième année à l'école secondaire de l'APPEMI à Mbilizi, Cyangugu ; une jeune soeur, Tarisa Mujawimana, en quatrième année d'études hospitalières à l'école des Sciences Infirmières de Mugonero ; un certain nombre d'autres proches furent tués au bureau communal de Rwamatamu.

A plusieurs reprises au cours de notre interview, Samuel exprima le choc ressenti par lui-même et d'autres réfugiés face à la participation de Mazimpaka à ces attaques. Il est tout à fait compréhensible que la vue d'un défenseur des droits de l'homme transformé en guerrier laisse perplexe. Samuel ajouta :

Je ne pense pas qu'Innocent Mazimpaka pourrait en aucun cas nier qu'il avait l'habitude de venir nous attaquer à Kizenga avec son fusil. Le soir, au moment où nous faisions des commentaires sur les attaques du jour, nous revenions souvent sur la présence de Mazimpaka à Kizenga. Nous n'aurions jamais pensé qu'un défenseur des droits de l'homme comme Mazimpaka pouvait tuer les personnes innocentes repliées sur les hautes montagnes pour fuir les génocidaires.

Samuel vit maintenant à Kigali.²⁷

Antoine Kavishema suit actuellement une formation pour devenir policier communal. Originaire de la cellule de Kizenga, Antoine et sept membres de sa proche famille trouvèrent refuge sur la colline de Kizenga. A l'exception d'un de ses frères, tous les autres périrent à Kizenga. Parmi les victimes figurent son père, Charles Ngirabakunzi ; sa mère, Godberthe Mukamurenzi ; ses deux soeurs, Anne Marie Mukamusana, élève en première année d'école primaire, et Pauline Nyirazaninka, élève en sixième année d'école primaire ; ses deux frères, Jean Habyarimana, étudiant deuxième d'école secondaire, et Fabien

²⁷ Témoignage recueilli à Kigali, le 18 février 1996.

Munyampirwa, élève en troisième année d'école primaire. Seul Antoine, blessé au bras droit par une grenade, et son frère aîné, Faustin Ndayisaba, survécurent.

Selon Antoine, Kizenga resta calme entre le 7 et le 10 avril. Cependant, des réfugiés continuaient à affluer à Kizenga en provenance de Rwamatamu et de Gatare. Le 11 avril, les choses prirent une tournure dramatique.

Le 11 avril, notre colline fut attaquée. Les maisons furent brûlées et détruites. Nous avons quitté nos maisons pour aller nous rassembler sur la colline de Kizenga, un endroit stratégique. Du 11 au 17 avril, nous nous sommes battus contre les agresseurs que nous avons repoussés facilement. Ils ont alors sollicité le renfort des assassins de Gatare et l'aide de Yusufu Munyakazi à Bugarama. Ces derniers ont répondu à l'invitation. En effet, du 17 au 28 avril, ils n'ont pas cessé de venir avec beaucoup de véhicules en provenance de Cyangugu.

Antoine identifia Innocent Mazimpaka parmi les assaillants.

Je connaissais Innocent Mazimpaka non seulement par l'intermédiaire des survivants de Gatare qui, pendant les combats, disaient : 'Voilà Neti,' mais aussi parce que je l'avais vu un jour au centre d'Hanika lorsque j'étais allé rendre visite à ma grand-mère. Ma mère vient de Gatare.

Le 18 avril, j'ai vu un véhicule blanc ressemblant à une Pajero. Un certain Damien Niyonsaba qui avait échappé aux massacres d'Hanika, et qui se trouvait à côté de moi m'a dit : 'Ce véhicule qui vient d'arriver appartient à 'Ruteruzi'.' J'étais alors curieux de vérifier si c'était bien lui et je l'ai vu, caractérisé par sa taille étonnante, sortir de ce véhicule. De ce véhicule sont sortis en outre deux autres personnes avec des grenades qui se sont aussitôt mêlée à la foule des assassins. Le combat était acharné. Je n'ai pas pu assister à d'autres mouvements et actes d'Innocent Mazimpaka. Cependant, après les massacres, j'ai vu son véhicule partir en se dirigeant vers Gatare.

Ce n'était pas la première fois que Mazimpaka se rendait à Kizenga.

D'autres jours, le même véhicule apparaissait sur les lieux. Comme je ne doutais plus de sa participation criminelle et que je me battais avec la peur d'être atteint par une grenade, je n'ai ni eu besoin, ni le courage de vérifier. Il figurait dans la foule des assassins qui étaient très nombreux. Dans la nuit, après les massacres, nous nous regroupions ensemble pour parler du déroulement du combat du jour. Lors de ces conversations, certains de ceux qui connaissaient Mazimpaka affirmaient l'avoir vu. Ce Damien, dont je t'ai parlé, m'a dit un jour qu'il l'avait vu parmi les assassins avec un fusil en main. Malheureusement, ce jeune

homme est mort ; [sinon] il aurait pu le dire lui même.

Antoine, son frère Faustin, leur pasteur et huit autres hommes quittèrent ensemble Kizenga à la suite de la dernière attaque du 28 avril, qui fut la plus sanglante. Ils se réfugièrent dans la forêt de Kizenga. Ils furent attaqués et quatre d'entre eux périrent. Ils revinrent à Kizenga puis se dirigèrent vers Bisesero où ils restèrent jusqu'à l'arrivée des troupes françaises. Les soldats français les évacuèrent vers les camps de Nyarushishi dans la commune de Nyakabuye.²⁸

Anselme Habiyaremye fuit la paroisse d'Hanika. Sa description du rôle joué par Mazimpaka dans ce massacre est présentée précédemment. Lorsqu'il décida de quitter Cyangugu, il ne pensait pas que Mazimpaka continuerait à le traquer.

Durant mon séjour dans la brousse de Rwamatamu, j'ai voulu rejoindre les réfugiés Tutsi qui étaient sur la colline de Kizenga à Rwamatamu. Mais au moment où j'essayais d'y arriver, j'ai vu le véhicule de Mazimpaka aller vers cet endroit. Sachant que la présence de ce véhicule signifiait pour moi le transport de grenades destinées aux miliciens, je n'ai pas voulu m'y réfugier. Je suis resté dans la brousse, non loin de Kizenga. Le lendemain, tous ces réfugiés [de Kizenga] ont été tués.

Mazimpaka continua à pourchasser Anselme alors qu'il cherchait un refuge.

J'ai voulu me rendre sur la colline de Kilimbi où se trouvait également plusieurs réfugiés. Mais là aussi j'ai vu le véhicule de Mazimpaka. Finalement, je me demandais si cet homme n'était pas à mes trousses. Partout où je fuyais, il me poursuivait.

N'y tenant plus, Anselme envisagea de se suicider.

J'ai décidé de retourner à Hanika. Mais je voulais me suicider car la mort me paraissait inévitable. Mon intention était de faire route vers le bureau communal de Gatare pour mourir entre les mains des autorités. Mais, l'idée m'est alors venue d'aller chez un homme Hutu que je connaissais un peu. Il m'a aidé à arriver à l'île Ijwi. C'était au mois de mai 1994. Je conclue en disant que Mazimpaka était plus dangereux pendant le génocide que son frère cadet, le bourgmestre.

Beaucoup de Hutu qui bénéficiaient de la liberté de mouvement ont parlé à African Rights des visites de Mazimpaka à Kizenga. L'un d'entre eux se nomme Hassan Nkusi et travaillait pour le projet PADEC.

²⁸ Témoignage recueilli à Rwamagana, Kibungo, le 3 mars 1996.

Je sais aussi qu'il a participé aux meurtres de Kizenga, accompagné de Rumenerangabo, avec son véhicule rempli d'assassins [tels que] Nubaha, premier sergent major, Ntabareshya, Ntezamaso, Corneille Mugemangango, Malayika, Pascal Nyahorendore et autres. Boniface Ruharwa est venu le premier pour prendre les jeunes assassins et les emmener à Kizenga. De retour, 'Net' avait des chèvres et il me dit qu'ils les avait volées après les meurtres à Kizenga.

Un autre témoin est Béata Mwubahamwana.

Après l'extermination des Tutsi de Gatare, Mazimpaka, avec les autres assassins se sont rendus en commune Rwamatamu au mont Kigenga pour aider les Hutu du lieu à exterminer les Tutsi fort résistants. En allant sur les lieux, Mazimpaka était avec son frère dans un véhicule de la commune [chargé] de grenades et cartouches.

Comme prévu, un nombre très important de réfugiés de la colline de Kizenga trouva la mort. Les quelques personnes qui purent s'échapper durent endurer d'autres semaines de supplice cachées dans la forêt avoisinante, traquées à la fois par la milice et les chiens. En outre, la milice fit appel à des Twa, qui connaissent bien la forêt, pour forcer les survivants à sortir de leur cachette. Ceux qui furent découverts connurent une mort brutale, particulièrement aux mains des Twa. Leur courage au moins mérite d'être reconnu. Lorsque sera écrite une histoire complète de la résistance au génocide, le courage des réfugiés de Kizenga occupera une place d'honneur.

LES ACCUSATIONS DE VIOL

Un nombre énorme d'hommes ayant participé au massacre de leurs concitoyens se livrèrent aussi au viol des femmes et de jeunes filles Tutsi, y compris de jeunes enfants. L'octroi de récompenses matérielles constituait une stratégie pour encourager le plus grand nombre possible de personnes à soutenir le projet de génocide. S'ils tuaient les Tutsi, ces hommes auraient une terre, une maison, un emploi, de l'argent et divers biens. Les hommes pourraient choisir leurs femmes avant de les tuer.

Des milliers de femmes et de jeunes femmes furent violées par un individu ou par plusieurs et furent enlevées. Elles furent emmenées de chez elles aussi bien que de leurs lieux de refuge. Elles furent violées aussi bien par des hommes instruits que par des analphabètes, souvent par des amis de la famille, par leurs enseignants ou par des voisins. Certaines furent violées puis tuées. D'autres subirent des sévices sexuels après avoir été blessées.²⁹

Gatare n'était en cela pas différente du reste du pays et Innocent Mazimpaka n'était pas différent des nombreux autres hommes qui jouèrent un rôle clé dans les massacres. Le 13 avril, il emmena quatre jeunes femmes réfugiées dans l'église pour les cacher à la maison du PADEC. Si la protection des personnes les plus vulnérables était sa principale préoccupation, tous les habitants de Gatare interrogés par African Rights se posent les questions suivantes : Pourquoi Innocent Mazimpaka évacua-t-il ces personnes deux jours après le principal massacre, alors que les personnes les plus recherchées—à savoir les hommes Tutsi instruits, riches ou robustes étaient déjà mortes ? Pourquoi choisit-il le 13 d'évacuer chez lui un groupe de jeunes femmes, laissant les jeunes hommes à la merci de la milice?

En outre, survivants et témoins se demandèrent pourquoi, si l'objectif était de les protéger, Mazimpaka n'avait rien fait pour aider ces femmes à s'enfuir vers le Zaïre. Pourquoi les gardait-il chez lui, près de la paroisse où leurs propres familles avaient été massacrées deux jours auparavant ? Tout au long du rapport d'African Rights, les témoignages des survivants attestent de la capacité, et de la volonté, des paysans Hutu à mettre leurs amis en sûreté sur l'île Ijwi, malgré leurs maigres ressources. Par rapport à ces paysans, Mazimpaka était riche et influent. Il possédait de l'argent, une voiture luxueuse et son frère était le bourgmestre. S'il l'avait réellement voulu, qu'est-ce qui aurait bien pu l'empêcher de sauver ces femmes ?

En réalité, ces femmes furent emmenées du domicile que Mazimpaka partageait avec son collègue, Jean-Baptiste Siborurema, puis tuées. Si leur sécurité avait été la principale préoccupation de Mazimpaka, on ne peut concevoir qu'un homme bénéficiant d'une escorte policière et ayant un frère bourgmestre ne put rien faire pour les protéger.

Parmi toutes les personnes interrogées par African Rights, aucune ne douta que le projet de Mazimpaka ne fut de violer ces pauvres femmes. Mais la preuve la plus directe et la plus incontestable nous est fournie par Angélique Mukangira qui, à partir du matin du 11 avril, se cacha à la maison du PADEC où ces femmes étaient retenues.

Un certain mercredi, le 13 avril, Mazimpaka et Jean-Baptiste ont amené Marlène, Hyacinthe Izabayo Nyandwi et Spéciose Mukamanzi dans notre maison. Avant [cela] j'habitais avec Mazimpaka, Jean-Baptiste Siborurema et leur sentinelle. Comme Hyacinthe était sérieusement blessée, Mazimpaka violait surtout Marlène. Le matin, quand je parlais avec Marlène, elle se plaignait de Mazimpaka. Je lui ai dit de lui dire qu'elle avait ses règles.

D'après ce que Marlène lui dit par la suite, Mazimpaka n'était pas convaincu.

Une nuit, alors qu'il insistait pour avoir des relations sexuelles avec elle, elle a avancé l'argument de la maladie. Mazimpaka répliqua : 'Vous les Tutsi, vous méprisez les autres.

²⁹ Pour plus d'informations sur le viol en tant que stratégie de génocide voir ^{Rwanda:} Death, Despair and Defiance, African Rights, seconde édition, août 1995, p. 748-797.

C'est la raison pour laquelle nous vous tuons. J'ai demandé à ta grande soeur de venir afin de la cacher ou de l'évacuer. Elle a refusé, alors on l'a tuée.'

Hyacinthe Izabayo Nyandwi, une des filles que Mazimpaka est accusé d'avoir violée. Elle a été tué par la suite.

Pierre Aimé Bahizi, qui à l'époque se cachait dans l'église, se souvient de la ruse utilisée par Mazimpaka pour attirer les femmes à son domicile.

A l'église, il était très difficile de trouver de la nourriture. Mazimpaka a pris trois filles : Hyacinthe Izabayo Nyandwi, enseignante à Muramba ; Marlène, étudiante au groupe scolaire de Kibogora et fille de Gakimane, un enseignant à Gishushu et [Spéciose] Mukamanzi, étudiante à l'école secondaire. Il a dit à ces filles qu'il les conduisait dans sa maison pour leur donner à manger. Sa maison était dans les bâtiments du PADEC. Ce projet faisait partie du travail du SNV.

Assiel Ngwije, le pasteur de l'église méthodiste libre, nous parla aussi des jeunes femmes auxquelles Mazimpaka avait tendu un piège.

Innocent Mazimpaka a enlevé trois jeunes filles dont Hyacinthe, fille de Gérard qui enseignait à l'école primaire de Muramba à Gatare. Il disait qu'il allait protéger ces filles dans la maison du PADEC. Mais c'était pour les violer, parce qu'il les a gardées longtemps avec son collègue Jean-Baptiste Siborurema. Ils n'ont rien fait pour les aider à fuir vers le Zaïre. Après avoir satisfait leur instinct sexuel, ils les ont livrées aux miliciens paysans qui les ont finalement tuées, après avoir satisfait à leur tour leurs besoins sexuels.

Donatien Ntirusekanwa nous rapporta sa conversation avec le gardien de la maison du PADEC.

Un certain mercredi, Mazimpaka est allé prendre à la paroisse les filles Marlène et Hyacinthe pour les héberger dans la maison du PADEC. Jean-Baptiste Siborurema et lui vivaient seuls dans cette maison. Leur sentinelle, Mudaheranwa (actuellement en prison) m'a parlé du viol que Mazimpaka fit subir à ces filles. [Il a dit] : 'Pendant la deuxième nuit de son séjour dans cette maison, Marlène a crié fort en disant : "Tu me fais mal." Le lendemain matin, cette fille nous a dit qu'elle ne pouvait plus supporter cet homme.'

Béata Mwubahamwana déclara:

Un jour, Mazimpaka et Jean-Baptiste Siborurema ont enlevé quatre filles dont deux élèves et deux enseignantes : Hyacinthe, une enseignante, et Marlène, une étudiante. Ces criminels s'y rendaient chaque soir. Après avoir satisfait leurs désirs sexuels, ils donnèrent aux miliciens le feu vert pour les tuer au-delà d'une certaine période.

Drocelle Mukakarangwa ne voulut pas achever son témoignage sans évoquer les mauvais traitements que Mazimpaka fit subir à Hyacinthe, à Marlène et aux personnes qui les accompagnaient et accusa ce dernier d'être directement responsable de leur mort.

J'allais oublier de mentionner le viol commis par Innocent Mazimpaka et ses acolytes, [tels qu'] un certain Gashema, lorsqu'ils ont enlevé [certaines] filles, Hyacinthe et une autre, qu'ils placèrent à leur portée dans la maison d'un député louée par SNV, sous prétexte de les sauver. Ce sauvetage ironique s'est terminé après deux semaines de viol par les leaders des tueurs quand ces filles ont été tuées par les miliciens, serviteurs de ces tout-puissants que j'ai mentionnés.

Rose Mugiraneza parla aussi de femmes qui furent violées par Mazimpaka et ses compagnons avant d'être tuées.

Après les meurtres du 11 avril, les filles, y compris Marlène et Hyacinthe, ont été abandonnées dans une chambre par l'abbé Aimé Mategeko. Innocent Mazimpaka est venu les chercher pour les emmener dans la maison de l'actuel député Emmanuel Nsabimana, louée à ce moment par le projet PADEC. Selon les rumeurs de la population, il les abandonna dans cette maison après les avoir violées. Là, il les avait placées à la portée de tous les miliciens qui les violèrent à leur tour durant

toute une semaine avant qu'elles ne soient tuées.

Plusieurs résidents identifièrent les hommes auxquels Mazimpaka demandait de tuer les femmes une fois qu'il estima qu'il était temps pour eux de partir. Anselme Habiyaremye est un de ces témoins.

Il a installé Marlène dans la maison du PADEC. Il a aussi pris Mukamanzi et Hyacinthe, deux belles filles Tutsi. Il les a installées dans la même maison. Il faisait semblant de les protéger. Mais ce n'était pas vrai. C'était pour les violer.

Selon Anselme, Mazimpaka se débarrassa de ces femmes uniquement pour ne pas avoir de problèmes avec son épouse.

Il les a gardées jusqu'à l'arrivée de sa femme qui était à Kigali. Lorsqu'elle est arrivée à Hanika, 'Ruteruzi' était assez malin pour dissimuler à sa femme son infidélité. Il est allé chercher des paysans assassins, y compris Gashema qui travaillait sur la camionnette d'Innocent Gatera. Il leur a dit de s'occuper de ces filles. Cela signifiait les violer comme ils le voulaient et ensuite les achever. Il leur avait dit de les faire sortir de la maison du PADEC.

Un des hommes qui dut "résoudre" le problème des jeunes femmes est l'ancien chauffeur d'Uwera Kasita. Celle-ci déclare:

Non seulement Innocent Mazimpaka distribuait des grenades aux tueurs, mais il violait aussi des filles Tutsi. J'en connais trois : Hyacinthe, une enseignante ; Mukamanzi, une élève à l'école secondaire et Marlène, fille de Fabien Gakimane qui était aussi élève à l'école secondaire. Mazimpaka avait installé ces trois filles dans la maison du PADEC et lui et son Jean-Baptiste Siborurema violaient. Après, ils ont livré ces filles aux paysans Interahamwe qui à leur tour les ont violées avant de les tuer. Parmi les paysans que Mazimpaka a utilisé pour tuer ces filles, il y avait un certain Gashema qui travaillait sur notre camionnette avant le génocide.

Hassan Nkusi vit très souvent Mazimpaka pendant le génocide. Dans un long témoignage détaillé, il parle de sa conversation avec Gashema, l'homme accusé d'avoir tué les femmes retenues par Mazimpaka.

La question du viol de certaines filles par Mazimpaka et Jean-Baptiste et leur assassinat m'a été communiquée par leur tueur nommé Gashema. Celui-ci était le convoyeur du véhicule de Gatera et il est actuellement au Zaïre. Je lui ai demandé la raison pour laquelle il avait tué ces filles après qu'elles aient cohabité quelques semaines avec Mazimpaka et Jean-Baptiste. Il me répondit ceci : 'Après avoir satisfait leur instincts sexuels, ils me les ont

confiées en me donnant la clé de la porte pour les trouver et les tuer. Je me suis débarrassé de leurs corps dans les toilettes de Forodo.' A ce moment là, j'étais avec Gashema à Hanika. C'est là où il m'a raconté tout cela.

Daphrose Mukarwego se demanda comment les hommes qui avaient tué ces femmes avaient bien pu pénétrer au domicile de Mazimpaka et enlever ces femmes sans que celui-ci ne soit au courant.

Ntabareshya et André ont tué des filles qui venaient de passer quelques semaines de cohabitation avec Mazimpaka et Jean-Baptiste. Ces derniers ont été complices de la mort de ces filles car leurs assassins détenaient les clés et savaient où elles se trouvaient.

Albert Kamuleti se demanda également où les assassins avaient bien pu obtenir les clés de la maison.

Il a emporté des filles dans la maison du PADEC où il logeait avec Jean-Baptiste Siborurema. J'ai entendu dire qu'ils les violaient. Mais je n'ai pas été témoin oculaire de cela. Cependant, il a vécu avec ces filles pendant un moment. Après ce temps, elles ont été tuées. Je crois que ceux qui ont tué ces filles étaient envoyés par Mazimpaka Siborurema, parce que pour arriver à ces filles, les assassins ne sont pas entrés par effraction. Ils ont plutôt utilisé la clé. On se demandait alors comment ils sont entrés en possession de ces clés ? Après le massacre d'Hanika, Mazimpaka a quitté la maison du PADEC pour vivre chez lui à Kagunga avec sa femme.

On ne pourra jamais mesurer avec exactitude l'importance du viol en tant qu'instrument du génocide. Beaucoup des victimes furent en effet tuées après avoir été violées. D'autres femmes et jeunes filles ont trop honte pour parler de leur calvaire. Toutefois, ce triste héritage laissera des séquelles pendant des décennies, affectant d'autres personnes que les femmes qui ont subi ce supplice.

LES RÉCOMPENSES DU GÉNOCIDE : MAZIMPAKA ET LES BIENS DE SES VICTIMES

A Gatare, comme ailleurs au Rwanda, les tueries et les pillages allèrent de paire. Les discours prononcés par les hommes et femmes responsables de la propagation et de la mise en oeuvre du génocide étaient ponctués d'exhortations à piller la propriété des Tutsi—leurs terres, leur bétail, en réalité tout ce qu'ils possédaient—à la seule condition de les tuer d'abord.

Cet appel à la cupidité des gens constituait une excellente stratégie pour limiter le nombre de personnes susceptibles de témoigner. C'était une manière de souiller même les mains de ceux qui n'avaient pas tué. Intoxiqués par le rêve d'enrichissement rapide, des dizaines de milliers de personnes pillèrent leurs voisins, des étrangers, des magasins, des écoles, des églises, des bureaux et des hôpitaux.

Au dire de tous, Mazimpaka mena ses pillages à de très nombreux endroits, à Gatare comme à Kizenga. Le fait d'être cachée dans la maison de Mazimpaka donna à Angélique Mukangira de nombreuses occasions d'évaluer les vastes quantités de biens que s'était appropriées Mazimpaka.

Il a participé sérieusement aux pillages—des caisses de Primus bière, volées à Kirambo et déposées dans la maison du PADEC où je les ai trouvées moi-même. Des médicaments variés, des sacs de savon Omo, du lait, du sucre, et des sacs de farine jaune de maïs. Tous ces sacs étaient stockés dans cette maison.

Mazimpaka et son escorte Augustin, et d'autres dont j'ignore les noms, ont participé au massacre de Kizenga. Ils ont ramené des chèvres. La nuit, ils sont allés prendre par la force des vaches pillées à Kibuye et détenues par d'autres miliciens.

Jean-Damascène Giraneza fut l'un des hommes que Mazimpaka alla voler, réclamant les vaches volées à Kizenga. Sa rencontre avec Mazimpaka fut très étrange. Ce maçon de 25 ans fut réveillé en plein milieu d'une nuit de la fin avril par un groupe mené par Mazimpaka, venu confisquer les biens volés à Kizenga. A l'époque, Jean-Damascène était propriétaire d'un magasin dans le secteur de Karambi à Gatare et vivait dans la cellule de Misirimbo à Karambi.

A 23 heures, j'ai entendu beaucoup de gens frapper à la porte en disant : 'Ouvre'. Je suis sorti pour ouvrir avec une torche en main. Ils ont volé chez moi avant de me tabasser, me donnant plusieurs gifles. Ils m'ont ravi 6200 francs et m'ont demandé de leur donner des vaches que j'avais ramenées, disaient-ils, de Kizenga. Je leur ai dit que je n'étais pas parmi ceux qui s'y étaient rendus. Avec le clair de lune, j'ai pu reconnaître quelques-uns d'entre eux : Justin Nsengiyumva, enseignant à Cyiya ; Katinguni ; Innocent Mazimpaka et un militaire nommé Emmanuel qui détenait un revolver R4. Mazimpaka disait à Justin Nsengiyumva: 'Frappe-le fortement, il nous les donnera.' J'avais cru que c'était le bourgmestre Rugwizangoga qui disait cela. Mais en regardant bien, j'ai su que c'était vraiment Mazimpaka qui était plus gros que son frère.

Voyant ce militaire en position de tir, j'ai crié fort en regardant Mazimpaka. Je lui disait : 'Pardonnez-moi, je vous dirai où se trouvent ces vaches. 'Neti' dit alors à ce militaire: 'Laisse le nous le dire.' Je leur ai dit que ces vaches ont été emportées par les gens de Kageyo et c'était la vérité. Aussitôt, ils entrèrent dans leurs deux

véhicules dont l'un bleu et allèrent à Kageyo. Ils ont ravi huit vaches.

L'une des vaches n'appartenait pas au troupeau volé à Kizenga et fut rendue le lendemain à son propriétaire. Mais les autres, appartenant à des Tutsi morts, furent gardées par Mazimpaka. Après environ deux jours, le bourgmestre organisa une réunion dans le secteur de Karambi pour discuter du thème du vol de propriété. Jean-Damascène se rendit à cette réunion. Il affirme qu'une des femmes présentes accusa le bourgmestre lui-même d'appartenir au groupe de ceux qui s'étaient livrés au vol.

Le bourgmestre lui a répondu : 'Je n'étais pas là. Peut être que tu me confonds avec quelqu'un d'autre.' Certes, il ne pouvait pas oser préciser que c'était avec son frère Mazimpaka, mais la majorité d'entre nous le savait.³⁰

Les Hutu vivant à Gatare eurent tout le loisir d'observer Mazimpaka alors qu'il transportait les biens qu'il avait volé. Un certain nombre de personnes, dont les témoignages figurent dans ce rapport, donnèrent les noms des gens volés par Mazimpaka et identifièrent certains des biens dérobés par ce dernier. Ainsi, Béata Mwubahamwana affirme :

Les assassins qui s'étaient distingués dans les meurtres étaient récompensés par des dons—vaches pillées chez les Tutsi et autres biens. Dans ce cadre, Mazimpaka avait décidé de prendre les biens de Fabien Gakimane, tué pendant le génocide, à savoir sa belle maison et ses champs fertiles. Son frère le bourgmestre s'était, quant à lui, approprié des biens d'un certain Gahigiro. Ils avaient rassemblé les biens des Tutsi au bureau communal : la Volkswagen de Gakimane, la Jeep Suzuki de Gahigiro, une camionnette et une moto de Gatera.

Mazimpaka sensibilisait ou plutôt obligeait les jeunes miliciens à s'entraîner avec les militaires originaires de la même commune (les convaincant de la nécessité de pouvoir se défendre), afin de lutter contre l'attaque probable du FPR dans la région.

Albert Kamuleti ajoute:

Je sais qu'il avait comme les autres participé au partage des biens des Tutsi. Seulement, je ne savais pas si c'était les biens de Fabien Gakimane ou bien ceux de son frère aîné. J'ai un doute entre ces deux hommes. Il y avait une maison en brique dont la toiture a été enlevée par des miliciens et qu'il espérait prendre pour lui.

Témoignage recueilli à Kigali, le 28 février 1996.

Donatien Ntirusekanwa rencontra Mazimpaka alors qu'il revenait d'un raid à Rwamatamu.

Mazimpaka avait dit qu'il allait occuper la maison de Fabien Gakimane. Le 27 et 28 avril, Mazimpaka m'a trouvé à Iperu avec plus de dix chèvres dans son véhicule. Aussitôt il m'a dit lui-même : 'Je viens de Kizenga.' Dans ce véhicule se trouvait aussi Kizungu, Ntezamaso, Ntabareshya et d'autres.

Aux yeux de Mazimpaka, tous n'étaient pas égaux dans leur droit de piller la propriété des Tutsi morts. Donatien explique le sort réservé par Mazimpaka à certains Hutu ayant osé chasser sur son territoire.

Certaines personnes s'étaient rendues à Kizenga et étaient rentrées avec beaucoup de vaches pillées. Et pendant la nuit, Mazimpaka, Ntezamaso, Kizungu et quelques soldats sont allés prendre ces vaches par la force. Ils ont frappé violemment ces personnes. Ils ont aussi pris le boeuf de ma soeur, Mukarwanyabuto, croyant que celui-ci provenait lui aussi de Kizenga. Le lendemain, je suis allé informer son frère le bourgmestre et me plaindre auprès de lui. Ce dernier facilita la récupération de ce boeuf.

Au fil des conversations ayant eu lieu dans son bar, François Nsanzumutware apprit de la bouche des miliciens eux-mêmes de quelle manière serait reparti le butin du génocide.

Mazimpaka, Nubaha, Ntezamaso et d'autres se sont rendus à Kizenga pour tuer les Tutsi. Après m'avoir raconté le déroulement du massacre, ses compagnons miliciens m'ont dit que les vaches ramenées de Kizenga appartenaient à 'chef Net.' Lors du partage des biens des Tutsi morts, je sais qu'il s'était attribué une parcelle se trouvant en bas de la paroisse.

Innocent Mazimpaka ne resta pas au Rwanda et ne put donc profiter des biens dérobés, bien qu'il eût très bien pu en revendre certains. Contrairement à ses attentes, le gouvernement intérimaire perdit la guerre. Cependant, contrairement à de nombreuses petites gens poussés par des personnes instruites telles que Mazimpaka à tuer leurs voisins, ce dernier, grâce à ses contacts avec des organisations humanitaires et des groupes de défense des droits de l'homme étrangers, mène une vie extrêmement confortable.

AUCUNE LOYAUTÉ DANS LA DÉFAITE : MAZIMPAKA TENTE DE S'ENFUIR AVANT LA FIN

La période de l'après-génocide a vu beaucoup de tueurs se métamorphoser en "victimes pourchassées." Ceux qui tentent d'échapper à la justice espèrent gagner la sympathie—et, ce qui est plus important, se soustraire à la loi—en se faisant passer pour des champions incompris de la défense des droits de l'homme. Innocent Mazimpaka ne se distingue pas des autres. Mais cette revendication malheureusement si courante est particulièrement malhonnête dans le cas de Mazimpaka, non seulement parce que les faits prouvent le contraire mais aussi parce que, des individus et des groupes ont cru à ce rôle et auraient dû être mieux informés.

Le cas de Mazimpaka est unique en ce qu'une organisation rwandaise de défense des droits de l'homme bien connue, le CLADHO, s'est empressée de prendre la défense de ce demier. En outre, son employeur,

SNV, soutient Mazimpaka lorsqu'il clame son innocence. Le principe de présomption d'innocence est maintenant avancé pour refuser de reconnaître des faits que de nouvelles informations ne cessent de renforcer.

Dans leur rapport de novembre 1994, les deux chercheurs du CLADHO affirmaient que Mazimpaka n'avait pu participer aux massacres étant donné qu'il avait lui-même failli se faire lyncher par la milice à la fin du génocide. Cet incident, qui est en réalité beaucoup moins dramatique que ne l'a dépeint le CLADHO, eut lieu près de la rive du fleuve Kilimbi. Un groupe de personnes, y compris la milice, encercla Mazimpaka et son compagnon, un certain Jean-Baptiste Harelimana, et leur interdit de partir par bateau. Ils ne voulaient pas être abandonnés et être les seuls à devoir affronter les conséquences du génocide.

Albert Kamuleti, le policier communal dont le témoignage figure précédemment, fut l'homme qui conduisit Mazimpaka sur la rive, celui-ci espérant pouvoir monter à bord d'un bateau et se mettre en sûreté. Ce dernier décrit ce qui arriva lorsqu'ils atteignirent le bord du fleuve.

C'était dimanche lorsque le bourgmestre et son frère m'ont demandé de placer les biens de Mazimpaka dans le véhicule. Après, nous sommes partis. Lorsque nous sommes arrivés à Kilimbi où il y avait une barrière routière, on nous a laissés passer. Arrivés près du dépôt de Mugambira, grand commerçant de Kibuye, où Mazimpaka devait prendre la pirogue, nous avons été encerclés par une foule de gens. Il disait : 'Vous voulez fuir avec le véhicule de la commune en nous abandonnant dans les problèmes que vous avez créés.'

François Nsanzumutware posa une question très judicieuse. Si, comme le déclarent Mazimpaka et ceux qui le soutiennent, la milice considérait Mazimpaka comme un traître, pourquoi ne l'a-t-elle pas tué ? François déclare à ce sujet :

Alors que Mazimpaka voulait fuir, ceux qui se trouvaient sur la barrière de Kilimbi sont allés aviser les autres de sa tentative de fuite. Ceux-ci se sont rassemblés sur le port d'où Mazimpaka devait partir. D'après ceux qui étaient là, ils ont ramené Mazimpaka parce-qu'ils ne voulaient pas rester seuls à rendre des comptes pour les meurtres commis. Sinon, s'il s'était agi d'une sorte de cruauté, ils l'auraient tué. Ils l'ont obligé à passer la nuit avec eux afin qu'il ne puisse pas, après avoir été relâché, profiter de la nuit pour passer par un autre port.

Les assassins n'ont jamais tenté de tuer cet homme parce que cela

leur était impossible. Ils le considéraient comme leur roi.

Béata Mwubahamwana ajoute :

A la mi-juin, Mazimpaka a tenté de fuir en passant par la rivière Kilimbi et a été repoussé par ses collègues assassins qui ne voulaient pas être abandonnés par les planificateurs.

Quant à la tentative d'assassinat de Mazimpaka par les autres miliciens [lorsqu'il a voulu s'enfuir], j'en ai entendu parler par mes collègues avec qui j'enseignais. Ils disaient que Mazimpaka aurait passé la nuit [près] de la rivière de Kilimbi car il voulait fuir le pays, laissant la responsabilité des crimes au simple peuple Hutu qui avait été mêlé au génocide parce que des gens comme Mazimpaka l'y avaient incité. Ainsi, ces gens l'ont empêché de fuir.

"Les assassins n'ont jamais tenté de tuer cet homme parce que cela leur était impossible. Ils le considérait comme leur roi."

Rose Mugiraneza fournit un témoignage similaire au récit de l'incident donné par Béata.

Un jour, avec Jean Harelimana, il tenta de fuir en passant par la rivière Kilimbi à Gacumbi. Etant au courant de cette fuite, les assassins de la commune sont allés les attendre sur cette rivière afin de les ramener. Les miliciens ont dit à Mazimpaka et Harelimana : 'Vous nous avez permis et ordonné de tuer et voilà que vous vous échappez, afin que nous soyons les seuls à être poursuivis. Revenez!'³¹

Daphrose Mukarwego partageait le même avis.

³¹ Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 20 novembre 1995.

Il a été repoussé par les autres assassins. C'est la vérité. La population qui savait que le FPR était en train de progresser avait peur à cause des actes commis contre les Tutsi. Informés du projet de fuite de Mazimpaka, les autres Hutu sont allés le retenir. Ils ont obligé les deux hommes à passer la nuit avec eux au port afin de ne pas profiter de la nuit pour passer ailleurs. Ils voulaient que les planificateurs subissent eux aussi les conséquences de leurs actes.

Hassan Nkusi parla à Mazimpaka et à son compagnon le lendemain de l'incident

Mazimpaka et Jean-Baptiste Harelimana ont essayé de fuir et ont été arrêtés par d'autres assassins. Dans tous les cas, j'ai [essayé] empêché ce Jean-Baptiste d'y aller mais il ne m'a pas compris. A leur retour le lendemain matin, Mazimpaka et Jean-Baptiste m'ont dit eux-mêmes ce qui s'était passé et la raison pour laquelle ils avaient été repoussés. Ils ont dit que les assassins leur avaient dit qu'ils ne voulaient pas être laissés seuls. Ils ont dit qu'ils devaient partir ensemble. [Mazimpaka et Harelimana] ont ajouté : 'Ils se trompent.'

Donatien Ntirusekanwa parla à l'un des hommes qui tentèrent de déjouer le projet de fuite de Mazimpaka.

Mazimpaka a été empêché de fuir par la population. Un soir, le bourgmestre a emmené dans son véhicule Mazimpaka, un certain Jean-Baptiste de Kamembe et leurs biens. Ils les a amenés à un port où ils devaient être transportés en pirogue vers l'île Ijwi. Selon un certain Sinashebeje qui habitait près de ce port et qui faisait parti de cette population révoltée, la population les accusait de vouloir fuir la vengeance probable du FPR qui gagnait du terrain, suite aux tueries que ceux-ci avaient soutenues et mises en oeuvre. D'après la population, ni Mazimpaka ni son frère ne devaient fuir en la laissant seule en danger.

Innocent Mazimpaka ne quitta le Rwanda qu'après la chute de Kigali. Bien qu'il vit ses efforts de fuite contrecarrés, il n'était pas en danger. Il continua à vivre au sein de la milice qui, si elle avait voulu le tuer, aurait pu le faire à tout moment.

Une fois le génocide terminé, Mazimpaka fut transféré au Niger par le SNV. Il commença peu de temps après à travailler au bureau du SNV au Niger en tant qu'employé d'un programme de crédit et d'épargne. Il donna l'impression d'être un homme sans souci, envoyant de nombreuses télécopies concernant des questions financières au bureau du SNV à La Haye. Dans une télécopie datée du 12 août 1994, il demanda à toucher le même salaire que celui qu'il percevait au Rwanda ainsi que de l'argent pour payer un agent de surveillance, le loyer d'une maison, ses frais d'installation, ses

soins médicaux, les frais scolaires de ses enfants, l'électricité et son inscription à un cours d'anglais. Satisfait de sa situation , il écrit :

Je demeure convaincu que mon séjour au Niger pourrait être agréable et avantageux, aussi bien du point de vue humain que professionnel.

En réalité, il y a une question que les défenseurs de Mazimpaka ne semblent pas s'être posée et à laquelle ils ont encore moins répondu : si Mazimpaka n'avait rien à craindre, pourquoi a-t-il quitté le pays immédiatement après que le gouvernement intérimaire a été forcé de s'exiler ? Pourquoi n'est-il depuis revenu au Rwanda, même pas pour voir ses proches, ses amis et pour offrir son aide et diriger cette organisation des droits de l'homme dont il fut président ? L'ampleur des tâches d'une organisation des droits de l'homme dans une période d'après-génocide doit pourtant être grande. Or, dans une telle situation, une telle organisation a besoin à sa tête d'une personne forte et expérimentée. Pourquoi Mazimpaka n'a-t-il donc jamais offert de l'aide à ses collègues au moment où ils ont le plus besoin? Pourquoi le SNV a-t-il accepté de le transférer à l'étranger immédiatement après le génocide ? A-t-il jamais insisté pour qu'il revienne au Rwanda ? Pourquoi ? Quelles raisons Mazimpaka a-t-il avancé pour ne pas revenir, qui ont à l'évidence convaincu le SNV ?

Presque deux ans d'absence du Rwanda, cela semble bien long pour un homme qui affirme n'avoir rien à se reprocher. Son propre frère continua à exercer sa fonction de bourgmestre de Gatare pendant plusieurs mois après que l'ancien régime eut perdu la guerre. Comme nous le mentionnions précédemment, le bourgmestre lui-même était fier du fait que la plupart des gens à Gatare ne se soient pas enfuis vers le Zaïre. Pourquoi le frère de celuici a-t-il donc fait exception à la règle ?

LA CONDAMNATION NE SE FIT PAS ATTENDRE: EN SEPTEMBRE 1994, LES SURVIVANTS DE GATARE DONNENT LEURS IMPRESSIONS

Il ne fallut pas longtemps pour que le rôle joué par Mazimpaka dans le génocide fasse l'objet de discussions publiques. Dans une lettre datée du 19 septembre 1994, un groupe de personnes ayant échappé aux massacres à Gatare s'adressa au premier ministre Faustin Twagiramungu. A l'époque, Mazimpaka avait fui le Rwanda depuis longtemps. Par conséquent, cette lettre avait pour principal objectif de protester contre la libération de son frère, le bourgmestre, d'un poste de police de

Muhima à Kigali. Fabien Rugwizangoga continua à exercer ses fonctions de bourgmestre. Ces personnes écrivirent :

Les actes de transport de militaires armés de fusils et de grenades dans la camionnette communale ; l'assassinat de la population en présence du bourgmestre ; le stockage de biens pillés chez le bourgmestre ; les fusillades des personnes éparpillées sur des montagnes par les policiers communaux³²; l'assistance au partage de nos vaches et celles de nos frères Tutsi par les assassins ; les paroles qu'il a prononcées en nous livrant aux miliciens lorsque nous étions à la paroisse d'Hanika; [les paroles] qu'il a dites dans toutes les réunions qu'il organisait—tout cela montre que le génocide, qui n'épargnait même pas les nouveau-nés, a été soutenu par Fabien Rugwizangoga, qui était à ce moment le bourgmestre de Gatare, en collaboration avec son frère aîné, Innocent Mazimpaka, qui passait sa journée à transporter des grenades et des militaires pour venir nous tuer à la paroisse d'Hanika. Tous ces actes ont été mis en oeuvre lorsque le bourgmestre prit son véhicule dans lequel il plaça des militaires et des policiers communaux pour aller tuer les Tutsi de Rwamatamu et Gatare qui s'étaient enfuis sur les montagnes de Kizenga et Bisesero. Ce jourlà, lui et son frère 'Ruteruzi' qui se nomme Mazimpaka, ont transporté des militaires dans les véhicules du SNV qui se trouvaient à Gatare.

Selon les auteurs de cette lettre, Gatare comptait, avant le génocide, 12 263 Tutsi. Aujourd'hui, il reste moins de 21 survivants. Cette lettre, dont copie fut adressée au Président, au vice-président, au ministre de l'Intérieur, au ministre de la Justice, au ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration Sociale et au préfet de Cyangugu, fut signée par Augustin Kabiligi, Mathias Twagirayezu, Védaste Nsengimana, Albert Uwineza, H. Mukantagara, Jacques Habineza, Silidion Niyonilingiye et Anselme Nshimiyimana.

LE PRÉSIDENT DU MDR À GATARE FOURNIT DES INFORMATIONS SUR LE RÔLE DE MAZIMPAKA DANS LE GÉNOCIDE

"Ce qu'il a fait surpasse de loin ce que les paysans qui ont tué avec des machettes ont fait."

L'un des témoignages les plus accablants pour Mazimpaka fut donné par l'homme qui était président du MDR à Gatare pendant le génocide, Jean Magera. Il était président depuis 1991. Il était aussi directeur du centre d'éducation du CERAI Mburabuturo à Gatare.

³² Les policiers communaux sont sous l'autorité des bourgmestres.

Il vivait dans la cellule de Rutovu dans le secteur de Macuba. Il vit actuellement à Kigali.

Jean Magera ne se contenta pas d'être le témoin des activités de Mazimpaka tout au long du génocide. Après le génocide, il relata par écrit les actions de ce dernier. Son rapport présente en détail les crimes d'Innocent Mazimpaka. Il transmit ses informations dans une lettre datée du 15 septembre 1994 et adressée à Faustin Twagiramungu, qui était à l'époque non seulement premier ministre mais aussi président du MDR au niveau national. Jean Magera demanda au premier ministre de transmettre au Président, au ministre de la Défense, au ministre de l'Intérieur, au ministre de la Justice, au préfet de Cyangugu et au commandant militaire de la préfecture de Cyangugu, des exemplaires de son rapport. Jean Magera n'y alla pas par quatre chemins. Il soumit au Premier ministre une liste de 97 noms de personnes accusées d'avoir joué un rôle important dans le génocide à Gatare. Sur

"Ses mots ressemblaient à ceux de la RTLM, lorsque Mazimpaka disait notamment que les Hutus devraient être unis, puisqu'ils n'avaient qu'un seul ennemi, à savoir tous les Tutsis."

cette liste, Innocent Mazimpaka figure à la deuxième place. Dans sa lettre à l'ancien premier ministre, Faustin Twagiramungu, Magera écrivit :

C'est Mazimpaka qui a répandu une terrible rumeur selon laquelle les Tutsi de Gatare avaient taillé des bambous avec lesquels ils allaient pendre les Hutu. Il a dit cela alors qu'il venait de la paroisse d'Hanika où il avait vu des milliers et des milliers de réfugiés Tutsi innocents. C'était avant l'attaque et le massacre des Tutsi d'Hanika. Son message a échauffé beaucoup de Hutu qui voyaient Mazimpaka comme un homme instruit qui ne pouvait pas mentir.

Avec le véhicule de SNV qu'il a fait sien pendant le génocide, Mazimpaka a fait des courses ici et là, cherchant des grenades, que ce soit à Gatare ou ailleurs dans d'autres communes. C'est bien lui qui a cherché et distribué les grenades qui ont coûté la vie aux réfugiés d'Hanika.

Ses paroles pendant le génocide étaient de nature à attiser la haine. C'était sa façon d'inciter à la haine et [d'encourager] aux massacres. Ses mots ressemblaient à ceux de la RTLM, lorsque Mazimpaka disait notamment que les Hutu devraient être unis, puisqu'ils n'avaient qu'un seul ennemi, à savoir tous les Tutsi. Il disait que ces derniers avaient taillé des bambous pour tuer les Hutu, etc...

Après l'extermination de tous les Tutsi de Gatare réfugiés à Hanika et ailleurs dans les brousses, Mazimpaka a dirigé et accompagné les Interahamwe qui sont partis de Cyangugu pour aller tuer les Tutsi de Kibuye—réfugiés à Kizenga—en commune Rwamatamu, et à Bisesero, région qui est à cheval sur la commune Gisovu et Gishyita, deux communes de Kibuye. En attaquant ces deux lieux, il était avec les Interahamwe et Impuzamugambi³³ qui étaient venus de Bugarama, conduits par Yusufu. Amon Nsanburwimo—président des Interahamwe à Gatare—accompagnait ces attaques.

Il a passé beaucoup de temps sur la barrière à Hanika avec Augustin Hitimana le policier. Mazimpaka possédait un fusil à ce moment là et au cours des attaques de Kibuye. Ces barrières étaient installées en plein génocide pendant le mois de mai 1994 pour contrôler les infiltrations du FPR qui combattait, jusqu'à la fin, les anciennes FAR. On aurait cru que grâce à ces barrières, ils allaient empêcher l'avancée du FPR.

Après le massacre de tous les Tutsi de Gatare, le bourgmestre et son frère aîné, Innocent Mazimpaka, ont mis dans leur véhicule des policiers communaux et des soldats. Ils sont allés attaquer et tuer les Tutsi de Kizenga en commune Rwamatamu. Après quelques jours, ils sont allés à Bisesero en commune Gisovu, toujours en préfecture Kibuye. Ils ont aussi pillé des vaches.

Mazimpaka affirme que sa vie était menacée par le préfet parce qu'il appartenait au MDR. La lettre de Magera met en question cette affirmation.

Le préfet de Cyangugu a tenu une réunion à Gatare le 18 mai 1994. Il a félicité tous les conseillers et les bourgmestres pour tout ce qu'ils avaient fait, leur disant : 'Les ennemis du Rwanda, vous vous êtes débarrassés d'eux.' D'une façon particulière, il a vivement remercié les conseillers des secteurs Rumamfu, Rukanu, Birembo, Muraza, secteurs qui étaient peuplés par beaucoup de Tutsi. Mazimpaka assistait à cette réunion.

En plus de nous fournir une copie de cette longue lettre détaillée, Magera s'entretint longuement fin février avec African Rights au sujet de Mazimpaka. Il parla des raids menés par Mazimpaka dans Kibuye et des biens que ce dernier rapportait après les massacres qui s'y déroulaient :

Au mois de mai, Kizenga et Bisesero restaient les deux collines qui hébergeaient encore des Tutsi. Mazimpaka avait l'habitude d'y aller avec son escorte, un policier communal de Gatare nommé Augustin Hitimana,

³³ Les Impuzamugambi sont les jeunes membres de la Coalition pour la défense de la République (CDR), un parti créé par les idéologues, les hommes politiques et les militaires les plus fanatiques et opposés à un règlement du conflit ainsi qu'au principe du partage du pouvoir.

actuellement en détention à Cyangugu. Je les ai vus partir pour lancer ces attaques à Kibuye plus de deux fois de suite. De retour, ils avaient des vaches et des chèvres ravies aux victimes et ce n'était pas un secret. Ils se vantaient, en disant tout ce qu'ils avaient fait à Kibuye, comment ils avaient tué et pillé etc... Mazimpaka transportait toujours dans son

"Mazimpaka transportait toujours dans son véhicule, le véhicule de SNV, des soldats à la chasse des Tutsi rescapés."

véhicule, le véhicule de SNV, des soldats à la chasse des Tutsi rescapés.

Il a incité les adhérants du MDR à Gatare à participer aux massacres de telle sorte que la campagne de désinformation [affectant] nos membres allait nous causer des difficultés.

Magera réitéra ses accusations de viol et regretta que Mazimpaka n'ait pas aidé les femmes en question à s'enfuir au Zaïre.

Mazimpaka avait violé des filles, dont une enseignante du CERAI à Hanika et quelques étudiantes. Il a gardé longtemps ces filles dans la maison du PADEC où il logeait pendant le génocide avec Jean-Baptiste Siborurema. Bien après, vers la fin du mois d'avril, ces filles ont été tuées. Ici, on peut se demander pourquoi Mazimpaka n'a pas eu la gentillesse d'aider ces filles à arriver à l'île Ijwi au Zaïre alors que quelques paysans Hutu, moins influents que Mazimpaka, ont pu aider quelques Tutsi à s'échapper.³⁴

LA COALITION DE DÉFENSE DE MAZIMPAKA : SNV, LIPRODHOR, CLADHO, AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS

DE L'HOMME ET LE PRÉFET DE CYANGUGU

Peu d'hommes accusés d'avoir activement participé au génocide ne bénéficient autant de la confiance et de l'ardente défense de tant d'organisations qu'Innocent Mazimpaka. Le CLADHO, le Collectif des ligues et associations des droits de l'homme, regroupe toutes les associations rwandaises des droits de l'homme sauf Kanyarwanda. Entre le 27 et le 29 novembre 1994, deux membres du CLADHO furent envoyés à Cyangugu et à Kibuye pour enquêter sur les allégations accusant Mazimpaka d'avoir été impliqué dans le génocide. Les motivations pour mener cette enquête ne sont pas plus claires que les informations obtenues par le CLADHO et que la source de ces dernières. Les deux hommes envoyés par le CLADHO étaient Joseph Matata, membre de l'ARDHO (Association rwandaise de défense des droits de l'homme) et Théoneste Rutagengwa, membre de la LIPRODHOR (Ligue pour la promotion des droits de l'homme au Rwanda). Jean Rubaduka, un magistrat membre de l'ADL (Association pour la défense des droits de l'homme et des libertés civiles), devait aussi se rendre sur place mais ne put le faire pour cause de maladie. Rutagengwa et Matata passèrent la journée du 27 à voyager et commencèrent leurs interviews le 28 au matin. Ils rentrèrent à Kigali le 29, n'ayant donc pris qu'une journée pour mener leur enquête.

Pour des raisons que nous ne comprenons pas, le rapport de cette mission (ou tout au moins l'exemplaire de ce dernier qui fut transmis par le CLADHO à African Rights en novembre 1995) ne fut signé que le 30 août 1995, soit neuf mois après la mission. A cette date, l'un des auteurs, Joseph Matata, se trouvait en exil en Belgique. Sa signature n'apparaît pas sur l'exemplaire que nous a fourni le CLADHO.

L'un des éléments les plus préoccupants concernant la mission du CLADHO était l'idée d'envoyer Jean Rubaduka comme délégué. En effet, dans un rapport³⁵ publié le 10 décembre 1994 par le CLADHO et Kanyarwanda, Rubaduka fut identifié comme l'un des participants au génocide. Selon ce rapport, signé par des représentants de toutes les associations des droits de l'homme, Monsieur Rubaduka était responsable d'un "comité de patrouille" chargé de surveiller les bâtiments appartenant au ministère des travaux publics dans le secteur de Rugenge, commune de Nyarugenge à Kigali. La tâche de ce "comité de patrouille" fut d'établir des listes des personnes à tuer. L'un des signataires de ce rapport est Joseph Matata.

Ce rapport devait initialement être rendu public le 10 décembre 1994 pour la Journée internationale des droits de l'homme. Compte tenu de la taille du rapport (391 pages plus les annexes), ce dernier n'a pu être terminé que pour le 27 novembre. Il est inconcevable qu'alors le CLADHO n'ait pas eu connaissance des graves accusations, formulées par les organisations qui le composent, concernant la personne de Rubaduka. Cependant, disposant que de moins de deux semaines avant que le rapport ne soit rendu public, le CLADHO considéra qu'il était justifié de nommer membre de la délégation chargée d'enquêter sur les accusations de génocide pesant contre Innocent Mazimpaka un homme accusé publiquement d'avoir participé au génocide. (A la mi-95, Rubaduka faillit devenir président du CLADHO, une proposition rejetée

 $^{^{34}}$ Témoignage recueilli à Kigali, le 20 février 1996.

³⁵ Rapport de l'enquête sur les violations massives des droits de l'homme commises au Rwanda a partir du 06 avril 1994, première phase, p. 209.

uniquement grâce à la ferme opposition de quelques membres).³⁶

Par ailleurs, Rutagengwa, en tant que membre de la LIPRODHOR, n'aurait pas du être choisi pour enquêter sur la cas d'une personne membre de la même organisation.

Une défense aveugle, celle du Préfet de Cyangugu

L'actuel préfet de Cyangugu, Théobald Rutihunza, membre de la LIPRODHOR et, tout comme Mazimpaka, membre de la faction Twagiramungu du MDR, fut l'une des personnes longuement interrogées par Matata et Rutagengwa. Le rapport affirme:

Le préfet... était aussi à Cyangugu pendant les événements et était aussi mieux placé pour être informé du comportement de Monsieur Innocent Mazimpaka pendant les événements... Le préfet, Monsieur Théobald Rutihunza, également membre fondateur de la LIPRODHOR, nous a déclaré que, selon lui, rien ne démontrait sa participation dans les massacres et le génocide.

En réalité, le préfet ne se rendit jamais à Gatare pendant le génocide. Il resta à Bugarama, une commune à la frontière avec le Burundi, à une distance relativement importante de Gatare. Mais ce fait ne semble pas avoir perturbé les deux chercheurs du CLADHO.

Il a plutôt révélé à la délégation que celui qui était le préfet de Cyangugu pendant les événements et grand leader dans le génocide, Monsieur Emmanuel Bagambiki, a voulu forcer certains membres du parti d'opposition MDR de la région, accusés d'être pro-Faustin [Twagiramungu], à signer une déclaration de soutien au gouvernement intérimaire déchu. [Il a ajouté que] Mazimpaka ne l'a pas signée parce qu'il ne faisait partie d'aucun organe de ce parti dans la préfecture Cyangugu, bien que cela ait été l'objectif du préfet Bagambiki qui l'avait invité. Quelques jours après, il lui a demandé d'être le responsable du SNV à Cyangugu pour l'attirer près de lui afin de pouvoir l'éliminer quand il le voudrait.

C'est grâce à cette nomination forcée que Mazimpaka a pu s'échapper du Rwanda, sous

prétexte d'aller au Zaïre pour essayer de téléphoner à ses responsables en Europe (SNV). Il se rendit par la même occasion à SNV au Niger où il a été, pour un temps, affecté par ses responsables.

Selon Rutihunza, Monsieur Mazimpaka ne pouvait pas tuer étant lui même recherché pour son idéologie politique d'opposition [au régime].

Dans un extraordinaire passage soulevant des questions sur le préfet lui-même, le rapport poursuit :

Il nous a dit que l'ancien sous-préfet de Rwesero, [Gérard Terebura], originaire de

la commune de Gatare 37 (tout comme Mazimpaka) où il vivait pendant les événements lui avait téléphoné pour lui dire que Mazimpaka risquait gros à cause de ses propos... dénigrant le gouvernement intérimaire de Kambanda. "Si la population se fâche," disait le sous-préfet Terebura à Rutihunza, "Mazimpaka et toi serez morts." Il demandait par là à Rutihunza d'empêcher Mazimpaka de décourager la population qui s'était lancée dans le génocide.

Gérard Terebura est l'un des responsables de l'ampleur que connut le génocide à Cyangugu. Il joua en effet un rôle actif dans plusieurs massacres de grande envergure et notamment dans l'attaque du 13 avril contre la paroisse de Nyamasheke dans la commune de Comme nous le mentionnions Kagano. précédemment, il fut l'homme qui donna le feu vert pour le massacre de 1500 à 2000 femmes et enfants à la paroisse d'Hanika le 21 avril. Tout au long du génocide, Terebura fut un fidèle allié de Bagambiki. Si Rutihunza, comme il le déclare lui-même, était "recherché" par Bagambiki pour son appartenance à l'aile "modérée" du MDR, pourquoi un tueur d'importance proche de Bagambiki lui aurait-il téléphoné pour le mettre en garde ? Où put-il le joindre et comment savait-il où le joindre ? Si Rutihunza était si disponible au téléphone, soit à son bureau ou à son domicile, c'est donc qu'il ne craignait pas autant pour sa vie qu'il le prétend.

Beaucoup des hommes et des femmes qui planifièrent et menèrent à bien les massacres sauvèrent une ou deux personnes, par amitié, parce qu'ils étaient des parents ou pour d'autres raisons. Il est possible que Terebura voulut rester loyal envers Rutihunza et décida de le sauver. Mais Terebura n'était pas le seul homme à mener des escadrons de la mort à Cyangugu. L'homme qui acquit la plus terrible réputation à Cyangugu, John Yusufu Munyakazi, est originaire de Bugarama, là où

³⁶ L'âpre controverse entourant l'élection de Jean Rubaduka à la présidence du CLADHO faillit provoquer la scission de l'organisation. Bien que cette situation fut évitée, cette affaire révéla de profondes divisions au sein du CLADHO qui en ressortit lui-même considérablement affaibli.

³⁷ Cette information est erronée. Terebura vient de Gikongoro, la sous-préfecture de Munini. Il fut directeur d'une école secondaire à Runyombyi dans la commune de Nshili, Gikongoro.

vivait Rutihunza pendant le génocide. Ainsi, si ce dernier était haï des hommes menant le génocide, pourquoi ne fut-il jamais menacé par Yusufu et sa milice ? Pourquoi les chercheurs du CLADHO ne posèrent-ils jamais ces questions à Rutihunza ?

D'autres faits mettent en question les efforts déployés par le préfet pour se présenter en homme politique modéré obligé de se cacher pendant le génocide. Lorsque les massacres commencèrent, Rutihunza était chef du personnel à la CIMERWA, la cimenterie de Bugarama, une entreprise semi-publique. Selon certains de ses anciens collègues, Rutihunza, fier d'appartenir à la LIPRODHOR, parlait souvent de son travail dans le domaine des droits de l'homme ainsi que de son affiliation à l'aile Twagiramungu du MDR. Toutefois, il existe un grand décalage entre ses paroles et la réalité. Ainsi, de nombreux hommes employés par Rutihunza étaient en fait des extrémistes bien connus qui, en avril 1994, devinrent des tueurs qualifiés tuant, entre autres, leurs propres collègues Tutsi et les familles de ces derniers. La plupart d'entre eux étaient déjà morts au jour du 10 avril. Les quelques-uns qui parvinrent à s'échapper restèrent cachés. Ailleurs à Bugarama, la population Tutsi fut bel et bien exterminée par la milice de Yusufu. Au beau milieu de ces pogroms, Rutihunza, imperturbable, retourna travailler CIMERWA. Il se cacha dans la cimenterie pendant quelques jours après l'assassinat d'Habyarimana. Mais très vite, il revint chez lui et reprit son travail. Cette conduite n'est à l'évidence pas celle d'un homme qui craint pour

En réalité, même si Terebura ne voulait pas tuer Rutihunza, pourquoi aurait-il hésité à tuer Mazimpaka ? Quelle fut la raison pour laquelle il mit en garde Mazimpaka ? S'il est vrai que Bagambiki voulait voir Mazimpaka mort, Terebura aurait pu facilement éliminer ce dernier étant donné qu'il passa suffisamment de temps à Gatare pour suivre ses activités.

Matata et Rutagengwa résumèrent la déclaration du préfet sur Mazimpaka en ces termes :

Il a conclu en disant que Mazimpaka ne pouvait aucunement tuer ; il nous a plutôt recommandé d'aller enquêter sur les lieux où habitait Mazimpaka jusqu'à son départ pour le Niger le 6 juin 1994.

La date donnée par Rutihunza pour le départ de Mazimpaka est fausse. Mazimpaka resta encore un peu de temps à Gatare *après* la chute de Kigali (voir plus loin) et serait parti entre le 4 et le 19 juillet 1994.

Comme nous l'avons dit, Monsieur Rutihunza ne se rendit jamais à Gatare pendant le génocide. Son bureau ne conduit pas non plus d'enquête sur les accusations portées contre Mazimpaka. Il est donc mal placé pour pouvoir fournir un jugement lucide sur ces accusations. En tant que plus haut

fonctionnaire de Cyangugu, il a la responsabilité d'être—et de paraître—juste et modéré dans ses jugements. Le fait que Mazimpaka était un ami, comme lui membre du MDR et de la LIPRODHOR, aurait du inciter le préfet à faire preuve d'encore plus de prudence. Malheureusement, le préfet semble avoir eu un seul objectif en tête, celui de couvrir un ami à tout prix.

Depuis septembre 1994, le préfet dispose d'une copie de la lettre rédigée par les survivants de Gatare, accusant Mazimpaka de manière précise. S'il avait véritablement souhaité que vérité soit faite et s'il avait voulu aider le CLADHO à mener une enquête approfondie, pourquoi ne lui

a-t-il pas transmis une copie de cette lettre ? Considérant les accusations portées contre Mazimpaka, pourquoi n'a-t-il pas lui-même donné suite à cette lettre ? En outre, il est difficile de croire qu'il n'a pas reçu copie de la lettre détaillée de Magera. Même si le bureau de M. Twagiramungu ne lui fit pas parvenir officiellement copie de cette lettre, en tant que préfet de la région et membre du MDR, il est fort improbable qu'il n'ait pas entendu parler de l'existence d'une lettre écrite par le chef du MDR de Gatare au président du MDR à l'échelle nationale.

L'attitude du préfet est d'autant plus regrettable qu'il s'est présenté auprès d'un certain nombre d'expatriés travaillant à Cyangugu comme un militant des droits de l'homme attaché à leurs principes. Des observateurs successifs de la mission des Nations Unies pour les droits de l'homme ont en effet étroitement travaillé avec lui.

La délégation du CLADHO interrogea aussi Viateur Nyandwi, procureur de Cyangugu. Selon le rapport, ce dernier défendit aussi Mazimpaka:

Le procureur nous a dit que ... même lui qui était dans la même sous-préfecture de Rwesero que Mazimpaka n'avait rien entendu à propos de la participation de ce dernier aux massacres. Il a dit plutôt que, suite à son idéologie politique, Mazimpaka faisait partie de ceux qui était pourchassés.

Toutefois, si on y réfléchit plus sérieusement, les faits prouvent le contraire.

African Rights montra le rapport du CLADHO à un certain nombre de survivants et de témoins à Gatare. Les déclarations du préfet provoquèrent de vives réactions.

Les survivants de Gatare démentirent unanimement chacun des points soulevés par le préfet. Selon le CLADHO, le fait qu'Angélique Mukangira soit toujours en vie démontre que Mazimpaka n'a pas participé aux massacres. Ainsi, d'après la logique qui anima cette enquête, le fait que ce dernier sauva Angélique prouve son innocence. Cet argument ne tient purement et simplement pas debout si on considère le comportement de nombreuses personnes ayant sauvé quelques amis tout en participant à l'exécution de centaines d'autres gens. Quoi qu'il en soit, Angélique, qui vivait sous le toit de Mazimpaka pendant le génocide,

ne partage pas les conclusions du CLADHO. Elle décrit au contraire combien la peur de la milice du MRND poussa Mazimpaka à se distinguer dans le génocide.

Mazimpaka éprouvait quelquefois de la peur lorsqu'il voyait les miliciens du MRND. Mais il était devenu un véritable criminel, surtout après l'assassinat de Zacharie Serubyogo, président du MDR [en préfecture Cyangugu] en commune Gisuma. ³⁸ Se sentant lui même concerné, il n'a trouvé qu'une seule solution: participer énergiquement au génocide. Ainsi, je dirais que la mort du Président de leur parti à Cyangugu a renforcé son esprit criminel. Il voulait en effet être apprécié des autorités administratives.

Gallican Kayihura rejette les arguments du préfet.

L'appartenance à un parti politique d'opposition ne pouvait lui causer aucun problème. Non seulement parce qu'aucun cas n'a existé ici à Gatare pendant le génocide, mais aussi parce que la population tant du MRND que des autre partis le prenait pour son Dieu.

Je connais Gérard Terebura qui était sous préfet à l'époque. S'il avait proféré la moindre menace contre Mazimpaka, je l'aurais su par l'intermédiaire des autres assassins ou bien à travers les conversations. Mais jusqu'à ce jour ci, je n'ai jamais entendu parler de cela. Vous êtes le premier à me le dire.

Rose Mugiraneza exprima très clairement son opinion.

Je ne suis aucunement au courant du refus de Mazimpaka de signer la déclaration de soutien au gouvernement Kambanda, signature exigée par Bagambiki. Concernant le fait d'être pourchassé à cause de son idéologie politique, je dis que c'est un mensonge. En effet, tout Rwandais, assassin ou non, sait très bien que, pendant le génocide, le problème des clivages politiques était bel et bien remplacé par celui de la division Hutu-Tutsi, à quelques rares exceptions près, comme pour les grands hommes politiques. Mais ceci n'a pas été le cas dans notre commune.

Concernant les menaces de Gérard Terebura contre Mazimpaka, je nie catégoriquement la raison avancée par Mazimpaka. Dès son arrivée, celui-ci a activé la colère chez les miliciens, leur rappelant qu'ils avaient tardé dans leur 'travail.' Ceci ne pouvait en aucun cas décourager la population de se lancer dans les massacres.

Concernant la date de son départ pour le Niger, c'est invraisemblable, étant donné que j'ai quitté la maison où quelqu'un me cachait le 3 juillet. Je suis sûre que Mazimpaka était toujours à Gatare.

Plusieurs résidents Hutu de Gatare, dont les témoignages figurent dans le présent rapport, furent surpris lorsqu'ils apprirent la réaction du préfet. Après avoir appris ce que Rutihunza raconta à la délégation du CLADHO, Béata Mwubahamwana répliqua :

Mazimpaka n'a pas refusé de soutenir le gouvernement génocidaire de Jean Kambanda. Je ne nie pas qu'il ait refusé de signer un écrit du genre, car je n'étais pas là. Cependant, le comportement de Mazimpaka, que j'ai décrit plus haut [voir ci-dessus], à la même époque de l'existence dudit gouvernement, témoigne de son soutien. Sinon, il ne se serait pas comporté [comme il l'a fait].

Mazimpaka n'était pas menacé à cause de son appartenance au MDR. Nous savons en effet que non seulement Mazimpaka avait manifesté son appartenance au MDR-Power mais aussi qu'à Cyangugu, seul Zacharie Serubyogo, candidat pour le parlement [dans le proposé gouvernement de transition] pro-Faustin, avait été tué pour complicité avec les Tutsi.

Mazimpaka ne pouvait pas être menacé par le préfet Gérard Terebura pour avoir prêché la paix parce qu'il n'a jamais, dès son arrivée, prêché la paix. Au contraire, il rappelait aux Hutu de la région qu'ils étaient à la traîne par rapport à d'autres régions telles que Kigali et Kamembe. Il participait aux réunions organisées par [Emmanuel] Bagambiki dans la commune, après lesquelles les massacres étaient plus fréquents. En outre, la population n'a jamais été au courant de ces menaces du sous-préfet contre Mazimpaka.

Daphrose ne fut pas non plus convaincue par les arguments du préfet selon lesquels Mazimpaka éprouvait de la crainte en raison de son affiliation politique.

L'appartenance au MDR ne fut jamais un pêché pendant le génocide. Il ne pouvait pas être pourchassé à cause de cela. Au contraire, les seuls ennemis à Gatare était les Tutsi.

"Je me demande si les grenades fournies par Mazimpaka aux assassins étaient l'acte de pacification dont parle ce préfet."

Daphrose affirma aussi son scepticisme à l'égard de l'explication du préfet affirmant que Terebura était aussi menacé.

Le sous-préfet ne pouvait pas menacer Mazimpaka d'avoir empêché la population de s'entre-tuer. Je me demande si les grenades fournies par Mazimpaka aux assassins étaient l'acte de pacification dont parle ce préfet. Les actes de Mazimpaka ne montrent pas un refus de soutenir le gouvernement de Jean Kambanda, comme le dit Rutihunza.

³⁸ Pour plus d'informations sur la mort de Zacharie Serubyogo, veuillez consulter *Rwanda: Death, Despair and Defiance*, p. 192-193.

Jean Magera, le président du MDR à Gatare, porta un jugement très critique sur le rapport du CLADHO en général et émit des doutes quant à la qualité de témoin du préfet. Dans une réponse de trois pages au rapport du CLADHO que Magera soumit à African Rights fin février, il écrit :

Dire que Théobald Rutihunza était mieux placé pour suivre la conduite de Mazimpaka n'est pas vrai, parce-qu'étant à Bugarama, il ne pouvait pas suivre... la population dans toutes les communes... Le rapport dit que [Mazimpaka] était recherché alors que le préfet Bagambiki l'invitait aux réunions... Il l'invitait aux réunions parce-qu'il était content du soutien que Mazimpaka avait donné aux Interahamwe pour qu'ils participent au génocide. Cela même est prouvé par la demande que le préfet lui a adressé, et qui voulait que Mazimpaka représente le SNV en préfecture de Cyangugu.

Dans son entretien avec Matata et Rutagengwa, le préfet affirma que Bagambiki avait une dent contre Mazimpaka depuis que celui-ci avait refusé de signer une déclaration rédigée par des personnes instruites de Gatare en faveur du gouvernement intérimaire. Lors d'un entretien le 20 février, Magera mit cet argument en question.

La liste est arrivée à Gatare en juin 1994, si ce n'était pas déjà vers la fin mai. C'est le bourgmestre Fabien Rugwizangoga qui avait convoqué tous les intellectuels afin de leur demander de signer pour prouver qu'ils soutenaient le gouvernement de Kambanda. Ne pas le faire à cette période là était s'exposer au danger, et le fait de signer ne signifiait pas qu'on soutenait réellement ce gouvernement sanguinaire. Moi aussi j'ai signé cette liste comme d'autres intellectuels Hutu modérés qui voyaient le piège tendu. Le bourgmestre nous demandait de faire notre choix entre Faustin Twagiramungu et Jean-Baptiste Kambanda. Et en juin, le choix était clair!

Tous les participants à cette réunion ont signé qu'ils soutenaient le gouvernement de Kambanda. *Mazimpaka n'a pas signé parce qu'il n'était pas présent à cette réunion*. Ce jour là, il s'était rendu au bureau préfectoral de Cyangugu, avec ses soldats acolytes pour des raisons que seuls eux-mêmes connaissent. Je sais seulement que Mazimpaka aimait se faufiler ici et là pour créer des relations avec les grands génocidaires.

Si, comme l'affirme Rutihunza, le préfet considérait Mazimpaka comme un opposant, Magera pose une question pertinente :

Si le préfet du moment voulait l'éliminer, pourquoi ne l'a-t-il pas fait au moment où il était dans le bureau de la préfecture Cyangugu puisqu'il s'y rendait au moins trois fois par semaine?

Comme toute personne de Gatare interrogée par African Rights, Magera ne fut pas convaincu par la thèse avancée par le préfet et le procureur, selon laquelle Mazimpaka représentait une cible en raison de son soutien à la faction "modérée" du MDR.

L'idéologie politique d'opposition dont ils parlent dans le rapport ne correspond pas à la réalité. [C'est] parce-qu'il y a beaucoup d'*Amajyogi* [adhérent du MDR pro Faustin Twagiramungu] qui ont participé au génocide, même les présidents du MDR dans certaines communes de Cyangugu qui sont emprisonnés à cause du génocide [tels que ceux de] Kagano, Gafunzo, Gishoma etc...

Quant aux paroles du procureur Viateur Nyanduri disant que Mazimpaka faisait partie de ceux qui étaient pourchassés, il faudrait qu'il donne un exemple d'une personne au moins qui a été envahi e par les Interahamwe parce-qu'il était ijyogi. [C'est simplement que] les pourparlers disaient que les *Amajyogi* devaient être massacrés au moment des funérailles d'Habyarimana, [programmées] pour le 5 juillet 1994. Il n'y a personne dans la commune de Gatare qui ait été tué ou menacé parce-qu'il était ijyogi.

Albert Kamuleti fut choqué par la manière dont Rutihunza arriva à une conclusion en faveur de Mazimpaka.

Le préfet, Théobald Rutihunza, n'est jamais venu à Gatare. Ainsi, je ne comprends pas comment il aurait pu juger le comportement de Mazimpaka à Gatare.

François Nsanzumutware mit en question le fondement même de la déclaration du préfet en faveur de Mazimpaka.

Le préfet de Cyangugu, Théobald Rutihunza, n'a jamais mis les pieds à Gatare pendant la période du génocide.

Donatien Ntirusekanwa vit dans la défense du préfet en faveur de Mazimpaka la manifestation d'une volonté de solidarité entre gens de même rang.

Comme Innocent Mazimpaka, Théobald a été l'un des dirigeants d'une association de droits de l'homme appelée LIPRODHOR. Les deux hommes étaient en outre membres du MDR. Le préfet n'a jamais été à Gatare pendant le génocide pour observer le comportement de son ami Innocent Mazimpaka.

Donatien réfute aussi l'argument qui veut que Mazimpaka ait craint la milice parce qu'il soutenait l'aile Twagiramungu du MDR.

Mazimpaka ne pouvait jamais être menacé par les miliciens à cause de son appartenance au parti politique d'opposition. Tout le monde le craignait et le respectait. Comme tous les habitants de Gatare interrogés par African Rights, Donatien douta de l'affirmation qui laisse penser que Terebura avait menacé Mazimpaka.

Je n'ai jamais entendu parler d'un cas pareil. J'ai vu au contraire Terebura, le sous-préfet de Rwesero, la seule fois qu'il est arrivé à Gatare pour tenir une réunion. C'est à cette réunion que le sous-préfet, après avoir [exprimé] son étonnement sur l'existence de quelques survivants Tutsi, a ordonné que ces veuves soient transportées et tuées dans leurs secteurs.

Hassan Nkusi vit régulièrement Mazimpaka lorsqu'il se trouvait à Gatare.

J'ai eu l'occasion de causer souvent avec lui. Il était sûr que le gouvernement de Kambanda allait l'emporter sur le FPR et il voulait en profiter pour accéder à un bon poste dans l'administration.

Les menaces du sous-préfet Terebura contre Mazimpaka, qui feraient suite à la prédication de paix par ce dernier n'ont jamais existé parce-que Mazimpaka, dès son arrivée le samedi 9 avril 1994, n'a jamais promu la paix. J'étais souvent avec lui et cela me surprend d'entendre ce qui est dit.

Pendant le génocide, personne n'a été tué [à Cyangugu] à cause de son appartenance au parti MDR. Au contraire, ceux du MDR, Mazimpaka et le bourgmestre, ont autorisé le policier Augustin Hitimana à tirer sur un adhérant du MRND qui habitait à Kamutereri. Après, ils disaient qu'ils craignaient que celuici ne les tue s'ils ne le tuaient pas les premiers. Ils ont dit ceci un soir, lorsque j'étais chez le bourgmestre avec mon épouse.

A la fin de son témoignage, Hassan Nkusi ajouta :

Mazimpaka une fois arrêté et détenu, j'aimerais être invité. Devant les juges et lui, je redirai les mêmes choses encore. 39

Joseph Matata et Théoneste Rutagengwa se rendirent dans la commune de Kagano pour y chercher des témoins. Ils font référence à un "employé d'une ONG qui apporta son aide à la région et qui connaissait Monsieur Mazimpaka." Ils ne citent ni le nom de cette personne ni le nom de l'organisation pour laquelle elle travaillait. Ils ne disent pas non plus si cette personne s'est jamais rendue à Gatare pendant le génocide. Malgré tout, ils n'hésitent pas à présenter les informations en faveur de Mazimpaka, fournies par cette dernière. Selon ce témoin anonyme:

Toutes ces rumeurs étaient propagées par des gens qui vivaient à Kigali, [et disaient] que Mazimpaka et son frère cadet (le bourgmestre de Gatare), qui eux-mêmes étaient menacés, auraient pu aller quelques fois à des endroits où il y avait des confrontations tels que Bizenga et Gisovu. Mais ce témoin a déclaré que,

personnellement, il n'avait pas connaissance du fait que Mazimpaka aurait tué qui que ce soit

Des milliers de personnes moururent, atteintes par les grenades fournies par Mazimpaka. Elles ne peuvent, bien entendu, plus témoigner. Mais beaucoup de survivants qui se trouvaient avec elles au moment de leur mort peuvent parler de leur exécution brutale. Il est extrêmement dommage que ce "témoin" n'ait pas jugé approprié de s'entretenir avec eux.

Quoi qu'il en soit, les motivations qui ont poussé les chercheurs du CLADHO à choisir la commune de Kagano pour leur enquête ne sont pas claires. Selon nos informations, personne n'a jamais affirmé que Mazimpaka avait tué des gens à Kagano ni même qu'il s'était rendu à cet endroit pendant le génocide. En outre, les deux enquêteurs s'étaient donné très peu de temps pour mener leurs recherches. Ainsi, pourquoi perdre du temps en se rendant dans des endroits ne pouvant rien apporter à leur enquête ? S'il ne savaient pas qu'il était inutile de se rendre dans ces lieux, cela montre leur ignorance, et celle du CLADHO, du dossier de Mazimpaka. Dans sa réponse écrite au rapport, Jean Magera déclare à ce sujet :

Il n'aurait pas dû interroger les gens de Kagano puisque les massacres ont eu lieu à l'intérieur des communes et étaient exécutés par des gens originaires de ces communes. Mazimpaka est resté à Gatare, sa commune d'origine. Les gens de Kagano ne le connaissaient pas, ni même les gens de Kirambo.

Les hommes et femmes—les Rwandais comme les étrangers—qui défendent les auteurs du génocide recourent à de nombreuses stratégies pour arriver à leurs fins. Ainsi, un argument très fréquent consiste à affirmer que les accusations sont motivées par des intérêts personnels—les accusateurs voulaient, veulent leur prendre leurs emplois, leurs positions politiques, leurs maisons, leurs terres, etc. En défendant Mazimpaka, le CLADHO reste fidèle à cette tradition consacrée. Ainsi, Rutagengwa et Matata citèrent un témoin dans le but de montrer que "ces rumeurs" sont propagées par des "gens qui veulent prendre la place du bourgmestre." A cet égard, l'un des hommes cités est Jean Magera. Il est accusé de convoiter le siège de bourgmestre, poste occupé par le frère de Mazimpaka. Magera quant à lui ne comprend pas le rapport existant entre les accusations pesant contre Mazimpaka et son désir supposé d'invalider le bourgmestre.

Pourquoi, au lieu d'accuser son frère cadet qui occupait la place du bourgmestre, accuse-t-on Mazimpaka qui n'avait pas cette place ? Est-

³⁹ Témoignage recueilli à Kigali, le 11 février 1996.

ce-que le rapport dit que les gens veulent la place du bourgmestre ou de Mazimpaka ? Ou bien Mazimpaka voulait devenir bourgmestre, d'où la cause de l'accusation!

Malgré les accusations formulées contre le bourgmestre lui-même, les chercheurs du CLADHO ne virent aucune raison de faire preuve d'un certain scepticisme en interrogeant Fabien Rugwizangoga sur la conduite de son frère aîné, Mazimpaka. Ils rapportent ses propos sans ajouter de commentaire :

Le bourgmestre nous a déclaré que ce qui était arrivé à son frère lui était également arrivé. "C'est la jalousie," nous a-t-il dit. "J'ai été agressé par ceux qui venaient sporadiquement du Zaïre. Ma commune est parmi celles qui a connu très peu de pertes, tant matérielles qu'humaines. Les salaires du personnel sont régulièrement payés à chaque fin du mois."

Peut-être le bourgmestre ne considère-t-il pas la mort de presque l'entièreté de la population Tutsi de Gatare comme une "perte." Cependant, on pouvait attendre de la part de deux représentants d'organisations de droits de l'homme qu'ils se sentent préoccupés et qu'ils posent des questions pertinentes, ce qu'ils ne firent pas. Ils évitèrent d'aborder le sujet de ce qui s'était vraiment passé pendant le génocide. En réalité, ils ne voulaient pas mettre le bourgmestre dans l'embarras en lui demandant ce qui était advenu de la population Tutsi de Gatare.

Effectivement, la population de Gatare a connu peu d'exode vers le Zaïre.

Plus de 12 000 personnes furent tuées de sang-froid. On ne leur donna pas le choix entre partir au Zaïre et rester chez eux, vivants et non inquiétés. Leur mort ne suscite pas l'intérêt de Matata et de Rutagengwa. Au contraire, ils se satisfont du fait que le bourgmestre ait su garder son personnel.

Le personnel communal est là... On nous a même parlé du cas d'un assaillant qui a été tué par un policier communal sur ordre du bourgmestre parce qu'il attaquait la famille de Monsieur Shirakahe.

La famille qui fut attaquée n'était pas celle de Monsieur Shirakahe mais celle de Callixte Kalisa. En outre, l'incident, décrit précédemment, eut lieu avant l'arrivée de Mazimpaka à Gatare. S'il cela doit prouver quelque chose, c'est bien le profond changement d'attitude et de la rapidité de ce changement provoqué par Mazimpaka chez son frère.

Alors que le rapport était en cours de rédaction, Fabien Rugwizangoga fut emprisonné. Le CLADHO utilisa le rapport pour exprimer sa tristesse quant à cet emprisonnement, écrivant : "Malheureusement, [Rugwizangoga] est aujourd'hui emprisonné à la prison de Butare." Ce dernier se trouve actuellement à la prison de Cyangugu.41

Le comportement de la LIPRODHOR et du CLADHO laisse planer le doute quant à la volonté de certaines organisations des droits de l'homme au Rwanda de jouer un rôle constructif dans l'avenir du pays. Comment une nation peut-elle en finir avec le génocide promouvoir la nécessité de se repentir, d'instaurer la confiance et la justice—tandis que le collectif des organisations locales des droits de l'homme protège ses propres membres contre les accusations de complicité de génocide ? De nombreuses associations des droits de l'homme dans le Rwanda de l'aprèsgénocide ont déjà, par leur attitude, sapé leur crédibilité au Rwanda, les rendant toujours plus soucieuses de garder les faveurs des créanciers étrangers. La controverse sur Mazimpaka ne fera rien pour arranger cette triste situation.

SNV: Recourir à tous les moyens

African Rights commença ses recherches sur le terrain au Rwanda pendant le génocide. A la mi-mai 1994, un représentant d'African Rights passa dix jours à Byumba, s'entretenant longuement avec des représentants différentes associations des droits de l'homme qui s'y étaient rassemblés pour tenter d'identifier les membres de leurs organisations qui avaient été tués. A l'époque, il était difficile pour chacun de parler avec une certitude absolue. Les personnes que nous avions interrogées craignaient pour leur vie et celle de leurs familles. Elles se sentaient en danger et s'étaient cachées pendant les heures qui suivirent l'annonce de l'assassinat du président Habyarimana. Parmi les personnes interrogées par African Rights figurait un membre de la LIPRODHOR. Comme ces collègues n'avaient pas eu la preuve du contraire et ne disposaient d'aucun moyen de vérification, ils avancèrent le nom d'Innocent Mazimpaka comme l'une des personnes qui aurait été tuée. Le fait que Mazimpaka avait quitté Kigali pour Cyangugu

⁴⁰ Lors du recueil de ce témoignage, l'accent fut mis sur cet aspect

⁴¹ Depuis son exil en Belgique, Joseph Matata continue à défendre Fabien Rugwizangoga. Dans un rapport rendu public le 7 avril 1995 à Bruxelles, Rugwizangoga est considéré comme une "personne arrêtée détenue et arbitrairement." Monsieur Matata affirme que ce dernier "s'est bien conduit pendant les massacres, particulièrement lorsqu'il empêcha les paysans de fuir vers le Zaïre." On ne voit pas vraiment le rapport qui existe entre le fait d'empêcher les paysans de trouver refuge au Zaïre et les massacres de Gatare. La seule autre "preuve" d'une bonne conduite citée par ce dernier est le fait que le bureau de la commune de Gatare continua à payer son personnel et les policiers communaux et il évoque aussi l'exécution, au tout début, d'un policier communal.

le 3 avril, avant le lancement du génocide, ne fit qu'ajouter à l'incertitude. Par conséquent, le nom de Mazimpaka figure dans la première édition de *Rwanda: Death, Despair and Defiance comme l'une des victimes possibles. L'ouvrage fut terminé début septembre, avant que la plupart des liaisons téléphoniques aient été rétablies, ce qui rendait difficile la vérification de chaque nom. Pour cette raison, dans le paragraphe présentant la mort d'hommes politiques, de journalistes, de médecins, de prêtres, d'avocats et de membres d'organisations humanitaires, nous écrivions :

Il est impossible d'établir des listes absolument définitives, mais les gens mentionnés sont supposés avoir été tués.

Heureusement, un certain nombre des personnes que nous tenions pour mortes étaient en réalité cachées et ont survécu. Comme nous l'expliquons précédemment, les faits montrent amplement pourquoi Innocent Mazimpaka n'était pas considéré comme une cible.

SNV et Agir Ensemble ont essayé d'exploiter le fait que Mazimpaka était répertorié comme l'une des victimes dans notre première édition, malgré le fait que le contenu comme le ton étaient empreints d'une grande prudence. Nous reconnaissons volontiers que nous aurions dû y faire allusion dans notre seconde édition où, pour la première fois, nous présentions en détail les accusations pesant contre Mazimpaka. Nous avons mentionné ce point dans une lettre directement adressée au SNV et dans laquelle nous reconnaissions que, pour des raisons de cohérence, nous aurions dû préciser que :

Contrairement à ce que nous pensions, et à ce qui figure dans notre première édition, à savoir qu'Innocent Mazimpaka avait été tué pour ses activités de défense des droits de l'homme, Innocent Mazimpaka a en réalité, tout au long du génocide, contribué activement à l'avancée du génocide à Cyangugu et à Kibuye. 42

La conduite du SNV dans l'affaire Mazimpaka montre une naïveté et un manque de professionnalisme. Non seulement un membre important de son personnel est accusé d'avoir tué des milliers de personnes sans défense mais on lui reproche aussi d'avoir utilisé le véhicule du SNV pour transporter les tueurs et des grenades, d'avoir constitué des réserves de grenades dans la maison dédiée au projet financé par le SNV, d'y avoir violé des femmes et d'avoir agi en étroite collaboration avec un employé de ce projet, Jean-Baptiste Siborurema. Le SNV possède un bureau au Rwanda où travaillent à la fois des expatriés et des personnes locales qui se sont rendus à Cyangugu. Pourquoi n'ont-ils jamais mené une enquête indépendante et approfondie ? Comment ont-ils pu se satisfaire d'une enquête sans consistance menée en novembre 1994 par le CLADHO?

DES INITIATIVES DÉSESPÉRÉES: LE SNV ET AGIR ENSEMBLE VONT JUSQU'À DÉFORMER LES PROPOS DU TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL ET À EN FAIRE MAUVAIS USAGE

Ceux qui soutiennent Innocent Mazimpaka ont pris d'énormes initiatives pour tenter de soustraire ce dernier à la justice. Rien n'illustre mieux leur détermination que l'initiative prise par le SNV pour obtenir un "certificat d'innocence" de la part du bureau du Tribunal pénal international situé à La Haye. Le 24 janvier 1996, Monsieur Hans van de Rotte, directeur adjoint du SNV, envoya une lettre à African Rights qui disait :

J'ai préféré attendre avant de répondre à votre télécopie⁴³ de recevoir les preuves que j'avais demandées, entre autres au Tribunal pénal international pour le Rwanda... J'ai pris très au sérieux l'accusation dont fait l'objet M. Mazimpaka et j'ai vérifié les informations présentées dans votre ouvrage. Le Tribunal pénal international m'a fait savoir que le procureur n'avait pas l'intention d'enquêter sur les allégations dont M. Mazimpaka a pu être l'objet dans le passé.

Satisfait du fait que le Tribunal ait effectivement reconnu Monsieur Mazimpaka "innocent," M. van de Rotte appelait African Rights à "laver de toute accusation, et ce le plus rapidement possible, le nom de M. Mazimpaka et le SNV dans l'une des publications sur le Rwanda [de votre organisation] ou de publier un rectificatif séparé."

Le SNV ne perdit pas de temps pour informer les autres défenseurs de Mazimpaka de ce développement. Dans l'édition de janvier de son bulletin, Agir Ensemble pour les droits de l'homme écrivait sous le titre "Mazimpaka innocenté":

M. Mazimpaka est le directeur du SNV au Bénin. [SNV] est une grande organisation humanitaire néerlandaise dépendant du ministère de la Coopération. Le directeur de cette institution s'est ainsi adressé au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TIR). Il vient de nous informer que le TIR lui a déclaré qu'il "n'avait pas trouvé de preuves pour

⁴² Lettre du 23 février 1996 de Rakiya Omaar à M. Van de Rotte.

⁴³ Référence est faite ici à la télécopie du 12 décembre envoyée par Rakiya Omaar à M. van de Rotte dans laquelle African Rights réaffirme ce qu'elle a écrit sur Mazimpaka dans sa seconde édition de ^{Death, Despair and Defiance}.

⁴⁴ Lettre adressée à Rakiya Omaar.

soutenir les accusations formulées par African Rights.'45

African Rights rentra en contact avec les services du Tribunal, à la fois à Kigali et à La Haye, afin de savoir très précisément ce que le Tribunal avait déclaré au SNV. Gavin Ruxton, un conseiller juridique du Tribunal basé à La Haye, répondit à African Rights le 1er février 1996. Bien loin de déclarer Mazimpaka "innocent," la lettre de Monsieur Ruxton souligne le manque de circonspection du SNV et d'Agir Ensemble. M. Ruxton écrit :

Comme vous pouvez vous l'imaginer, le Procureur du Tribunal pénal international n'octroie pas de "certificats de bonne conduite" et n'effectue aucune déclaration sur l'innocence ou la culpabilité des personnes qui peuvent être soupçonnées de crimes relevant de notre juridiction. Nous avons pour principe de ne pas dévoiler au public les noms des suspects, si ce n'est lorsque nous prononçons une mise en accusation, et de ne faire savoir à quiconque, ni même à la personne concernée, si cette personne fait ou non l'objet d'une enquête.

Toutefois, dans les circonstances particulières où des allégations contre la personne de M. Mazimpaka ont été portées à notre attention, j'ai jugé bon de faire savoir au directeur du SNV qu'en l'état actuel des choses, son employé ne faisait pas l'objet d'une enquête de notre tribunal. Aucune indication n'a été et n'a pu être donnée concernant nos futures intentions et aucun jugement n'a été porté sur la fiabilité de quelque source d'information que ce soit. 46

La lettre de M. Ruxton est claire sur le point qu'Agir Ensemble a déformé la vérité. Non seulement le Tribunal ne s'est pas engagé sur la possibilité de futures recherches sur Mazimpaka mais il n'a en plus fait aucun commentaire sur la véracité ou sur les informations rendues publiques par d'autres, y compris African Rights. On ne sait exactement ce que le SNV a fait savoir à Agir Ensemble. Mais quoi qu'il en soit, il aurait été judicieux de faire preuve de prudence avant de faire par écrit de telles déclarations.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda créé par les Nations Unies a été mis en place à la suite du génocide. Ce dernier a pour mandat de poursuivre en justice les individus ayant activement participé au génocide. Il en va de la responsabilité d'organisations telles que African Rights, le SNV et Agir Ensemble pour les droits de l'homme d'assister le Tribunal en

lui fournissant des preuves qui lui permettront de traduire en justice le plus grand nombre possible de responsables. Or, au lieu de renforcer le Tribunal, le SNV et Agir Ensemble ont délibérément essayé de l'utiliser pour défendre leurs employés et amis, risquant ainsi de saper sa crédibilité et par conséquent son efficacité.

Heureusement, cela n'a pas entamé l'honorabilité du Tribunal. La réponse claire et rapide de ce dernier a clarifié la situation et lui a permis de se distancer des efforts entrepris pour que Mazimpaka échappe à la justice.

Ce sont au contraire les initiatives de certains membres du SNV et d'Agir Ensemble qui ont placé ces mêmes institutions dans l'embarras, non seulement parce qu'elles ont déformé les propos du Tribunal mais aussi parce qu'elles ont montré leur méconnaissance totale du travail de celui-ci au Rwanda. Jusqu'à ce jour, le Tribunal a inculpé une petite dizaine de personnes. Aucune d'entre elles n'aurait participé aux massacres de Cyangugu, une des régions les plus dévastées par le génocide. Si aucun des hommes avant joué un rôle clé dans le génocide dans l'ensemble de cette région par exemple le préfet Emmanuel Bagambiki, le sous-préfet Gérard Terebura, John Yusufu Munyakazi et l'homme d'affaires Edouard Bandetse—n'a encore été inculpé, comment le SNV et Agir Ensemble pouvaient-ils attendre du Tribunal qu'il concentre ses efforts sur Mazimpaka? Personne n'a jamais affirmé que Mazimpaka était le principal tueur de la préfecture de Cyangugu.

L'attitude du SNV dans cette affaire est d'autant plus regrettable qu'elle entretient des contacts étroits avec le ministère Développement et de la Coopération dont elle est par ailleurs financièrement dépendante. Jan Pronk, qui est depuis longtemps le ministre du Développement et de la Coopération, bénéficie à juste titre d'une excellente réputation en Afrique. Il travaille en effet très dur pour contribuer de manière significative à résoudre les problèmes du continent africain, d'une part en soutenant d'importantes initiatives politiques et d'autre part en apportant une assistance matérielle. Le soutien vigoureux qu'il apporte Tribunal pénal international pour le Rwanda, notamment par le biais d'une aide financière généreuse et par l'envoi de personnel, est grandement apprécié par le Tribunal. Il est regrettable que l'incapacité du SNV à prendre ses responsabilités au sérieux dans le Rwanda de l'après-génocide ne cause un embarras injustifié à un ministre et à son ministère, tous deux très respectés.

Non seulement le SNV a pris des mesures extraordinaires pour protéger un homme accusé de génocide mais en plus, elle continue à employer cet homme dans son bureau du Bénin. Comme nous le disons précédemment, il semble

⁴⁵ La Lettre du Mois, Agir Ensemble pour les droits de l'Homme, janvier 1996, No. 37, p. 4. Cet article qualifie aussi African Rights d'organisation "américaine." African Rights n'a jamais eu un seul bureau ou un seul représentant aux Etats-Unis. African Rights est une organisation britannique basée au Royaume-Uni.

⁴⁶ Lettre adressée à Rakiya Omaar.

qu'aucune enquête sérieuse n'ait été menée par le SNV pour établir la réalité des faits. Le gouvernement et le peuple béninois ainsi que les autres Africains sont tenus de se demander pourquoi un homme accusé d'avoir tué des milliers de frères africains au Rwanda travaille actuellement pour le SNV au Bénin. Cet état de fait soulève aussi d'autres questions plus vastes concernant le bureau du SNV au Rwanda. Mazimpaka bénéficie en effet d'un soutien aveugle de la part de ses supérieurs néerlandais et rwandais du bureau du SNV au Rwanda. Il y a donc des raisons de s'interroger sur la fiabilité et l'objectivité des informations et du jugement transmis par le SNV au Ministère du Développement et de la Coopération, à d'autres secteurs du gouvernement et à des institutions au Pays-Bas sur l'évolution politique du Rwanda. La position prise par le SNV sur le cas de Mazimpaka est indissociable de sa vision politique au sens large.

CONCLUSION

Il est difficile d'imaginer quelque chose qui puisse davantage porter préjudice au respect des droits de l'homme que de voir des organisations nationales tout étrangères, oeuvrant dans le domaine des droits de l'homme, se faire les défenseurs publics d'un homme accusé de génocide sans même avoir mené une enquête approfondie à son sujet. En outre, Mazimpaka n'est pas le seul individu que des associations des droits de l'homme ou certaines ONG aident à se soustraire à la justice. Loin de promouvoir la réconciliation et de rapprocher les gens, leur attitude ne fera que contribuer à durcir les positions au Rwanda.

Beaucoup de Rwandais vont en effet déduire que pour le CLADHO, le SNV, LIPRODHOR et Agir Ensemble, la préoccupation des droits de l'homme passe après la volonté première de protéger un ami.

La loyauté envers ses amis et ses collègues est une qualité admirable qui ne doit toutefois pas s'exercer à n'importe quel prix. Beaucoup de personnes au Rwanda et à l'étranger aimeraient pouvoir dire que le génocide ne s'est jamais produit et que si cela a bien eu lieu, rien ne devrait changer pour autant. Mais le génocide a bel et bien eu lieu et, à partir du 6 avril, beaucoup de choses ont changé. De nombreuses personnes instruites dont on pouvait penser qu'elles ne participeraient pas aux massacres y ont pourtant joué un rôle actif. Innocent Mazimpaka est l'une d'entre elles. Ses amis et employeurs doivent cesser de tenter de démonter les preuves et de confronter les faits.

Les gestes de soutien dont bénéficient des hommes tels que Mazimpaka font plus qu'affaiblir les organisations concernées. Ils détruisent la légitimité de toutes les associations des droits de l'homme et des organisations humanitaires acquises au respect des droits de l'homme. Ils desservent le peuple rwandais mais aussi les gouvernements et contribuables occidentaux qui soutiennent les activités des ONG et des organisations des droits de l'homme. Ils représentent de surcroît une profonde insulte à la mémoire des victimes et des survivants qui ont perdu des êtres chers, leur maison et leurs ressources et font ainsi croître leur désillusion et leur amertume.

Innocent Mazimpaka n'orchestra pas le génocide dans l'ensemble de la région de Cyangugu. Il existe une dizaine de personnes ou plus qui ont une responsabilité encore plus grande que la sienne. Mais le cas d'Innocent Mazimpaka soulève un principe des plus importants : une histoire personnelle de relations amicales avec des organisations des droits de l'homme et des agences humanitaires étrangères ne doit, en aucune circonstance, constituer un passeport pour l'impunité. Justice ne sera pas rendue, et ne sera pas considérée comme telle, si des hommes et femmes tels qu'Innocent Mazimpaka, grâce à leurs relations, peuvent y échapper. Ayant attiré l'attention publique par ses efforts pour bénéficier de l'impunité, Innocent Mazimpaka doit maintenant devenir pour le Tribunal pénal international un cas prioritaire sur lequel il faut absolument enquêter.

African Rights Publications sur le Rwanda

	Prix (£)	Prix (\$)	Total
Livres 1 Rwanda: Death, Despair and Defiance, 2ème édition, août 1995, 1234 pages.	£24.95	\$40.00	
plus frais d'envoi (Royaume-Uni £5.00, UE £6.50, autres £12.00/\$18.00)	£.	\$.	
2 Not So Innocent: When Women Become Killers, août 1995, 284 pages. plus frais d'envoi (Royaume-Uni £1.55, UE £2.25, autres £4.75/\$7.55)	£8.95	\$13.95 \$.	
Rapports			
3 Rwanda: Un espoir gâché - L'opération de l'ONU pour les droits de l'homme, mars 1995, 69 pages.	£5.95	\$8.95.	
Analyses			
4 Rwanda, Who is killing; Who is dying; What is to be done?, mai 1994, 49 pages.	£5.95	\$8.95	
5 Humanitarianism Unbound: Current Dilemmas Facing Multimandate Relief Operations in Political Emergencies. novembre 1994, 40 pages.	£4.95	\$7.95	
Témoin du Génocide -			
Première édition: Succès et déboires de la lutte pour la justice—Le Père Wenceslas Munyeshyaka arrêté en France puis relâché, octobre 1995, 42 pages.	Les frais d'abonnement sont détailles au- dessous		
Deuxième édition: Sosthène Munyemana—Le Boucher de Tumba: en liberté en France, mars 1996, 37 pages.			
*Total général			*

Bon de commande

Veuillez	trouver	ci-dessus	le	détail	de	ma	commande.	J'y	joins	un	chèque	d'un	montant
de		à l'ordre d	l'Aí	rican R	ight	s.							

Nom Adresse

Je souhaite que mon nom figure dans votre fichier d'adresses et que me soit envoyé à l'avenir le détail de toutes vos publications/publications sur le Rwanda Oui/Non

Je souhaite m'abonner à Témoin du génocide Oui/Non

(6 mois : particulier £30.00/\$45.00 organisation £50.00/\$80.00) (1 an : particulier £50.00/\$80.00 organisation £70.00/\$110.00)